

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU VILLAGE DE YAKASSE-COMOE



Avec l'appui du :

Ministère du Plan et du Développement (MPD)

© Avril 2023

Nitidae - Riviera Golf – Cocody

25 BP 691 Abidjan 25

Site web: www.nitidae.org

Table des matières	
AVANT-PROPOS / REMERCIEMENTS	3
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	4
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES PHOTOS	6
LISTE DES FIGURES	6
Tableau 1 : RESUME	7
INTRODUCTION	9
A- CADRE CONTEXTUEL DU PDL	9
B- OBJECTIFS DU PDL	11
☞ <i>Objectif général</i>	11
☞ <i>Objectifs spécifiques</i>	11
☞ <i>Résultats attendus</i>	11
C- METHODOLOGIE	12
☞ <i>Première étape : Activités préparatoires et informations villageoises</i>	12
☞ <i>Deuxième étape : La réalisation du DGP</i>	13
☞ <i>La liste des outils utilisés pour les diagnostics globaux participatifs</i>	14
☞ <i>Les acteurs présents pendant le déroulement des différentes étapes</i>	15
I. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU VILLAGE	18
1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE	19
1.1.1. <i>Situation géographique</i>	19
1.1.2. <i>Situation administrative</i>	21
1.2. HISTOIRE DU VILLAGE.....	21
1.3. MILIEU PHYSIQUE	24
1.3.1. <i>Climat à Yakassé - Comoé</i>	24
1.3.2. <i>Relief et sol</i>	25
1.3.3. <i>Flore et faune</i>	25
1.3.4. <i>Hydrographie</i>	27
1.4. DEMOGRAPHIE.....	27
1.5. ORGANISATION SOCIALE	28
1.5.1. <i>La chefferie</i>	28
1.5.2. <i>Les us et coutumes</i>	29
1.6. ORGANISATIONS SOCIO-ECONOMIQUES	34
1.7. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	39
1.7.1. <i>Lotissement</i>	42
1.7.2. <i>Réseau Hydraulique</i>	42
1.7.3. <i>Réseau téléphonique</i>	42
1.7.4. <i>Mosquée</i>	42
1.7.5. <i>Eglise</i>	Error! Bookmark not defined.
1.7.6. <i>Foyer des Jeunes</i>	43
1.7.7. <i>Marché Couvert</i>	43
1.7.8. <i>Réseau électrique</i>	43
1.7.9. <i>Réseau Routier</i>	43
1.7.10. <i>Infrastructures et équipements sanitaires</i>	44
1.7.11. <i>Infrastructures et équipements scolaires,</i>	45
1.7.12. <i>Autres infrastructures et équipements</i>	47
1.8. ACTIVITES ECONOMIQUES	47

1.8.1. Agriculture	47
1.8.2. Pêche.....	50
1.8.3. Élevage.....	50
1.8.4. Commerce	51
1.8.5. Autres activités	54
1.9. ANALYSE FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES, MENACES (FFOM)	54
1.10. GENRE ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	55
1.11. DONNEES ENVIRONNEMENTALES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	56
II. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT...60	
2.1. DOMAINE 1 : AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE.....	61
2.2. DOMAINE 2 : EDUCATION	63
2.3. DOMAINE 3 : EAU & ELECTRICITE	65
2.4. DOMAINE 4 : SANTE & HYGIENE	67
2.5. DOMAINE 5 : ROUTES ET TRANSPORTS	69
2.6. DOMAINE 6 : COMMERCE	71
2.7. DOMAINE 7 : COMMUNICATION	73
2.8. DOMAINE 8 : CULTURE ; LOISIRS & SPORT	75
2.9. DOMAINE 9 : COHESION SOCIALE & BONNE GOUVERNANCE.....	77
2.10. DOMAINE 10 : ENVIRONNEMENT	79
III. TROISIEME PARTIE : VISION ET ORIENTATION STRATEGIQUE.....81	
3.1. VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA COTE D’IVOIRE	82
3.2. VISION DE LA RÉGION DE LA MÉ.....	82
3.3. VISION DU VILLAGE DE YAKASSE – COMOE	83
3.4. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU VILLAGE DE YAKASSE – COMOE	83
3.5. OBJECTIFS SPECIFIQUES ET RESULTATS ATTENDUS	84
IV. QUATRIEME PARTIE : PROGRAMMATION89	
4.1. CADRE LOGIQUE ET PLANIFICATION PAR PROGRAMME.....	90
4.1.1. PROGRAMME 1 : PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE ET DE LA COHESION SOCIALE	91
4.1.2. PROGRAMME 2 : REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LE VILLAGE.....	92
4.1.3. PROGRAMME 3 : AMELIORATION DE L’ACCES DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITE	100
4.1.4. PROGRAMME 4 : PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES (RESERVES, FORET, COURS D’EAU, TERRES, ETC.)	106
4.2. IDENTIFICATION DES IDEES DE PROJETS ET DEFINITION DES PRIORITES	107
V. CINQUIEME PARTIE : STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI-EVALUATION.....110	
5.1. DIFFUSION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL	111
5.2. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE	111
5.3. MOBILISATION DES RESSOURCES	112
5.4. MECANISME DU SUIVI – EVALUATION.....	116
Conclusion.....117	
Annexe 1 : Plans quinquennaux des 10 projets prioritaires118	
Annexe 2 : Lettre d’approbation du Sous-préfet d’Alepé et Membres du bureau CEPDL124	
Annexe 3 : Les Objectifs de Développement Durable (ODD).....126	
Annexe 4 : Photo de la validation finale du PDL127	

AVANT-PROPOS / REMERCIEMENTS

Le projet PRM 2, « Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé », est un projet qui est mis en œuvre par Nitidæ, association à but non lucratif, née de la fusion de deux associations (Etc Terra et Rongead) en décembre 2017 dont l'objectif principal est de concevoir, développer et mettre en œuvre des projets alliant préservation de l'environnement et renforcement des économies locales.

Le projet PRM 2 s'inscrit dans la continuité du Projet REDD+ de la Mé (PRM), touchant huit (08) nouveaux villages en périphérie de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY).

Ses objectifs sont : (i) assurer et sécuriser l'intégrité environnementale de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) ; (ii) soutenir un développement économique endogène en périphérie de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya ; (iii) appuyer l'aménagement et le développement du territoire ; (iv) soutenir une agriculture zéro déforestation ; (v) promouvoir la foresterie durable. C'est dans l'optique « d'appuyer l'aménagement et le développement du territoire » de Yakassé - Comoé que ce Plan de Développement Local (PDL) dudit village est élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (UE) et du Fonds Français de l'environnement Mondial (FFEM) afin d'aider les populations riveraines à la RNMY à développer leur village, améliorant ainsi leurs conditions de vie tout en préservant surtout toute la biodiversité de la RNMY.

Ce document PDL a été rédigé par le chargé de mission aménagement du territoire, TRAORE Mohamed, sous la supervision du chef de projet, Renaud LAPEYRE et l'appui technique du Ministère du Plan et du Développement.

L'équipe PRM 2 souhaite ainsi exprimer toute sa reconnaissance et sa gratitude à l'endroit des populations de Yakassé-Comoé qui ont participé aux activités d'élaboration du PDL, parfois au détriment de leurs travaux champêtres.

Tous nos remerciements aussi à l'endroit des autorités administratives, en particulier le corps préfectoral, qui a grandement facilité ce travail sur le terrain et nous a fournis de nombreuses informations très utiles.

Nous adressons encore notre reconnaissance à l'ensemble du personnel de la Direction de la Planification Spatiale (DPS) et de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local (DGATDRL) du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et particulièrement à l'équipe du Ministère qui nous a accompagné tout au long du processus d'élaboration du PDL de Yakassé-Comoé, à savoir Dr. LOUKOU Benjamin et M. KOUADIO Yao Isaac Mikael.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

SIGLES	DEFINITION
AEJ	Agence Emploi Jeunes
AFD	Agence Française de Développement
AFOR	Agence Foncière Rurale
AGR	Activité Génératrice de Révenu
CDL	Comité de Développement Local
CEPDL	Comité d'Elaboration de Plan de Développement Local
COGES	Comité de Gestion
CDR	Centre de Distribution Rurale
CEPMMT	Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme
CR	Conseil Régional
DGP	Diagnostic Global Participatif
DPS	Direction de la Planification Spatiale
DGATDRL	la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local
DRH	Direction Régionale de l'Hydraulique
INS	Institut National de la Statistique
HU	Hydraulique Urbaine
HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée
HV	Hydraulique Villageoise
GVC	Groupement à vocation coopérative
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FRAR	Fonds Régionaux d'Aménagements Ruraux
PDL	Plan de Développement Local
PHV	Pompe Hydraulique Villageoise
PRM	Projet REDD+ de la Me
PRM 2	Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé
PV3A	Planification Villageoise par la méthode des 3 affiches
ONEP	Office Nationale de l'Eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
RGPH	Recensement Général de la Population de l'Habitat
MEMPD	Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
MINSEDD	Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable
MPLP	Manuel de Planification Locale Participative
MARP	Méthode Active de Recherche Participative
REDD+	Réduction des Emissions des gaz à effet de serre issues de la Déforestation
RNMY	Réserve naturelle de Mabi-Yaya
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAUX	TITRES
Tableau 1	Résumé
Tableau 2	Outils de la MARP déroulés lors des diagnostics globaux participatifs (DGP)
Tableau 3	Chronogramme et effectif des participants au processus d'élaboration de PDL
Tableau 4	Profil historique du village de Yakassé – Comoé
Tableau 5	Essences forestières présentes dans le village de Yakassé-Comoé
Tableau 6	Essences fauniques présentes dans le village de Yakassé-Comoé
Tableau 7	Attribution et mode de désignation des membres de la chefferie
Tableau 8	Organisations internes du village
Tableau 9	Organisations externes qui interviennent à Yakassé – Comoé
Tableau 10	Les infrastructures et équipements
Tableau 11	Effectifs des élèves de EPP Yakassé –Comoé 1 (Année académique : 2021 – 2022)
Tableau 12	Effectifs des élèves de EPP Yakassé – Comoé 2 (Année académique : 2021 – 2022)
Tableau 13	Effectifs Total des élèves du Groupe Scolaire de EPP Yakassé – Comoé (Année académique : 2021 – 2022)
Tableau 14	Classement par ordre d'importance des spéculations pratiquées dans le village
Tableaux 15	Production des deux principaux produits de rentes, sur les deux dernières années
Tableau 16	Calendrier agricole du village de Yakassé - Comoé
Tableau 17	Types élevages pratiqués (Du plus pratiqué au moins pratiqué) dans le village
Tableau 18	Marchés environnants et jours d'animation
Tableau 19	Diagramme des flux physiques de Yakassé - Comoé
Tableau 20	Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)
Tableau 21	Diagnostic de vulnérabilités climatiques
Tableau 22	Matrice d'adaptation aux changements climatiques
Tableau 23	Cadre de cohérence PDL – Orientations stratégiques nationales de développement – Objectifs de Développement Durable (ODD)
Tableau 24	Cadre logique du programme 1
Tableau 25	Cadre logique du programme 2
Tableau 26	Cadre logique du programme 3
Tableau 27	Cadre logique du programme 4
Tableau 28	Récapitulatif et priorisation des projets par programme
Tableau 29	Panorama des guichets de financement
Tableau 30	Plan Quinquenal des projets prioritaires du Village et inter-village

LISTE DES PHOTOS

PHOTOS	TITRES
Photo 1	le Comité d'élaboration du PDL (CEPDL) de Yakassé – Comoé
Photo 2	Carte du village de Yakassé - Comoé fait par les jeunes
Photo 3	le fleuve « Comoé » à Yakassé – Comoé
Photo 4	Mets en pays Attié
Photo 5	HVA de Yakassé – Comoé
Photo 6	Marché couvert de Yakassé – Comoé
Photo 7	Réseau Routier de Yakassé - Comoé
Photo 8	Le centre de santé de Yakassé – Comoé
Photo 9	Groupe Scolaire de Yakassé – Comoé
Photo 10	Supérette et Poissonnerie
Photo 11	Equipe féminine de Football de Yakassé-Comoé
Photo 12	Exploitation de sable en bordure de rivière
Photo 13	Atelier de formulation de la vision

LISTE DES FIGURES

FIGURES	TITRES
Figure 1	Cartes de localisation de Yakassé - Comoé
Figure 2	Températures et précipitations moyennes à Yakassé – Comoé
Figure 3	Structure du pouvoir socio-politique de Yakassé – Comoé
Figure 4	Diagramme de Venn dessiné par les jeunes de Yakassé – Comoé
Figure 5	Arbre à problème de l'agriculture, l'élevage et la pêche
Figure 6	Arbre à problème de l'éducation
Figure 7	Arbre à problème de l'eau et l'électricité
Figure 8	Arbre à problème de Santé et Hygiène
Figure 9	Arbre à problème de Routes et Transports
Figure 10	Arbre à problème du domaine Commerce
Figure 11	Arbre à problème du domaine Communication
Figure 12	Arbre à problème du domaine Culture et loisirs
Figure 13	Arbre à problème du domaine Cohésion sociale et bonne gouvernance
Figure 14	Arbre à problème de l'Environnement

Tableau 1 : RESUME

Synoptique du village de Yakassé – Comoé	
Date de création	XVIII ^{ème} siècle
Sous-Préfecture	Alepé
Département	Alepé
Région	La Mé
Population	1 198 habitants dont 590 hommes et 608 femmes (RGPH 2014)
Superficie	En attente de délimitation du village
Densité	En attente de délimitation du village
Ethnie locale	Attié
Allochtone	Baoulé, Agni, Senoufo, Koulango, Abron, etc...
Allogène	Mossis, Bambara, Dafi, Dogon
Nom du chef	Manouan Ediahouo Lazare
Canton	Canton Kodossou
Distance chef-lieu département	12 kms
Distance chef-lieu sous-préfecture	12 kms
Distance à la réserve naturelle de Mabi-Yaya (RNMY)	12 kms
Principale activité	Agriculture et pêche
Les principaux atouts et potentialités identifiés :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sols favorables à la culture des produits de rente (cacao, hévéa, palmier à huile) et des produits vivriers ; ✓ Existence de groupements de producteurs de cacao et d'hévéa ; ✓ Présence des structures d'encadrement en Cacao et Hévéa (ANADER et SAPH) ; ✓ Beaucoup de cours d'eau (La Comoé ; Mambè ; Obouébou) ; ✓ Proximité des plantations d'hévéa ;
Les principales contraintes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Routes enclavées, difficiles d'accès en période de pluie ; ✓ Infrastructures et équipements éducatifs vétustes ; insuffisantes et dégradées ; ✓ Infrastructures sanitaires dégradées et insuffisantes ; ✓ Inexistence de lieux de réunion ;
Nombre de campements :	15 campements sont rattachés au village de Yakassé – Comoé



Photo 1 : le Comité d'élaboration du PDL (CEPDL) de Yakassé – Comoé

INTRODUCTION

A- Cadre contextuel du PDL

Selon le ministère des Eaux et Forêts (MINEF), la Côte d'Ivoire à l'instar de tous les pays forestiers Ouest africains, comptait, dès l'aube de l'indépendance 16,5 millions d'hectares de forêts. Aujourd'hui, après plus d'un demi-siècle d'existence, le bilan est alarmant.

Selon l'Inventaire forestier et faunistique national (IFFN) de la Côte d'Ivoire, la forêt ivoirienne serait passée de 7,8 millions d'hectares en 1990 à 2,97 millions d'hectares en 2021. Cet état des lieux des forêts en Côte d'Ivoire, mesuré entre autres par imagerie satellite, reflète une nette tendance à la déforestation et à la dégradation de la ressource.

Toujours selon IFFN, cette dégradation toucherait massivement le domaine forestier rural, mais également les forêts classées avec un taux annuel de déforestation compris entre 3 et 4%.

Cette déforestation est largement due à la mise en place d'une agriculture extensive et à l'urbanisation accélérée. En 2008, la Société ivoirienne de développement des forêts (SODEFOR, Société d'état) évaluait à 300.000 hectares la superficie de forêts disparaissant chaque année du fait de "l'exploitation abusive" du bois, liée à la production de charbon de bois ou à des coupes d'arbres pour l'exportation d'essences précieuses. La déforestation est également provoquée par des feux de brousse déclenchés par des agriculteurs, qui dégagent ainsi de l'espace pour de nouvelles cultures de cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial. Certains parcs nationaux à l'instar du Parc national du Mont Peko (Ouest) ou de celui de la Marahoué (centre) ont ainsi presque complètement disparues du fait de la culture du cacao.

C'est donc pour palier à ce problème et lutter efficacement contre le changement climatique, aussi apporter son appui à la politique de "gestion durable et rationnelle des ressources forestière" mise en place par le gouvernement ivoirien, que l'agence française de développement (AFD) en partenariat avec l'Association Nitidae et le Secrétariat Exécutif Permanent REED+ (MINSEDD) a initié le projet REDD+ de la Mé (PRM) entre 2016 et 2020.

Ce premier projet, pilote, avait pour objectif global de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, et aussi d'améliorer les conditions de vie des populations de sept villages (Bieby, Diasson, Mébifon, Kossandji, Mopodji, Allosso 1 et Aboisso-Comoé) en périphérie des forêts classées de Mabi et de Yaya.

Le projet REDD+ de la Mé (PRM) s'articulait autour de trois (03) axes principaux dont :

- ✓ **Le développement territorial** : A travers lequel 4 150 personnes ont été sensibilisées sur les opportunités offertes par les législations foncières et forestières ; 6 Territoires de villages ont été délimités ; 3 000 ha d'espaces boisés ont obtenu des certificats fonciers ; 7 Plans de Développement Locaux (PDL) ont été élaborés ; 7 projets "Santé" ou "Education" ont été extraits des PDL et mis en œuvre sous maîtrise d'ouvrage villageoise ; etc.

- ✓ **Le développement sectoriel** : A travers lequel 2 250 planteurs ont été accompagnés sur 5 000 ha (Appui à l'augmentation et à la diversification des productions, Appui à la commercialisation) ; 150 propriétaires de forêt ont été accompagnés et 500 ha reboisés (- Reboisement pour bois d'œuvre ou bois-énergie - Appui aux propriétaires de forêts ou reboisements > 3 ha - Appel à propositions pour les ONG de la région) ; Des éclaircies de vieilles plantations de teck (70 ha) ont été réalisées et valorisées par les boulangeries locales ; etc.
- ✓ **La mesure d'impact et l'appui au processus national REDD+** : A travers lequel 15 charbonniers ont été accompagnés (Formation aux techniques de carbonisation améliorée ; Appel à propositions pour les ONG / artisans de la région) ; 8 Groupements d'Épargne et de Crédits (GEC) de 195 membres (dont 79% de femmes) ont été constitués, avec 5 millions de francs CFA collectés en 6 mois d'activités et 34 prêts accordés pour près de 1 million de francs CFA ;).

Il est très important de noter que les nombreuses actions menées par le projet REDD+ de la Mé (PRM) entre 2016 et 2020, ont permis au gouvernement ivoirien de créer une nouvelle réserve naturelle en 2019 en changeant par décret le statut des forêts classées de Mabi et de Yaya en Réserve Naturelle de Mabi-Yaya.

Le nouveau projet, PRM 2 (**Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé**), co-financé par l'Union Européenne (UE) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondiale (FFEM) pour une durée de quatre ans, est en fait une continuité du projet REDD+ de la Mé (PRM), il s'articule autour de trois axes principaux dont :

- ✓ l'aménagement et la planification territoriale et le soutien économique aux populations riveraines de Mabi-Yaya ;
- ✓ la transition des pratiques agricoles et forestières : Pour une agriculture zéro déforestation et une foresterie durable ;
- ✓ la capitalisation et mesure d'impact du projet & Construction d'un référentiel « Territoire zéro déforestation ».

Le projet PRM 2 se déroule dans huit (08) villages en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya (*ex- forêts classées de Mabi et de Yaya*), ce sont les villages de : Koutoukro 1 ; Yakassé-Comoé ; M'Bohoin ; Nyan ; Bassadzin ; Danguira ; Toliè et Arounakro. C'est dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la première composante du projet PRM 2, sous composante de « **l'aménagement et la planification territoriale** », que ce document est élaboré avec l'appui du Ministère du plan et du développement (MPD) à travers sa Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local (DGATDRL) et sa Direction de la Planification Spatiale (DPS).

L'objectif de ce document est d'expliquer la démarche d'élaboration du Plan de Développement Local du village de Yakassé-Comoé, de retracer toutes les informations liées au village de Yakassé-Comoé, de faire ressortir tous les besoins du village afin de parvenir à l'élaboration du plan de développement local (PDL) du village de Yakassé-Comoé, ceci à travers la Méthode Active de Recherche participative (MARP) et les outils de la Gestion Axé sur le résultat (GAR).

Le présent document est le Plan de Développement Local (PDL) du village de Yakassé-Comoé.

B- Objectifs du PDL

☞ Objectif général

L'objectif global est d'aider les communautés à identifier et analyser, de manière participative, les problèmes qui entravent le développement de leurs villages, trouver des moyens de les résoudre, et surtout, identifier les objectifs de développement et les actions à entreprendre.

☞ Objectifs spécifiques

Il s'agit de façon spécifique de :

- ✓ caractériser le village à travers sa situation géographique, sa population, ses équipements et infrastructures, ses acteurs de développement ;
- ✓ identifier les forces, faiblesses, les menaces et opportunités du village ;
- ✓ identifier les problèmes centraux et les causes (immédiates et sous-jacentes) ;
- ✓ identifier les actions à mener pour l'amélioration des conditions de vie des populations du village ;
- ✓ élaborer un plan d'action communautaire du village en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), le Plan National de Développement (PND), le Plan Stratégique de Développement (PSD) de la région de la Mé et la vision du village.

☞ Résultats attendus

Les résultats attendus après la mise en œuvre des étapes d'élaborations de PDL du village de Yakassé – Comoé sont les suivants :

- ✓ la communauté villageoise de Yakassé - Comoé est informée sur le projet PRM 2, ses objectifs, ses attentes et ses résultats ;
- ✓ la communauté de Yakassé - Comoé a une large connaissance sur la méthodologie d'élaboration de PDL (étapes, outils, objectifs) ;
- ✓ les besoins des communautés sont identifiés et priorisés ;
- ✓ les données statistiques sur les infrastructures sociales de base sont collectées et connues ;
- ✓ l'état des lieux des infrastructures sociales de base existant dans le village de Yakassé - Comoé est fait ;
- ✓ les groupements existants dans le village de Yakassé - Comoé sont connus ;
- ✓ les contraintes et opportunités du village de Yakassé - Comoé sont identifiées et connues ;

- ✓ le village dispose d'un Comité de Développement Local (CDL) après la validation finale du PDL par les autorités administratives et services déconcentrés compétents ;
- ✓ la vision du village de Yakassé - Comoé est connue ;
- ✓ le Plan de Développement Local (PDL) de Yakassé - Comoé est élaboré.

C- Méthodologie

C1 : Elaboration du PDL

La démarche utilisée pour la réalisation du PDL, s'articule autour de quatre (04) grandes étapes :

- ✓ Etape 1 : Phase préparatoire et Information villageoise ;
- ✓ Etape 2 : le Diagnostic Global Participatif (DGP) ;
- ✓ Etape 3 : la planification /programmation ;
- ✓ Etape 4 : les validations préliminaires et finales ;



☞ *Première étape : Activités préparatoires et informations villageoises*

La première étape a été réalisée en deux phases :

- **Phase 1 : Informations villageoises**

La phase d'information et de Sensibilisation village a vu les équipes de Nitidae et du Ministère du Plan et du Développement s'entretenir d'abord avec l'administration de la circonscription puis avec les populations des différents villages faisant partie du projet PRM2.

En effet, l'information et la sensibilisation village, qui est une étape clé du processus d'élaboration du PDL, a permis à l'équipe d'élaboration du PDL d'informer et d'échanger avec la communauté villageoise et les responsables administratifs sur :

- ✓ la présentation du projet PRM 2 ;
- ✓ le déroulement des Diagnostics Globaux participatifs (DGP), les résultats attendus, la chronologie des activités à mener (Enquêtes villages, réunions participatives, séances de validations, etc.) et surtout la mobilisation de la population cible ;
- ✓ la démarche d'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) du village ;

- ✓ la mise en place d'un comité d'élaboration de plan de développement local (CEPDL), aussi la formation de ce CEPDL sur la mobilisation communautaire et ses responsabilités dans le processus d'élaboration du PDL ;

- **Phase 2 : Revue documentaire**

La réalisation du PDL de Yakassé - Comoé a par ailleurs nécessité l'utilisation de certains documents tels que :

- ✓ les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) effectué par l'Institut National de la Statistique (INS) en 2014 et en 2021 qui donnent les statistiques démographiques de Yakassé – Comoé et de sa Sous-préfecture Alepé ;
- ✓ la monographie de la sous-préfecture d'Alepé ;
- ✓ la situation des infrastructures et équipements du village de Yakassé – Comoé.

Ces différents documents ont été complétés par des informations recueillies pendant les enquêtes – villages auprès des personnes ressources du village, des responsables des écoles, des services administratifs et techniques de la Sous-préfecture d'Alepé.

☞ Deuxième étape : La réalisation du DGP

La méthodologie utilisée pour le Diagnostic Global Participatif (DGP) repose sur une approche double :

- ✓ **L'enquête-village** : elle a permis de collecter durant une période de deux jours (02 jours) des informations de base sur le village. Ainsi, plusieurs entretiens ont été menés auprès des différentes couches socioprofessionnelles du village sur la base de questionnaires portant sur différents thèmes tels que l'économie locale, les infrastructures existantes, les dynamiques organisationnelles, les enjeux de développement local, etc ;
- ✓ **L'atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP)**, s'est fait sur une période de deux (2) jours avec toute la communauté villageoise et les points focaux des services déconcentrés de la circonscription. L'atelier de diagnostic global participatif (DGP), a permis à toute la communauté villageoise : (i) d'identifier et d'analyser à travers l'outil « Arbre à problème » les différents problèmes, les causes et les effets de ces problèmes qui entravent le développement du village, aussi à travers l'outil « Arbre à solution », de rechercher avec l'ensemble de la communauté les solutions aux problèmes trouvés, les actions à mener et les idées de projets pour solutionner ces problèmes. Puis, l'on a procédé à la priorisation des idées projets à l'aide de l'outil « diagramme préférentiel ».

☞ Troisième étape : La planification

Elle a permis d'abord de (i) définir le cadre logique (Objectifs, résultats, activités, indicateurs objectivement vérifiables, acteurs, les risques, etc.) et le chronogramme de mise en œuvre de chaque programme de développement identifié, et de les faire valider avec les communautés au cours d'un atelier de planification participative communautaire, ensuite (ii) de formuler la vision du village et de finalement (iii) programmer les projets prioritaires.

☞ *Quatrième partie : La validation finale*

L'étape de validation finale du PDL implique l'obtention de l'approbation du document par les autorités administratives et les services techniques compétents du département, de la région. Les projets inscrits dans le PDL subissent une analyse rigoureuse de la part des autorités compétentes, qui décident ensuite de leur exécution ou non dans le village. Cependant, il convient de noter que des validations préliminaires sont effectuées avec les CEPDL, après la phase DGP (validation préliminaire du rapport DGP avec les membres du CEPDL) et la phase de planification (validation préliminaire du PDL avec les membres du CEPDL), avant cette validation finale.

C2 : Outils du Diagnostic Global Participatif (DGP)

☞ *La liste des outils utilisés pour les diagnostics globaux participatifs*

Les horaires de travail ont été négociés avec la population avant la tenue des ateliers de diagnostics (DGP) afin de permettre aux différents groupes homogènes constitués de suivre effectivement et de participer activement aux travaux.

Les différents outils de la MARP utilisés pendant le Diagnostic (DGP), ont été identifiés et harmonisés avec l'équipe du Ministère du Plan et du Développement (MPD) à travers sa Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local.

Ces outils identifiés figurent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : *Outils de la MARP déroulés lors des diagnostics globaux participatifs (DGP)*

Outils déroulés	Objectifs visés	Cibles
Diagramme des flux physiques	Analyser les échanges physiques entre le village et l'extérieur Déterminer et analyser la balance commerciale du village	Les femmes
Interviews semi-structurés à partir des questionnaires	Avoir les informations de base sur le village	
Calendrier Saisonnier	Savoir les saisons agricoles, les cultures et les activités agricoles pour chaque culture	
Carte de localisation	Connaitre la situation géographique du village et de juger de l'accessibilité du village	Les jeunes

Diagramme de Venn	Inventorier et caractériser les institutions et organisations (internes et externes) intervenant dans le village, aussi identifier les types de relations qui les lie	
Interviews semi-structurés à partir des questionnaires	Avoir les informations de base sur le village	
Carte du village	Faire ressortir les limites des terres du village	
Profil historique du village	Connaitre l’histoire du village, faire l’inventaire des faits marquants et les différents chefs qui se sont succédés	Les adultes
Interviews semi-structuré à partir des questionnaires	Avoir les informations de base sur le village	
Arbre des problèmes (Matrice des problèmes)	Identifier les problèmes que rencontrent les populations	
Arbre des objectifs (Matrices des solutions)	Identifier les solutions, les résultats et les actions à entreprendre	
Matrice du Plan d’action communautaire	Planifier les projets identifiés par la population	Assemblée villageoise
Matrice préférentielle (Diagramme de priorisation)	Déterminer l’ordre dans lequel les solutions doivent être mises en œuvre	
Plénière	Faire la restitution des problèmes, solutions et projets identifiés	

Source : MARP

C3 : Acteurs en présence

☞ *Les acteurs présents pendant le déroulement des différentes étapes*

Le processus d’élaboration du PDL a démarré à Yakassé-Comoé, le mardi 23 Mars 2022, par l’information et la sensibilisation village.

L’activité d’information et de sensibilisation village était sous l’autorité du chef de village et a mobilisé plus de 54 personnes dont 11 femmes.

Après l’activité d’information et de sensibilisation village, il s’est tenu, le 12 Avril 2022, la première réunion du Comité d’Elaboration du PDL (CEPDL) de Yakassé-Comoé, cette réunion a mobilisé 16 personnes dont 02 femmes. Au cours de cette réunion, le CEPDL a rédigé un courrier à Monsieur le Sous-préfet d’Alepé pour demander son approbation pour l’élaboration du PDL de Yakassé-Comoé. C’est après cette réunion que l’enquête village a commencé.

Suite à la première rencontre avec le Comité d'élaboration du plan de développement local (CEPDL) et l'enquête menée auprès de la population, un atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP) s'est tenu le 04 Juillet 2022 à Yakassé-Comoé, sous la présidence du chef de village, cet atelier a réuni l'ensemble des membres de la communauté, ainsi que les différentes couches socioprofessionnelles locales et organisations locales. Au total, 50 personnes ont été mobilisées pour cet événement, dont 14 femmes.

Afin de valider le rapport du Diagnostic Global Participatif de Yakassé-Comoé et formuler la vision du village, un atelier de validation et de planification avec les membres du comité CEPDL s'est tenu du 07 au 08 Septembre 2022 à Yakassé-Comoé sous le regard du chef de village. Cette réunion a vu la présence de 18 personnes dont 03 femmes. C'est au cours de cet atelier que le village a formulé sa vision. Les membres du bureau ont également apporté des corrections et des ajouts à certaines parties du document afin d'obtenir la version finale et validée.

Les ateliers de planification communautaire et de pré-validation du PDL du village se sont tenus les 08 au 09 décembre 2022 en présence des membres du CEPDL, qui était au nombre de 18 personnes.

Le 27 mars 2023, s'est tenue l'étape de validation finale du PDL de Yakassé-Comoé à la salle de réunion de la sous-préfecture d'Alepé, en présence de 57 participants dont 4 femmes. La réunion était présidée par le secrétaire général de la préfecture d'Alepé, Monsieur Tra Bi Désiré, représentant le préfet du département d'Alepé, avec la participation du sous-préfet du village, des directeurs départementaux des services techniques déconcentrés de l'État, ainsi que des membres des organisations de la société civile (OSC).

Lors de cette étape finale, le CEPDL a présenté la vision de leur village et les différentes orientations stratégiques qu'il pourrait suivre pour amorcer le développement, aussi, les responsables des services déconcentrés de l'État et les membres de la CEPDL ont eu l'opportunité de discuter des différentes problématiques de développement, des actions à mener et des projets identifiés par les villageois.

Finalement, les actions et les projets ont été validés par les autorités et les responsables des services techniques du département d'Alepé.

Tableau 3 : Chronogramme et effectif des participants au processus d'élaboration de PDL

Activités	Dates	TOTAL		Total
		Hommes	Femmes	
Informations villages	23/03/2022	43	11	54
Réunion avec CEPDL	12/04/2022	16	02	18
Diagnostic Global Participatif (DGP)	04/07/2022	36	14	50
Validation préliminaires du rapport DGP	07-08/09/2022	20	04	24
Planification	08/12/2022	15	03	18
Validation préliminaire du PDL	09/12/2022	15	03	18
Validation finale du PDL	27/03/2023	53	04	57
TOTAL		198	41	239

Sources : Listes de présences d'activités

I. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU VILLAGE

1.1. Situation géographique et administrative

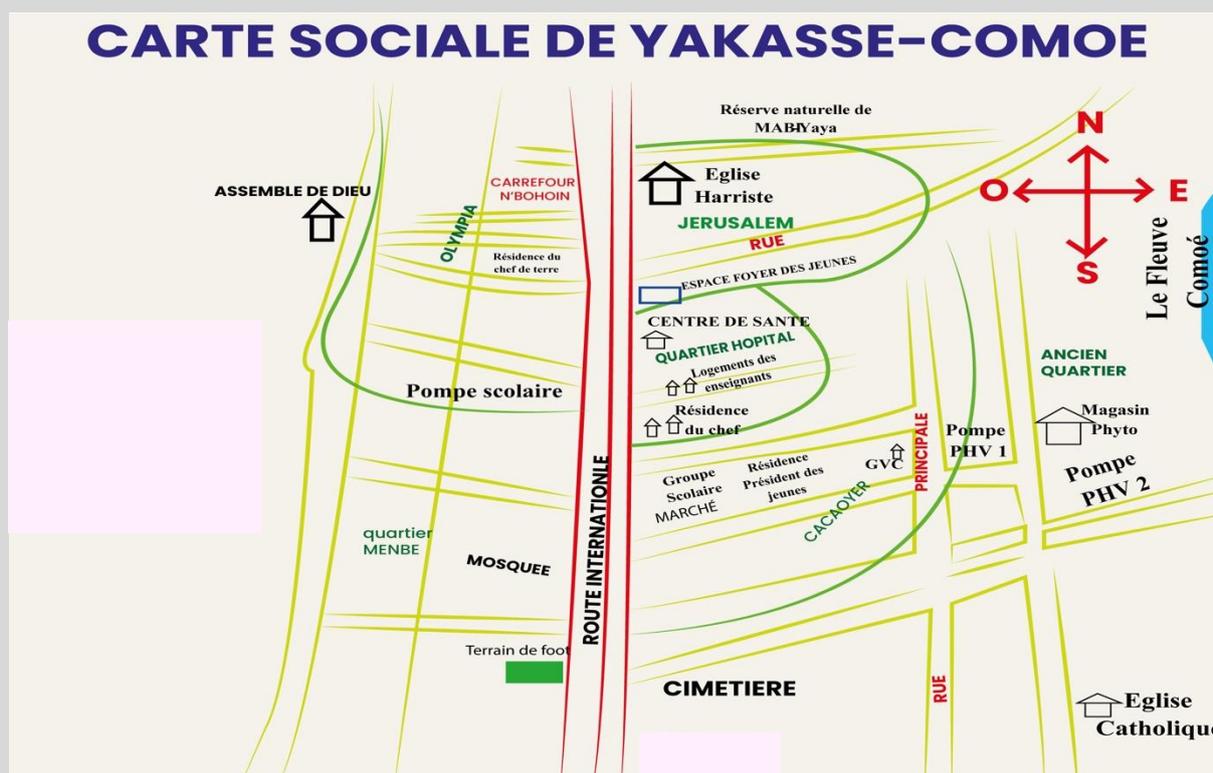
1.1.1. Situation géographique

Situé dans le sud de la Côte d'Ivoire, Yakassé-Comoé est un village principalement peuplé par le peuple Attié. Il se trouve à 12 kms d'Alepé, son chef-lieu de sous-préfecture et de département. La ville d'Abidjan, capitale économique du pays, est située à 69 kms du village. Le village est distant de 12 kms de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY). C'est un village dont la population est également composée d'allochtone et d'allogène.

Le village est limité :

- Au Nord par : la RNMY à 12 kms ;
- Au Sud par : Alepé et Abrotchi respectivement à 12 kms et 03 kms ;
- A l'Ouest par : M'Bohoin à 05 kms ;
- A l'Est par : Bongo à 15 kms ;

Photo 2 : Carte du village de Yakassé - Comoé fait par les jeunes



On dénombre quinze (15) campements rattachés à Yakassé – Comoé, ce sont : Alainkro, Assouhoukro, Amakoikro, Andjobikro, Blaisekro, Donkro, Doutikro, Holly-Koffikro, Honikro, Kossonoukro, Kobenankro, Salomonkro, Sankarakro, Tchêgbêkro, Niamkekro.

Le village est découpé en six (06) quartiers que sont : Cacaoyer, Comoé, Dioulabougou, Golgotha, Jérusalem, Olympia.

Figure 1 : Cartes de localisation de Yakassé - Comoé



1.1.2. Situation administrative

Yakassé-Comoé est un village situé dans la région de la Mé, l'une des 31 régions de la Côte d'Ivoire. Il fait partie des douze (12) villages de la Sous-préfecture d'Alepé, une entité administrative de la Côte d'Ivoire située dans une zone forestière au sud du pays. La Sous-préfecture d'Alepé a accueilli son premier Commandant de Cercle en 1945, devenant ainsi l'une des premières Sous-préfectures de la Côte d'Ivoire par décret N°61-04 du 02 février 1961.

Avec une superficie d'environ 2 200 km², la Sous-préfecture d'Alepé fait partie des cinq (05) Sous-préfectures qui constituent le Département d'Alepé. Selon la Monographie de la zone d'Alepé, elle est située dans une zone forestière riche en biodiversité et en ressources naturelles, telles que le bois, le cacao, le café, le caoutchouc et le palmier à huile. Elle est également traversée par la rivière Comoé, un affluent du fleuve Bandama.

En ce qui concerne la population, selon le recensement de 2021 (INS_RGPH 2021), la Sous-préfecture d'Alepé compte 60 468 habitants, avec 29 179 femmes et 31 289 hommes, contre 40 480 habitants en 2014 (INS_RGPH 2014). Cela représente un taux de croissance de 49% sur la période de 2014 à 2021, avec une croissance annuelle moyenne de la population d'environ 7%.

Le village de Yakassé-Comoé, quant à lui, est membre du Canton Kodossou, composé de tous les villages Attié du département d'Alepé. Les Attié sont une ethnie présente dans le sud de la Côte d'Ivoire, et le village de Yakassé-Comoé en est un exemple typique.

En ce qui concerne la gouvernance traditionnelle, l'actuel chef de village se nomme Manouan Ediahou Lazare, et il est le 10^{ème} chef depuis la création du village. Il joue un rôle important dans la gestion des affaires courantes du village et dans la préservation des traditions et de la culture locale. Les Attié, comme d'autres groupes ethniques de la Côte d'Ivoire, ont une forte tradition de gouvernance traditionnelle, où les chefs de village et les notables jouent un rôle clé dans la résolution des conflits et la gestion des ressources locales.

1.2. Histoire du village

Selon les anciens du village, la population de Yakassé-Comoé est originaire du Ghana, comme la plupart des Attiés.

Après que le grand groupe d'Akan, composé d'Attié, de Baoulés et d'Agnis, ait traversé la Comoé, un sous-groupe dirigé par un guerrier nommé Tano Adou, ancêtre des populations originaires de Yakassé-Comoé, a conduit une partie de la population vers un premier site appelé « Djôwo », qui était une terre appartenant aux Abourrés de Bonoua. Quelques temps après leur arrivée sur le site « Djôwo », le groupe traversa à nouveau le fleuve, cependant, certains parmi eux restèrent à Moosou (Village de Grand-Bassam), tandis que d'autres continuèrent leur chemin à la recherche de terres fertiles et paisibles, ainsi, après de nombreuses recherches, le groupe avec un nouveau chef du nom de Koffi Amlin s'installa sur un nouveau site dénommé « Kwênon Kpéla ».

Le site de « Kwênon Kpéla » était caractérisé par la présence de nombreuses pierres. A cette époque, un conquérant Abourré nommé Amangoua, emmenait ses soldats et ses serviteurs de l'autre côté du fleuve, et à chacun de ses passages, ses soldats faisaient de grands bruits avec leurs flûtes, voyant ces sons les déranger, un guerrier attié nommé Adou Tenian qui habitait le site « Kwênon Kpéla » interpella un soldat d'Amangoua et le frappa horriblement, brisant sa flûte. Cette situation rendit le guerrier Amangoua furieux et décida de s'en prendre aux habitants de « Kwênon Kpéla ».

L'affrontement entre les deux peuples commença, voyant qu'ils ne pouvaient vaincre les habitants de « Kwênon Kpéla », les soldats du conquérant jetèrent un sort sur le site, infectant tous les habitants du site d'une maladie contagieuse comme la varicelle. Cette situation poussa, les habitants de « Kwênon Kpéla » à abandonner l'ancien village de « Kwênon Kpéla » et à établir un nouveau village appelé « Kwênon Twella » sur un nouveau site. Cependant, certains parmi eux allèrent plus loin pour créer le village d'Aboisso-Comoé.

Le groupe d'Amangoua effectua un second raid sur le site « Kwênon Twella », et la population se déplaça une énième fois vers un nouvel emplacement, mais avant de finalement s'installer sur le nouvel emplacement, le sorcier du village consulta les mânes et proposa deux options :

Option 1 : Si le peuple choisit de s'installer derrière le fleuve Comoé, il sera très riche mais n'aura pas de descendance, et il y aura assez de conflits internes ;

Option 2 : Si le peuple choisit de s'installer avant le fleuve Comoé (emplacement actuel du village), il ne sera pas trop prospère mais aura une descendance nombreuse et puissante.

C'est ainsi que la population choisit la deuxième option, mais demanda au sorcier de trouver une solution qui rendrait la population riche, prospère et puissante.

Le sorcier après plusieurs consultations proposa un sacrifice humain, il proposa de sacrifier (enterrer vivant) un natif du village, au lieu de cela, la population sacrifia plutôt un non-natif.

Aujourd'hui, certains autochtones prétendent que c'est le sacrifice du non-natif qui a donné du pouvoir (spirituel) aux allogènes et allochtones du village d'être riche et prospère plutôt que les natifs, car le sacrifié est un non natif.

Ils s'installèrent donc face au fleuve Comoé, créant ainsi le village "Yakassé-Comoé".

« Yakassé » de l'Attié qui signifie « la bonté du cœur » et « Comoé » qui traduit leur proximité avec le fleuve Comoé.

Tableau 4 : Profil historique du village

DATES	CHEFFERIE	FAITS MARQUANTS
XVIII ^{ème}	« Nanan » Koffi Amlin (<i>Kwênon Kpéla</i>) «Nanan» Tanoh Adou (<i>Kwênon Twella</i>)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mouvement du peuple Akan vers de nouveaux sites paisibles ; ✓ 1^{er} déplacement des populations, vers un 1^{er} site Kwênon Kpéla ; ✓ 2^{ème} déplacement des populations, vers un 2^{ème} site Konan Tuôla ; ✓ 3^{ème} et dernier déplacement, vers le 3^{ème} site Yakassé – Comoé ; ✓ Création du village Yakassé-Comoé ;
1925 – 1934	«Hôbi» Ogoua Achiepo	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Période de travail forcé et de la traite des Noirs ; ✓ Période d'accalmie ;
1934 – 1960	«Hôbi» Abé Odokou Jean Baptiste	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Arrivée des premiers missionnaires français ; ✓ Construction de l'église Catholique ; ✓ Les populations étaient forcées à payer les impôts ; ✓ L'épouse du chef du village à l'époque camouflait les hommes valides afin de les empêcher d'aller faire le travail forcé ; ✓ Indépendance de la CI ; ✓ Construction de la 1^{ère} route (l'axe Yakassé Comoé – Alepé) par un exploitant forestier du nom de Bam ; ✓ Le village a connu ses premiers fonctionnaires ;
1960 – 1966	«Hôbi» Monnet Pierre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création du GVC (Groupement à Vocation Coopérative) de Yakassé – Comoé ;
1966 – 1978	«Hôbi» Koffi Honorat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction de la 1^{ère} école primaire (03 classes) ; ✓ Le sous-préfet d'alors a fait mater la population ; ✓ 1^{er} fils nommé diplomate (Aboua Charles) ;
1978 – 1979	«Hôbi» Marthe Kouso	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réconciliation entre les communautés ; ✓ Une équipe conduite par la cheffe Marthe Kouso est installée afin d'assurer l'intérim et la transition après le départ du chef Honorat. ;
1979 – 1983	«Hôbi» Alexandre Yapo	RAS
1983 – 1995	«Hôbi» Séka Jean	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1^{er} lotissement du village ; ✓ Attribution de forêt aux étrangers pour pratiquer l'agriculture ; ✓ Construction de bâtiments de 06 salles à l'école ; ✓ Arrivée du sous-préfet de l'époque Kouadio N'goran ; ✓ Construction d'un logement de maître ; ✓ Construction de la maison de la coopérative ; ✓ Arrivée de Laurent Gbagbo (opposant à l'époque) ; ✓ Arrivée de plusieurs autorités et ministres de l'époque (Charles Donwahi ; Jean jacques Béchio ; etc.) ; ✓ Démission du chef Séka ;

<p>1995 – 2010</p>	<p>«Hôbi» Monnet Sombo Emmanuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction du marché ; ✓ Construction du dispensaire ; ✓ Réhabilitation des bâtiments de l'école ; ✓ Acquisition du cimetière ; ✓ Début des travaux d'électrification du village ; ✓ 2^{ème} lotissement ; ✓ Construction de deux pompes hydrauliques villageoises (PHV) ; ✓ Construction de 04 logements pour les enseignants ; ✓ Construction du logement de l'infirmier ; ✓ Surpeuplement temporaire du village du fait de la crise postélectorale ; ✓ Démission du chef ;
<p>2011 à ce jour</p>	<p>« Nanan » Manouan Ediahou Lazare</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction d'un 4^{ème} bâtiment de l'école primaire ; ✓ Mise sous-tension au réseau électrique national ; ✓ Extension du réseau électrique ; ✓ Création d'une pompe Hydraulique à panneau solaire ; ✓ Début de construction de la maternité ; ✓ Début de construction de la maternelle ; ✓ Installation d'une radio communautaire ; ✓ Réhabilitation du 4^{ème} bâtiment de l'école par le conseil régional (CR) ;

Source : DGP

1.3. Milieu physique

Les ressources naturelles de la localité se déclinent en plusieurs points :

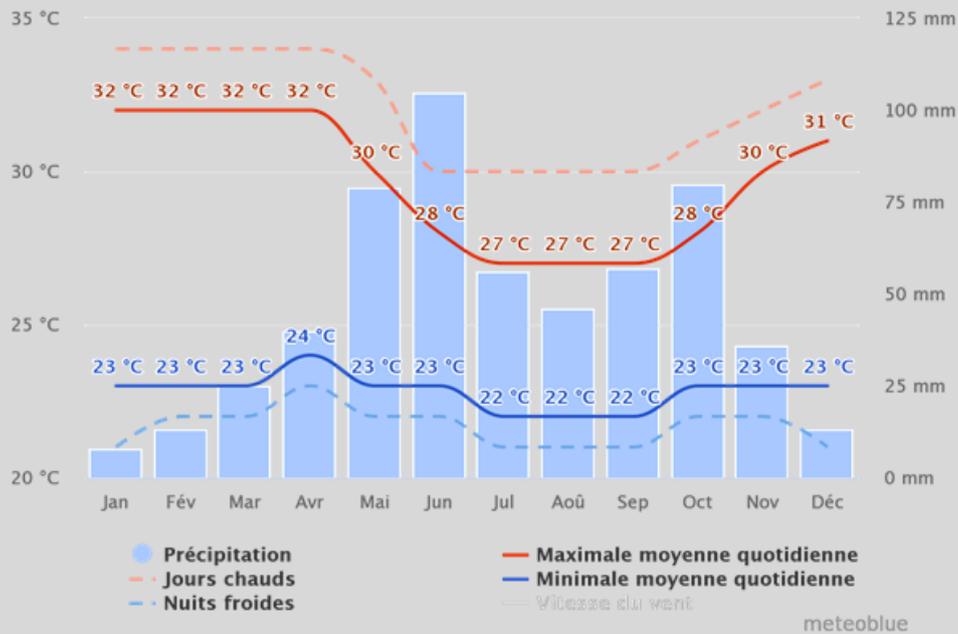
1.3.1. Climat à Yakassé - Comoé

Le village de Yakassé – Comoé à l'instar de toutes les Sous-préfectures du Sud forestier est couvert par un climat Subéquatorial très humide de type Attiéen avec une pluviométrie moyenne annuelle comprise entre 1300 et 2600 mm.

La plage de température est de 29° à 32° Celsius. Aussi on distingue quatre saisons dont :

- ✓ La grande saison des pluies : d'Avril à la mi – juillet, avec de fréquentes précipitations et de nombreux orages ;
- ✓ La petite saison sèche : de la mi – juillet à Septembre, où le ciel reste couvert,
- ✓ La petite saison des pluies : qui part de Septembre à Novembre, avec quelques petites précipitations ;
- ✓ La grande saison sèche : de Décembre à mars, marquée par les alizés du nord (harmattan).

Figure 2 : Températures et précipitations moyennes à Yakassé - Comoé¹



1.3.2. Relief et sol

Comme la plupart des villages situés dans le sud forestier de la Côte d'Ivoire, en particulier dans la région de la Mé, le relief de Yakassé-Comoé est très accidenté. Il est caractérisé par de nombreux talwegs² et des plaines dont l'altitude moyenne varie de 0 à 100 mètres. Ce relief expose de nombreux bas-fonds très hydromorphes, ainsi qu'un sol ferrugineux tropical qui est fortement dénaturé par l'érosion. Le pH du sol est acide, ce qui en fait un sol propice à la culture de plantes pérennes telles que le cacao et l'hévéa, comme mentionné dans la monographie de la sous-préfecture d'Alepé.

1.3.3. Flore et faune

Le village de Yakassé-Comoé est situé en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya, ce qui offre de nombreux avantages en termes de richesse naturelle. En effet, cette position géographique permet au village de bénéficier d'une variété d'essences forestières, dont la liste est présentée dans le tableau suivant :

¹ La "maximale moyenne quotidienne" (ligne rouge continue) montre la température maximale moyenne d'un jour pour chaque mois pour Yakassé – Comoé. De même, « minimale moyenne quotidienne" (ligne bleu continue) montre la moyenne de la température minimale. Les jours chauds et les nuits froides (lignes bleues et rouges en pointillé) montrent la moyenne de la plus chaude journée et la plus froide nuit de chaque mois des 30 dernières années. (Source : <https://www.meteoblue.com>)

² Ligne de plus grande pente, suivant le fond d'une grande vallée, d'un vallon, d'un ravin

Tableau 5 : Essence forestières présentes dans le village de Yakassé-Comoé

N°	Noms Vernaculaires (En Akyé)	Noms Commerciaux	Noms Scientifiques	Familles
1	Gni	Iroko	Clorophora SPP	Méliacées
2	Lokohua ou daipinchi	Acajou	Kaya Ivorensis	Méliacées
3	Tin	Fraké	Terminalia Superba	Combrétacées
4	Gnambi	Framiré	Terminalia Ivorensis	Combrétacées
5	Gnouan	Fromagé	Ceiba patendra	Bombacacées
6	M'bahun	Makoré	Thieghemella Heckelii	Sapotacées
7	Kpanda	Niangon	Tarrietia utilis	Sterculiacées
8	Obeche ou Kafa	Samba	Triplochiton Scleroxylon	Sterculiacées
9	Kokpè	Emien	Alstonia Boonei	Apocynacées
10	Djilo	Ilomba	Pycnanthus Angolensis	Moracées
11	Nonkpè	Adzobé	Lophira Alata	Ochnacées

Quant à la faune, nous pouvons énumérer la présence des espèces suivantes :

Tableau 6 : Essences fauniques présentes dans le village de Yakassé-Comoé

N°	Noms Vernaculaires (En Akyé)	Noms Commerciaux	Noms Scientifiques	Familles
1	Pichalet	Rat	Rattus	
2	Pibè	Aulacode commun	Trynomis swinderianus	Trynomyudae
3	Atchitchi	Civette	Verra Civetta	Veviridae
4	Thê	Athérure	Athérurus Africana	Hystricidae
5	Cossokpa	Écureuil		
6	Tchun	Singes	Cercopithecus SPP	Cercopithecinae
7	Beubeu	Chat sauvages	Felis libyca	Sylvestris
8	Akpanin	Chauves-souris		
9	Patôh	Varan		
10	Bé	Oiseaux		
11	Momdo	Escargots	Achatina marginata	Hilicidae

De nombreuses espèces animales et végétales sont malheureusement menacées de disparition en raison de plusieurs facteurs, tels que la déforestation, le changement climatique, ainsi que l'usage excessif de produits chimiques comme les produits phytosanitaires. Dans le village, les forêts sont en état de dégradation avancée, principalement en raison des activités agricoles telles que la culture du cacao et de l'hévéa.

1.3.4. Hydrographie

Le village de Yakassé-Comoé est situé dans une région disposant d'un réseau hydrographique dense. En effet, le village est traversé par le fleuve Comoé et cinq (05) rivières : Bokué, Kpèbou Mambê, Ogbobou et Yôbouê. Il est à noter que seul le débit de la rivière Mambê diminue pendant la saison sèche, alors que les quatre autres rivières, Bokué, Bèbou, Obiebou et Yôboué, conservent un débit régulier tout au long de l'année.

Photo 3 : le fleuve « Comoé » à Yakassé-Comoé



1.4. Démographie

D'après les données du RGPH 2014, Yakassé-Comoé compte une population de 1 198 individus, dont 960 sont des hommes et 909 sont des femmes. Cette population se caractérise par une grande diversité ethnique et culturelle. Bien que les chiffres les plus récents concernant les populations villageoises n'aient pas encore été communiqués, les résidents estiment que la population actuelle s'élève à environ 2 000 habitants.

La population de Yakassé Comoé est principalement constituée d'autochtones Attié, qui représentent environ 80% de la population totale. Les 20% restants sont composés d'allogènes, originaires principalement du Burkina Faso, du Mali, de la Guinée et du Togo, ainsi que d'autres ethnies comme les Lobi, les Baoulés, les Sénoufos et les Koulango. Cette diversité culturelle est une richesse pour le village, favorisant l'échange et la cohabitation pacifique entre les différents groupes ethniques.

1.5. Organisation sociale

1.5.1. La chefferie

L'organisation sociale à Yakassé-Comoé suit les normes habituelles des organisations sociales du sud de la Côte d'Ivoire. Cependant, cette organisation a connu de nombreuses évolutions au fil des ans. Les Attiés constituent un groupe ethnique homogène sur le plan culturel. Le village est dirigé par un chef assisté de notables, et son autorité s'étend sur l'ensemble des habitants du village. Initialement, la succession au poste de chef du village se faisait par génération, tous les membres d'une même génération étant susceptibles d'être choisis comme chef.

Cependant, en raison des nombreux changements et évolutions survenus dans la société, la sélection du chef du village est désormais confiée à un conseil de sages composé de notables du village. Pour choisir le chef, ils se réunissent dans des endroits isolés et discrets. Ils prennent en compte plusieurs critères fondamentaux tels que la bonne moralité et la fonction professionnelle du candidat, et le règne du chef est illimité.

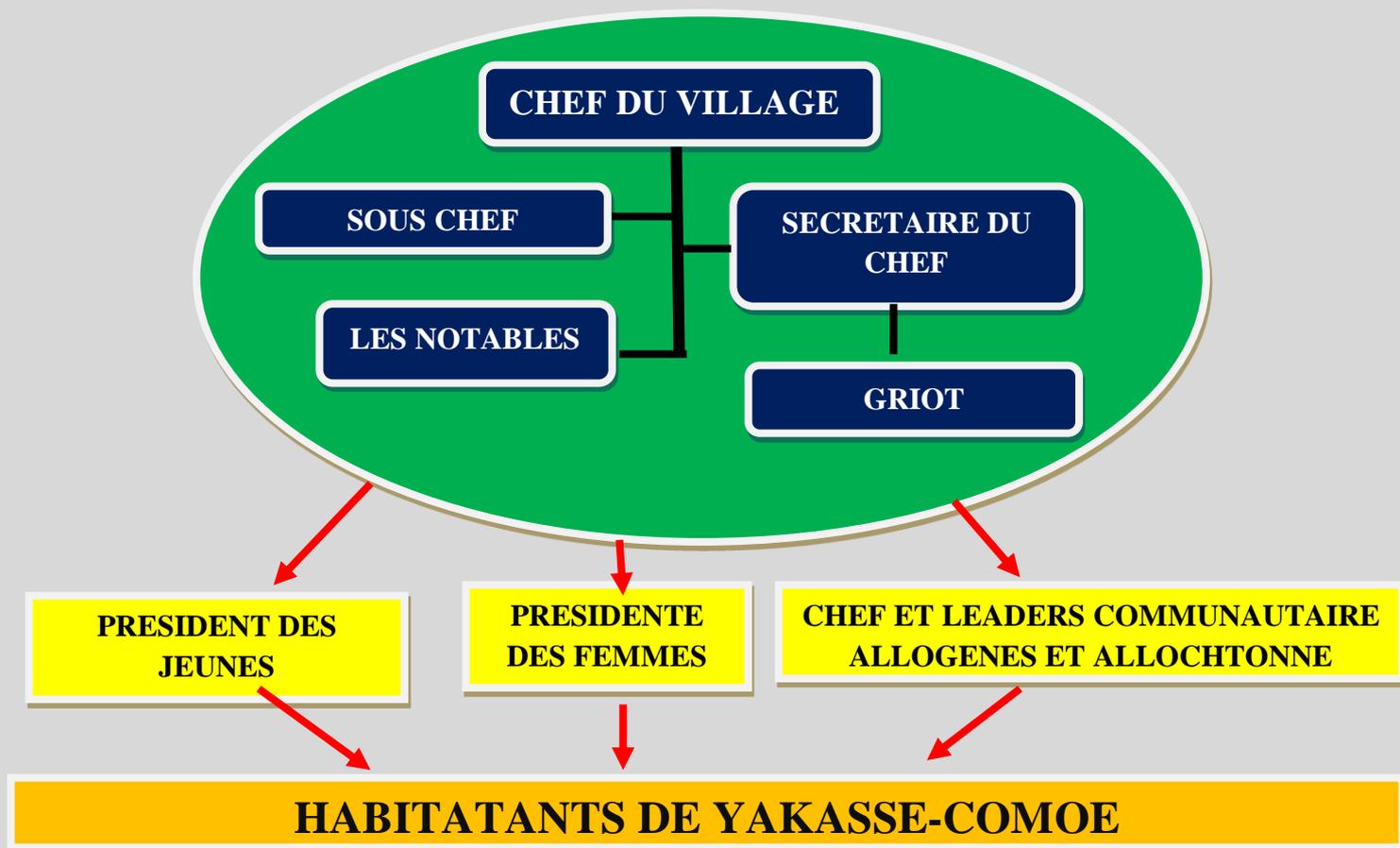
En outre, chaque communauté allogène et allochtone dispose également de son propre chef, qui est placé sous la tutelle du chef central Attié. Les jeunes et les femmes sont également représentés dans le processus de prise de décision pour les questions de développement du village. Les décisions importantes sont prises lors d'assemblées villageoises où toute la population est conviée.

Tableau 7 : Attribution et mode de désignation des membres de la chefferie

Membres de la chefferie	Attributions	Mode de désignation
Chef	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le garant moral des us et coutumes ✓ Le médiateur entre les parties en conflits ✓ Le garant de la paix sociale ✓ Le garant du développement du village ✓ L'artisan de la cohésion sociale au sein de sa population 	Désigné par le conseil des sages
01 Sous-chef	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assistant direct du chef ✓ Remplace le chef en cas d'indisponibilité 	Par le conseil des sages
01 Secrétaire du chef	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rend compte au chef des événements et problèmes du village 	Par le conseil des sages
03 Notables	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assiste le chef dans la gestion du village 	Par le conseil des sages
01 Griot	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Informe le village des décisions de la chefferie 	Par le conseil des sages

Source : Enquête village

Figure 3 : Structure du pouvoir socio-politique de Yakassé – Comoé



Le village de Yakassé–Comoé a connu jusqu’à ce jour onze (11) chefs depuis sa création, ce sont :

1. “Hôbi” Koffi Amlin (*Konan Kpéla*) ;
2. “Hôbi” Tanoh Adou (*Konan Twella*);
3. “Hôbi” Ogoua Achiepo;
4. “Hôbi” Abé Odokou Jean Baptiste ;
5. “Hôbi” Monnet Pierre;
6. “Hôbi” Koffi Honorat;
7. “Hôbi” Marthe Kouso;
8. “Hôbi” Alexandre Yapo;
9. “Hôbi” Séka Jean;
10. “Hôbi” Monnet Sombo Emmanuel;
11. “Hôbi” Manouan Ediahou Lazare.

1.5.2. Les us et coutumes

Les us et coutumes de Yakassé - Comoé sont similaires à ceux des autres villages Attiés de la région de la Mé. Il s’agit des habitudes alimentaires, des totems et interdits, des jours sacrés, des sites d’adoration, des funérailles, des alliances inter-ethniques.

1.5.2.1. Habitudes alimentaires

La gastronomie de Yakassé–Comoé met en valeur les ingrédients locaux tels que le manioc et la banane plantain, ainsi parmi les mets les plus appréciés dans le village, on retrouve le Foutou accompagné de la célèbre sauce Biékosseu, une spécialité locale, il peut aussi être accompagné avec la sauce graine, sauce gombo, sauce arachide, sauce pistache agrémentées d’escargot, de poisson ou de l’écrevisse.

Photo 4 : Mets en pays Attié



1.5.2.2. Totems, interdits, et jours sacrés

Le village de Yakassé-Comoé est soumis à des totems et des interdits. Les résidents sont strictement tenus de ne pas introduire de cabri vivant dans le village, bien que la viande de ce dernier puisse être consommée sur place. Les chiens sont également proscrits dans le village. En cas de fléau tel que l’épidémie de variole, il est interdit de piler du foutou la nuit et de transporter des régimes de graines de palme ou des fagots longs.

1.5.2.3. Mariage

Le mariage à Yakassé – Comoé se déroule en deux (2) étapes, il y a d’abord le « *Kôkôkô* » et le « *Mariage coutumier* ».

- *Le Kôkôkô*

Pour un cas de mariage, un parent (père ; oncle ; etc.) du prétendant doit se rendre dans la famille de la fille pour demander la main de la fille.

A cette étape, quelques présents sont offerts à la future belle famille, ce sont :

- ✓ une (01) Bouteille de Gin Royal ;
- ✓ une Bouteille de Vin;
- ✓ une Bouteille de grosse Bière ;
- ✓ une grande bouteille de sucrerie.

- **Le mariage coutumier**

Le mariage coutumier est la dernière étape qui lie définitivement le couple.

A cette cérémonie, les parents du marié doivent donner les dons suivants :

- ✓ Six (06) Bouteilles de Gin Royal ;
- ✓ Un (01) Sac d'igname;
- ✓ 01 Sac de Sel;
- ✓ 02 à 05 litre d'huile rouge;
- ✓ 01 Panier de poisson (capitaine / Assawa) ;
- ✓ 02 à 03 régimes de bananes ;
- ✓ 06 complets de pagnes ;
- ✓ 01 paire de chaussure ;
- ✓ Les accessoires de beauté (poudre / parfum / Miroir / etc.) ;
- ✓ 01 Kodjo rouge ;
- ✓ Une somme comprise entre 50.000 frs et 100.000 frs ;
- ✓ 01 pagne Kita (Pour les parents) ;
- ✓ 01 grosse serviette (Pour les parents) ;
- ✓ 02 Complets de pagnes (Pour les parents) ;
- ✓ 01 paire de chaussure (Pour les parents).

Après avoir offert tous les présents, le marié accorde à sa femme la permission de festoyer avec sa famille et ses amis pendant une période de trois jours, après quoi elle doit rejoindre son mari au foyer conjugal.

1.5.2.4. Des sites d'adoration,

Yakassé - Comoé est un village qui accueille toutes les communautés religieuses, y compris les Catholiques, les Méthodistes, les Musulmans, les Évangéliques, les Animistes, les Bouddhistes et les Harristes, sans aucune difficulté. Bien que la plupart de la population ait adopté une attitude laïque, une petite partie de la population demeure animiste et pratique leur culte dans une forêt sacrée appelée Kpatayôboué.

1.5.2.5. Droits à la terre

À Yakassé-Comoé, le chef de terre a un rôle important, bien qu'il ne fasse pas partie de la chefferie. Il est directement sollicité par le chef pour prendre certaines décisions importantes concernant le village. Nanan Aboa Charles est le chef de terre de Yakassé-Comoé et est appelé à effectuer des libations lors d'événements ou de cérémonies importantes dans le village. Cependant, il n'intervient pas dans la gestion des terres villageoises qui sont la propriété des familles. Le Comité Villageois de Gestion Foncière Rurale (CVGFR) est chargé de toutes les questions foncières.

1.5.2.6. Des funérailles

À Yakassé - Comoé, lorsqu'un décès survient, la famille du défunt doit annoncer la nouvelle au chef du village en lui présentant une bouteille de vin. Cette annonce doit être faite avant que les

pleurs et les lamentations ne commencent. Il convient également de noter qu'il existe trois types de funérailles dans le village :

✓ *Funérailles d'un « Bikon » chez les Attié*

Cette situation concerne le premier décès dans un couple, et lorsque le défunt a moins de dix-huit (18) ans.

Les funérailles dans ce cas ne sont pas publiques. Seul le couple éploré et les autres couples qui ont déjà vécu le « Bikon » y participent.

✓ *Funérailles d'un « Kobiéwou » chez les Attié*

Est qualifiée comme telle toute personne qui se donne volontairement la mort (suicide). Les funérailles d'un « **Kobiéwou** » sont similaires à celles des « Bikon », c'est-à-dire sans manifestation publique ; son inhumation se fait souvent sur le lieu de sa mort.

✓ *Les rites funéraires pour un décès normal.*

Pour ce type de décès, les différentes étapes des funérailles sont les suivantes :

- *Annonce du décès et charges des obsèques*

Lorsqu'un décès est constaté dans le village, la famille éplorée envoie une délégation de deux (2) ou trois (3) personnes auprès du chef du village afin de l'en informer officiellement.

Dans le cas où le décès survient hors du village, le messager a l'obligation d'aller l'annoncer au chef du village, muni d'une bouteille de Vin. Le chef à son tour fait appel à la famille éplorée pour lui annoncer officiellement le décès. Ce qui signifie que pour un décès constaté à l'extérieur du village, c'est le chef qui doit officiellement en informer la famille éplorée. A la suite du décès d'une femme mariée, les dépenses relatives à l'achat du cercueil, aux habits mortuaires et à la construction de la tombe incombent à l'époux. Toutefois, il est très important de noter qu'en pays Attié, plus particulièrement à Yakassé - Comoé, les décès s'annoncent toujours le soir après le dîner.

- *Cérémonie funéraire et inhumation*

A cette étape, les familles éplorées sont tenues d'informer le chef du déroulement des obsèques (date, lieu, dispositions prises pour l'accueil des personnes étrangères au village, etc.). Une purification des lieux de la cérémonie est faite à travers une libation afin de garantir la sécurité de tous.

Avant l'inhumation, les parents du défunt ou de la défunte désignent deux (02) personnes pour demander l'autorisation préalable à la chefferie du village.

- *Succession et veuvage*

Autrefois c'était les neveux qui héritaient de leurs oncles conformément au régime matrilinéaire en vigueur chez les Attié. Mais l'expérience a montré que dans la majeure partie des cas, les enfants du défunt étaient délaissés. C'est pourquoi à Yakassé, il est maintenant admis que les enfants héritent de leurs parents. Il est seulement désigné un responsable de famille à la suite du décès pour guider et veiller sur les enfants, la veuve et sur certains biens. Concernant le veuvage, la durée est de 12 mois.

A Yakassé - Comoé, durant 12 mois, le veuf ou la veuve est consigné à la maison, ne participe à aucune activité, n'adresse la parole à personne, sauf à un autre veuf ou à une autre veuve. Cependant une exception est faite à ceux qui résident en ville et qui y travaillent. Une cérémonie spéciale a lieu afin que ceux-ci puissent reprendre le service au bout d'une semaine de veuvage.

- *Levée de deuil*

Les grandes familles organisent la levée de deuil, une année après, à travers une cérémonie d'hommage au défunt.

1.5.2.7. Les fêtes et réjouissances

Mis à part les célébrations nationales courantes telles que le Nouvel An, Pâques et Noël, la seule occasion de célébration dans le village est la commémoration de l'incident (voir les événements marquants dans le profil historique) survenu entre le village et l'ancien sous-préfet, qui a lieu le 14 juillet.

1.5.2.8. Des alliances inter-ethniques

Les alliances inter-ethniques, également appelées "Toupkè", sont un trait culturel important en Côte d'Ivoire. Ces pactes de non-agression sont signés entre les ancêtres des différentes ethnies du pays et ont pour objectif de maintenir la paix et la cohésion sociale. Les Toupkè mettent l'accent sur la communication et encouragent le dialogue entre les différentes communautés. Ils visent à prévenir les conflits interethniques qui pourraient conduire à des violences de grande envergure.

En effet, ces alliances préconisent des règlements pacifiques de tous les différends et permettent de transformer les malentendus en histoires amusantes. Les Attié vivant à Yakassé-Comoé ont ainsi établi des alliances inter-ethniques avec les Dida pour favoriser une cohabitation pacifique entre les deux communautés.

Ces alliances sont un témoignage de la richesse culturelle de la Côte d'Ivoire et de l'importance accordée à la paix et à la coexistence harmonieuse des différentes ethnies du pays. Les Toupkè représentent une tradition ancestrale qui continue de jouer un rôle important dans la société ivoirienne d'aujourd'hui.

1.6. Organisations socio-économiques

L'enquête-village réalisée à Yakassé-Comoé, a permis de répertorier plusieurs organisations socio-économiques qui œuvrent pour le développement du village

Tableau 8 : Organisations internes du village

Nature	Organisations	Dates de création	Nombre de membre	Attributions et vocation	Responsables (Octobre 2022)
Organisations Internes du village	La chefferie	18 ^{ème} siècle	07	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Règlement des litiges ; ✓ Représente le village auprès de l'Administration ; ✓ Garant des traditions ; ✓ Le garant moral des us et coutumes ; ✓ Le médiateur entre les parties en conflits ; ✓ Le garant de la paix sociale ; ✓ Le garant du développement du village ; ✓ L'artisan de la cohésion sociale au sein de sa population. 	« Hôbi » Manouan Ediahouo Lazare
	Mutuelle	1976	Tout le village	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer au développement du village ; ✓ Médiateur dans les conflits entre chefferie et village ; ✓ Initiateur de projet de développement. 	M. Assi Amon
	L'association du 14 Juillet	2002	Tout le village	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer au développement du village ; ✓ Association culturelle qui commémore le raid du 14 juillet 1974 sur le village de Yakassé – Comoé ; ✓ Initiateur de projet de développement ; ✓ Entraider 	M. Ohoueu Celestin

	COGES Santé	2010	11	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer au développement du village ; ✓ Etre l'interface entre les communautés et le personnel soignant. 	M. Koffi Georges
	Association Islamique de Yakassé	1982	Toute la communauté	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer au développement du village ; ✓ Promouvoir l'Islam ; ✓ Entraide. 	M. Dago Yssouf
	AJMY (Association des jeunes Musulmans de Yakassé)	1990	La jeunesse musulmane	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer au développement du village ; ✓ Promouvoir l'Islam ; ✓ Entraide. 	M. Fanné Zoumana
	GVC de Yakassé-Comoé	1966	150	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Achat de Cacao ; ✓ Contribuer au bien-être des producteurs de Cacao. 	M.Ahinon Yenian Jacques
	COGES Ecole	1995	07	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Être l'interface entre les parents d'élèves, la communauté et le corps enseignant. 	M. Agui Atsain Patrick
	Association « Femmes Battantes »	2020	12	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer au développement du village ; ✓ Association d'entraide. 	Mme. Sombo Lucienne

Source : Enquête village

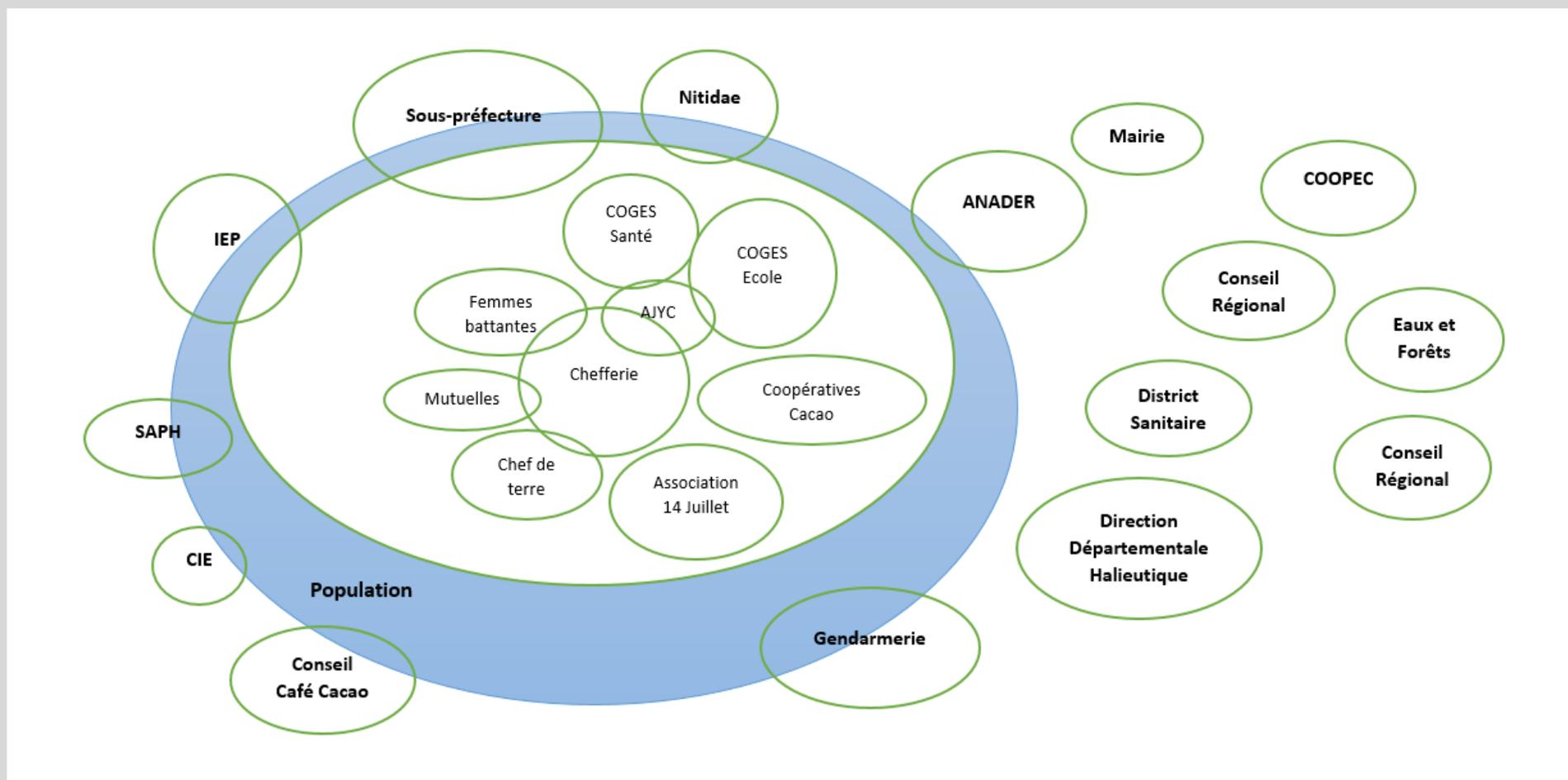
Tableau 9 : Organisations externes qui interviennent à Yakassé - Comoé

Nature	Organisations	Attributions et Vocation	Bureau
Organisations externes du village	Sous-préfecture	✓ Coordonne la mise en œuvre des actions de l'État et participe au développement local de celui-ci. Il garantit le maintien de l'ordre et la cohésion sociale.	Alepé
	Cantonement des Eaux et Forêts	✓ assurent des missions de surveillance, de contrôle et de protection des ressources Forestières, Fauniques et en Eau.	Alepé
	Inspection de l'enseignement primaire (IEP)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pilotage administratif et pédagogique d'une circonscription, sous l'autorité de l'inspecteur ; ✓ Évaluation des enseignants et du fonctionnement des écoles ; ✓ Formation des enseignants et animation pédagogique d'une circonscription ; ✓ Contribution à la préparation de la rentrée scolaire dans le premier degré ; ✓ Relations avec les communes, les groupements de communes et les partenaires de l'école ; ✓ Missions d'expertise dans le cadre du pilotage académique et départemental. 	Alepé
	ANADER	✓ Encadrement des producteurs.	Alepé
	La direction départementale de la production animale et des	✓ Planification, promotion et développement des productions animales, de l'aquaculture et de la pêche ;	Alepé

	ressources halieutiques (DDPRAH)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réglementation et contrôle de la qualité des aliments du bétail ; ✓ Amélioration, contrôle de la santé animale et la veille sanitaire ; ✓ Aménagement et gestion des infrastructures de pêche et d'aquaculture ; ✓ Promotion de la pêche maritime et fluvio-lagunaire ; 	
	SAPH	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encadrement des producteurs ; ✓ Former les planteurs à la saigner. 	
	Conseil Café –Cacao	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrôler les prix. 	Alepé
	Conseil Régional (CR)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation de projets de développement. 	Adzopé
	CIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Distribuer de l'énergie électrique. 	Alepé
	Nitidae	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encadrement des producteurs. ; ✓ Développement communautaire ; ✓ Foresterie. 	Abidjan

Source : Enquête village

Figure 4 : Diagramme de Venn dessiné par les jeunes de Yakassé-Comoé



Source : DGP

En examinant le diagramme de Venn illustré dans la Figure 4, on peut constater que le village possède de nombreuses organisations et associations internes qui entretiennent des relations étroites entre elles, ainsi qu'avec des acteurs externes tels que l'ANADER, Nitidae, le Conseil Café Cacao, SAPH, la CIE, et bien d'autres encore. La plupart de ces organisations externes sont impliquées dans la production de cacao, d'hévéa et dans la proximité du village avec la réserve de Mabi-Yaya.

Cependant, selon les dires de la population, les relations du village avec le Conseil Régional de la Mé et plusieurs autres structures étatiques pourraient être améliorées. La population affirme que ces structures sont inactives dans le village, malgré les nombreuses sollicitations soumises par écrit pour la réhabilitation de l'école, la construction d'une place publique, l'équipement du dispensaire, etc. Malheureusement, ces sollicitations restent sans réponse jusqu'à présent. Le village possède également une chefferie qui est au cœur de toutes les activités et actions entreprises par les différents acteurs.

1.7. Infrastructures et équipements

Yakassé-Comoé est un village qui a connu un développement important dans les années 1960, notamment avec la construction de nombreuses infrastructures sociales. Cependant, aujourd'hui, ces équipements sont dans un état de vétusté avancé, ce qui nécessite une rénovation et un renouvellement pour répondre aux exigences de modernisation.

Les infrastructures communautaires de Yakassé-Comoé sont essentielles pour le bien-être et le développement des populations. Elles comprennent des équipements tels que des écoles, des centres de santé, des lieux de culte, des pompes hydrauliques, et bien d'autres.

Ces équipements sont très importants pour les populations locales, car ils permettent d'améliorer leur qualité de vie en leur offrant des services de base tels que l'éducation, la santé, le culte et les loisirs. Cependant, leur état de dégradation actuel pose un problème majeur pour les populations, qui ne peuvent plus bénéficier de ces services dans des conditions optimales.

La rénovation et le renouvellement de ces infrastructures communautaires sont donc essentiels pour répondre aux besoins actuels des populations et pour leur permettre de se développer dans de bonnes conditions. Cela nécessite un investissement important en termes de ressources financières et humaines, ainsi qu'une bonne planification et une gestion efficace des projets de rénovation. Il est donc important que les autorités locales et les partenaires au développement travaillent ensemble pour mobiliser les ressources nécessaires et pour mettre en place des projets de rénovation et de renouvellement des infrastructures communautaires de Yakassé-Comoé. Cela permettra de garantir un meilleur accès aux services de base pour les populations locales et de favoriser leur développement économique et social.

Les différents équipements communautaires de Yakassé-Comoé sont reportés dans le tableau suivant

Tableau 10 : Les infrastructures et équipements

Désignations	Nombre	Année de réalisation	Source de financement	Etat de fonctionnalité	Observations	Organe de gestion
Lotissement	02	✓ 1967 ✓ 1986	✓ Village	✓ Réalisé	✓ 01 lotissement ✓ 01 extension	Chefferie
Groupe Scolaire	01	✓ 1958 ✓ 1982 ✓ 2017	✓ Village ; ✓ Le 4 ^{ème} Bâtiment construit sous le Fond des religieux Catholique d'Alepé à 80% ; ✓ Un bâtiment réhabilité par l'ex Conseil General d'Alepé.	✓ Fonctionnel	✓ Yakassé - Comoé 1&2 ne disposent pas de cantine fonctionnelle ✓ Les écoles manquent d'enseignants	COGES École
Pompe Hydraulique Villageoise	02	✓ 1977 ✓ 1984	✓ Gouvernement	✓ 02 Fonctionnelles	✓ Vétustes	Comité de Gestion des Pompes
Hydraulique Villageoise à Panneau Solaire	01	✓ 1996	✓ Gouvernement (CCC)	✓ Fonctionnel		Comité de Gestion des pompes
Centre de santé	01	✓ 2009	✓ Ex Conseil General (Projet FRAR)	✓ Fonctionnel	✓ Équipement et plateaux techniques insuffisants ; Dégradé	COGES Santé
Réseau électrique	02	✓ 2017 ✓ 2019	✓ CI-Energie	✓ Le réseau est fonctionnel		CIE

Marché	01	2018	✓ Gouvernement (Projet FRAR)	✓ Fonctionnel	Vétuste	Comité de Gestion du marché
Mosquée	01	1982	✓ Fidèles musulmans	✓ Fonctionnelle	En réhabilitation	Fidèles
Eglise	04	✓ 1958 ✓ 2020 ✓ 2020	✓ Missionnaires (Catholique) ✓ Fidèles	✓ Fonctionnelles		Fidèles
Boutiques	06	✓ 2021 ✓ 2022 ✓ 2006	✓ Des particuliers	✓ Fonctionnelles		
Réseau téléphonique	02	✓ 2019 ✓ 2012		✓ Fonctionnel	Le réseau Moov ne passe pas	
Magasins de stockage Cacao	01	✓ 1988	✓ Village	✓ Fonctionnelle		Comité de Gestion

Source : Enquête – village

1.7.1. Lotissement

Le premier lotissement du village fût effectué en 1967 sur fond propre du village, il y'a ensuite eu une extension en 1988 sur fond propre du village.

1.7.2. Réseau Hydraulique

Le village dispose de trois pompes pour l'approvisionnement en eau potable, dont deux sont à motricité humaine et une fonctionne grâce à un panneau solaire. La gestion de l'eau est attribuée à un comité composé de cinq membres, qui supervise non seulement le fonctionnement des pompes, mais également la collecte de fonds pour financer d'autres projets communautaires.

Grâce aux fonds générés par le comité de gestion, le village peut non seulement maintenir le bon fonctionnement de ses systèmes d'approvisionnement en eau potable, mais également financer d'autres projets bénéfiques pour la communauté.

Photo 5 : HVA de Yakassé-Comoé



1.7.3. Réseau téléphonique

Il est important de souligner que Yakassé-Comoé ne dispose pas d'antennes téléphoniques. Cependant, les réseaux Orange et MTN sont disponibles dans le village.

1.7.4. Religion

Construite en 1982, la mosquée du village est actuellement en cours de réhabilitation depuis 2001. La communauté musulmane, qui compte environ 200 fidèles, y pratique ses rites. Par

ailleurs, le village dispose de plusieurs églises, notamment la Mission Catholique, une église Méthodiste en construction et plusieurs églises évangéliques.

1.7.5. Foyer des Jeunes

Le village ne possède pas d'infrastructures pour la gestion des affaires sociales telles que les réunions, le règlement des litiges ou encore les réceptions. Par conséquent, les rencontres se tiennent généralement sur la place du marché.

1.7.6. Marché Couvert

Depuis 1988, le village possède un marché couvert, cependant celui-ci est actuellement en mauvais état et n'est plus considéré comme moderne.

Photo 6 : Marché couvert de Yakassé – Comoé



1.7.7. Réseau électrique

Le village de Yakassé-Comoé a été relié au réseau électrique depuis 23 Mars 2017.

1.7.8. Réseau Routier

Le village est géographiquement relié aux autres localités de la zone grâce à un réseau de routes et de pistes non revêtues. Toutefois, il est important de souligner que ces voies de communication présentent des difficultés d'accès, en particulier pendant les périodes de pluie. En conséquence, le niveau d'accessibilité du village demeure très bas, ce qui est une réalité commune à la plupart des villages de la région de la Mé. Cette situation pose de nombreux défis pour les habitants du village, tant sur le plan économique que social. Les difficultés d'accès aux marchés, aux services de santé, à l'éducation et à d'autres opportunités sont autant d'obstacles qui entravent le développement et la qualité de vie des résidents.

Photo 7 : *Axe Yakassé-Comoé – Alepé*



1.7.9. Infrastructures et équipements sanitaires

Le village de Yakassé-Comoé a mis en place un centre de santé en 2008, qui a commencé à fonctionner en 2010. Actuellement, seul le dispensaire est opérationnel, mais il rencontre quelques difficultés en termes d'équipement. La maternité est en cours de construction et l'infirmier du dispensaire assurent les fonctions de sage-femme.

Outre le village, le dispensaire couvre également le village voisin M'Bohoin et seize (16) campements, dont Assikro. Le taux de fréquentation est d'environ dix (10) malades par jour, avec la majorité des patients souffrant de paludisme en raison de l'environnement herbeux du village, selon les informations fournies par l'infirmier du dispensaire.

Le dispensaire dispose d'eau courante et de trois (03) lits d'hospitalisation. Le centre de santé compte un (01) infirmier d'état (IDE).

Photo 8 : *Le centre de santé de Yakassé – Comoé*



1.7.10. Infrastructures et équipements scolaires,

Le village de Yakassé-Comoé abrite un groupe scolaire constitué de deux écoles primaires, l'EPP Yakassé-Comoé 1 et 2. La première école a été construite en 1957 et dispose actuellement de six classes, accueillant cinq enseignants. La seconde école, quant à elle, a été construite en 1977 et possède également six salles de classe et six enseignants. Cependant, le groupe scolaire souffre cruellement d'un manque d'équipements tels que des latrines, de l'eau courante, une cantine, une bibliothèque et des manuels scolaires. Les travaux de construction de la maternelle, financés par le village, ont été interrompus en raison de contraintes financières. Les logements des enseignants sont également en mauvais état et insuffisants.

Il est important de souligner que le village ne dispose pas de collège de proximité. Les élèves qui ont réussi leur examen de sixième doivent se rendre à Alepé, qui est à une distance de 12 kms, pour poursuivre leurs études secondaires. Cependant, les Chefs des villages de Yakassé-Comoé, Abrotchi et M'Bohoin ont envoyé une demande conjointe au Président du Conseil Régional de la Mé le 20 octobre 2022, demandant la construction d'un collège de proximité. Ils sont en attente d'une réponse favorable de sa part.

Photos 9 : Groupe Scolaire de Yakassé – Comoé



Tableau 11 : Effectifs des élèves de EPP Yakassé –Comoé 1 (Année académique : 2021 – 2022)

Niveau	Sexe		Effectif Total	Enseignants			
	Garçons	Filles		Affectés		Volontaires	
				H	F	H	F
CP1	15	15	30	03	02	00	00
CP2	13	10	23				
CE1	10	14	24				
CE2	05	09	14				
CM1	09	13	22				
CM2	07	06	13				
TOTAL	59	67	126	03	02	00	00

Source : Directeurs d'écoles

Tableau 12 : Effectifs des élèves de EPP Yakassé – Comoé 2 (Année académique : 2021 – 2022)

Niveau	Sexe		Effectif Total	Enseignants			
	Garçons	Filles		Affectés		Volontaires	
				H	F	H	F
CP1	24	19	43	03	03	00	00
CP2	14	14	28				
CE1	11	17	28				
CE2	08	07	15				
CM1	16	11	27				
CM2	15	10	25				
TOTAL	88	78	166				

Source : Directeurs d'écoles

Tableau 13 : Effectifs Total des élèves du Groupe Scolaire de EPP Yakassé – Comoé (Année académique : 2021 – 2022)

Niveau	Sexe		Effectif Total	Enseignants			
	Garçons	Filles		Affectés		Volontaires	
				H	F	H	F
CP1	39	34	73	06	05	00	00
CP2	27	24	51				
CE1	21	31	52				
CE2	13	16	29				
CM1	25	24	49				
CM2	22	16	38				
TOTAL	147	145	292				

1.7.11. Autres infrastructures et équipements

Les installations économiques à Yakassé-Comoé incluent des boutiques, des cabines téléphoniques, des moulins mobiles de manioc, des boxes mobiles money, des restaurants, des maquis, des entrepôts de stockage de cacao, des poissonneries et des kiosques. Les boutiques, qui constituent la majorité de ces installations, sont situées principalement dans le centre du village et sont utilisées comme lieu d'approvisionnement en produits alimentaires et autres marchandises.

1.8. Activités économiques

1.8.1. Agriculture

Du fait de sa position géographique, Yakassé-Comoé bénéficie d'une pluviométrie abondante, aussi, la fertilité de ses sols ont permis l'expansion des cultures pérennes comme le Cacao, l'Hévéa, et surtout des cultures vivrières comme le manioc.

Cependant, le circuit de commercialisation de ces cultures demeure très mal organisé à cause de l'inexistence véritable d'une organisation de producteurs agricoles.

Tableau 14 : Classement par ordre d'importance des spéculations pratiquées dans le village

Cultures	Spéculations	Existence	Mode de culture	Rang
Cultures pérennes / Industrielles produites	Cacao	Oui	Culture pure	1 ^{er}
	Café	Non		NC
	Hévéa	Oui	Monoculture	2 ^{ème}
	Palmiers à Huile	Oui	Monoculture	3 ^{ème}
	Anacarde	Non		NC
	Cola	Non		NC
Cultures Vivrières produites	Banane plantain	Oui	Culture pure et/ou associée aux cultures vivrières	2 ^{ème}
	Riz	Oui	Culture marginale	5 ^{ème}
	Mais	Oui	Culture marginale	3 ^{ème}
	Igname	Oui	Culture marginale	4 ^{ème}
	Manioc	Oui	Culture pure	1 ^{er}
	Arachide	Oui	Culture marginale	7 ^{ème}
	Tarot	Oui	Culture marginale	6 ^{ème}
Cultures Maraichères produites	Piment	Oui	Culture marginale	1 ^{er}
	Aubergine	Oui	Culture marginale	2 ^{ème}
	Gombo	Oui	Culture marginale	3 ^{ème}
	Tomate	Oui	Culture marginale	4 ^{ème}
	Laitue	Non		NC
	Concombre	Oui	Culture marginale	5 ^{ème}
	Oignon	Non		NC

Source : Enquête village

Le tableau ci-dessous présente les productions annuelles des groupements de producteurs de cacao et d'hévéa à Yakassé-Comoé au cours des deux dernières années, il s'agit des productions des différents groupements de producteurs (Cacao et Hévéa) recueillie par la chefferie de Yakassé-Comoé.

Nous remarquons une croissance de plus de 6% au niveau du Cacao et de plus de 9% au niveau de l'hévéa.

Tableau 15 : Production des deux principaux produits de rentes, sur les deux dernières années

Périodes	Tonnages réalisés (T)	
	Cacao	Hévéa
2020 – 2021	98 T	998 T
2021 – 2022	105 T	1 100 T
TOTAL	203 T	2 098 T

Source : Chefferie

Le calendrier agricole élaboré par les femmes du village nous donne clairement les saisons agricoles des cultures citées ci-dessus.

Tableau 16 : Calendrier agricole du village de Yakassé-Comoé

ACTIVITES	ACTEURS	PERIODE											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
AGRICULTURE													
– Hévéculture	Hommes												
• La saignée													
• L'entretien													
• Fertilisation ou l'entretien phytosanitaire													
– Manioc	Hommes, Femmes												
• Défrichage													
• Préparation du terrain													
• Planting													
• Entretien													
• Récolte													
– Cacao culture	Hommes												
• Entretien													
• Pulvérisation													
• Fertilisation													
• Récolte													
• Séchage													
PECHE													
• Ecrevisses	Hommes												
COMMERCIALISATION													
– Hévéas	Hommes, Femmes												
– Manioc													
– Cacao													
– Produits de pêche													
ACTIVITES SOCIO – CULTURELLES													
– La fête de la Tabaski	Tout le monde												
– La fête du Ramadan													
– Le Nouvel an													
– La fête du 14 juillet													
– La Pâques													
– La Noel													
– La Fête des indépendances													
– Le tournoi de Maracaña													
– La fête des pères													
– La fête des mères													

Source : DGP

1.8.1.1. Systèmes de Cultures

La zone est dominée par un système de culture, qui est en partie dû à la pression foncière, il s'agit:

✓ Système de culture associé aux cultures vivrières ou légumières

Dans ce système de culture, le terrain est d'abord défriché et préparé avant de procéder au planting des plants de cacao, d'hévéa et de palmiers à huile. Afin d'entretenir le site, le producteur peut associer ces plantes avec des cultures vivrières telles que la banane plantain, le manioc, l'igname, le piment, etc.

En général, à partir de la troisième année, une fois que les plantes de cacao, d'hévéa ou de palmier ont grandi, les cultures vivrières et légumières sont retardées et retirées de la plantation pour laisser les plantes de cacao, d'hévéa et de palmiers à huile occuper tout le terrain.

1.8.2. Pêche

Le village de Yakassé-Comoé dispose d'une grande richesse en ressources naturelles telles que le fleuve Comoé, qui est l'une de ses principales forces. Les habitants du village pratiquent la pêche artisanale à petite échelle en utilisant des cannes à pêche et d'autres équipements traditionnels. Cependant, la formalisation et l'organisation des pêcheurs du village en association sont actuellement en cours. La pêche reste une activité importante pour les populations locales, qui cherche à améliorer leur productivité et à mieux valoriser les produits du fleuve.

Les produits issus de la pêche sont principalement destinés à la vente locale. Les habitants ont développé une relation étroite avec le fleuve Comoé et ils y trouvent également des ressources pour leur subsistance quotidienne telles que l'eau pour la consommation, l'irrigation des champs, la lessive et autres activités domestiques.

Cependant, les habitants reconnaissent que la gestion durable des ressources en eau et la protection de l'environnement sont des enjeux cruciaux pour leur communauté et pour les générations futures. Les autorités locales et les organisations externes travaillent ensemble pour mettre en place des mesures visant à protéger et à gérer durablement les ressources en eau de la localité.

1.8.3. Élevage

À Yakassé-Comoé, l'élevage est une pratique profondément enracinée dans la tradition. Les animaux élevés sont principalement des moutons, des volailles et des porcs, entre autres. Cependant, la divagation des animaux peut souvent causer des conflits au sein de la communauté villageoise.

Tableau 17 : Types élevages pratiqués (du plus pratiqué au moins pratiqué) dans le village

Elevage	Existence	Types d'élevage	Rang	Observations
Aviculture	Oui	Traditionnel	1 ^{er}	
Ovins	Oui	Traditionnel	2 ^{ème}	Divagation
Porcins	Oui	Traditionnel	3 ^{ème}	Divagation
Bovins	Oui	Traditionnel	4 ^{ème}	Divagation
Caprins	Non		NC	
Apiculture	Non		NC	
Pisciculture	Non		NC	

Source : enquête village

1.8.4. Commerce

Depuis l'année 1988, le village dispose d'un marché couvert qui accueille diverses activités commerciales, telles que la vente d'attiéké, de bananes, de produits alimentaires et de marchandises en tout genre. Cette infrastructure a permis aux habitants du village d'avoir accès à une grande variété de produits locaux, ainsi que de contribuer au développement économique du village.

En plus de cela, le village dispose également d'une supérette et de trois (03) poissonneries locales, ce qui permet aux habitants d'acheter des produits frais et de qualité. Chaque semaine, le marché hebdomadaire d'Alepé est un lieu de rencontre important pour les résidents du village et les habitants des villages et villes voisins.

L'arrivée de l'électricité dans le village a permis le développement de petites activités génératrices de revenus. En effet, de nombreux habitants ont pu démarrer des activités telles que la vente de produits artisanaux, la réparation de machines, la location de matériel et bien plus encore. Cela a eu un impact positif sur la qualité de vie des habitants du village et a contribué à renforcer la communauté locale.

Malgré ces avancées, le village est confronté à un défi majeur : les mauvaises conditions des routes locales. Les opérations commerciales sont souvent entraînées par l'état difficile des routes, ce qui affecte la productivité et la rentabilité des entreprises locales. Cependant, les habitants du village continuent de travailler dur pour surmonter ces obstacles et continuent à développer leur économie locale.

Photo 10 : Supérette et Poissonnerie à Yakassé –Comoé



Tableau 18 : Marchés environnants et jours d'animation

Localités	Jours	Distances
Alepé	Jeudi	32 km
Yakassé – Comoé	Mercredi	

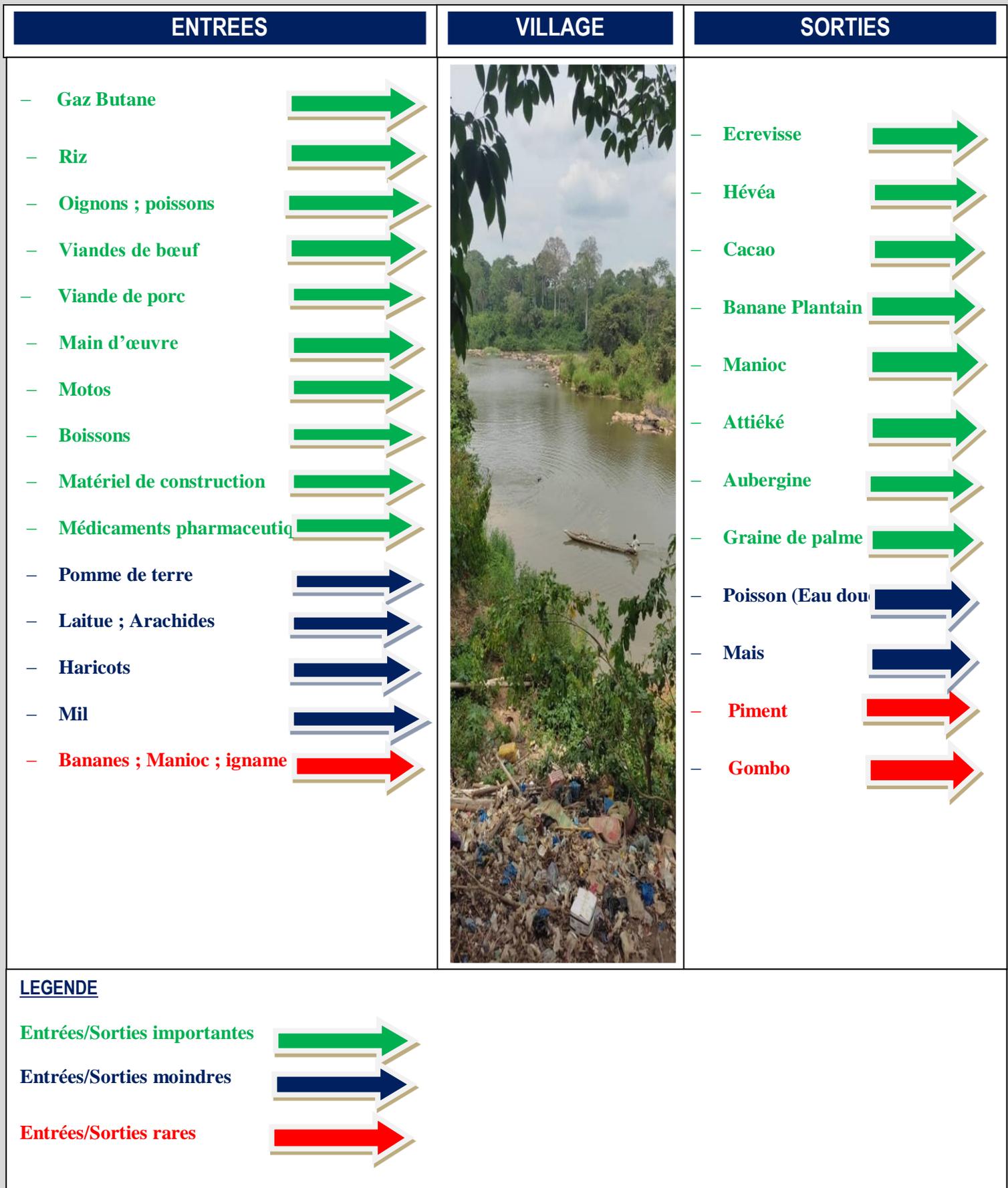
Source : DGP

Pour une analyse plus approfondie des échanges commerciaux du village avec l'extérieur, ainsi que pour déterminer la balance commerciale, les femmes et les jeunes du village se sont réunis pour élaborer un diagramme des flux physiques.

Ce diagramme est un outil utile qui permet de visualiser les flux physiques de marchandises et de services entre le village et les régions environnantes. Il peut aider à identifier les tendances et les modèles d'échange, à évaluer les opportunités et les défis commerciaux, ainsi qu'à prendre des décisions éclairées en matière de développement économique.

Le tableau ci-dessous représente le diagramme des flux physiques du village de Yakassé-Comoé, qui détaille les échanges commerciaux entre le village et les localités voisines en termes de produits et de services. Ce diagramme a été élaboré avec la participation active des membres de la communauté, ce qui en fait un outil précieux pour comprendre l'économie locale et pour planifier le développement économique futur.

Tableau 19 : Diagramme des flux physiques de Yakassé – Comoé



1.8.5. Autres activités

Hormis l'agriculture et la pêche, les métiers informels comme la mécanique moto, la coiffure, et la maçonnerie se pratiquent dans le village.

1.9. Analyse Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (FFOM)

Yakassé-Comoé est une localité qui dispose de nombreux atouts et de potentiels qui pourraient être exploités pour favoriser son développement. Il convient également de noter que les habitants ont procédé à une identification des potentialités, des contraintes, des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces lors des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP). Des questionnaires ont également été distribués aux communautés afin d'affiner les données recueillies. Par ailleurs, certains membres de la communauté ont été interviewés de manière semi-structurée afin de fournir davantage d'informations sur les atouts du village.

Tableau 20 : Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'infrastructures de bases (Ecoles, Dispensaire, Marché, HVA, Electricité, etc.) ; ✓ Proximité avec la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya ; ✓ Existence d'une mutuelle ; ✓ Proximité avec le Fleuve Comoé ; ✓ Existence de carrières de sables ; ✓ La Jeunesse de la population ; ✓ Existence des Eglises ; ✓ Existence d'une Mosquée ; ✓ Pluviométrie abondante ; ✓ Existence d'une Coopérative agricole ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pistes d'accès au village dégradées ; ✓ Routes impraticables ; ✓ Mobilisation difficile de la population dans le village ; ✓ Manque d'infrastructure d'accueil ; ✓ Mauvaise gestion de la carrière de sable ; ✓ Insuffisance des infrastructures de transport ; ✓ Inexistence de pharmacie médicale ; ✓ Inexistence de certaines infrastructures scolaires et sanitaires ;
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence de plusieurs structures dans le village : Nitidae ; SAPH, ANADER, Conseil café cacao ; ✓ Présence du Conseil Régional (CR) ; ✓ Présence du projet PRM 2 ; ✓ Proximité du village de son chef – lieu de sous-préfecture et de département ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prolifération de la drogue ; ✓ Exploitation forestière ; ✓ Insécurité ; ✓ Instabilité des pluies ; ✓ Orpaillage Clandestin ;

Source : DGP

1.10. Genre et développement communautaire

Selon l'ONU, sur 1,3 milliards de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, 70% sont des femmes, elles ont été longtemps ignorées des programmes de développement ou assignées à un rôle passif de sujet vulnérable. Ce n'est que depuis les années 70 que les femmes sont associées en tant qu'actrices aux différents programmes de développement. L'objectif aujourd'hui est double : intégrer à tous les programmes d'action l'horizon commun de l'égalité des sexes (Intégration du Genre) et renforcer le pouvoir d'action des femmes dans tous les domaines de développement (« empowerment » ou renforcement), d'où la nécessité de lier genre et développement communautaire.

Par « genre » on entend la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes ; cependant, le développement communautaire se définit comme étant "un processus où les membres de la communauté se réunissent pour prendre des mesures collectives et trouver des solutions à des problèmes communs. (Source : ONU).

1.10.1. Intégration du Genre

Le rôle des femmes à Yakassé-Comoé est très significatif, car elles sont impliquées dans toutes les instances décisionnelles du village. Elles prennent part aux réunions et aux assemblées villageoises aux côtés des hommes, et sont organisées depuis 2020 en une association nommée « Femmes Battantes de Yakassé-Comoé », dont la présidente est Madame Sombo Lucienne. Cette association est principalement composée de jeunes femmes très actives dans leur communauté.

Les femmes de Yakassé-Comoé ont les mêmes droits que les hommes en matière d'héritage et peuvent devenir chefs de village, démontrant ainsi l'égalité entre les sexes. Elles sont également très présentes dans le domaine du sport, avec une équipe de football féminin qui représente leur village et promeut l'importance de la participation des femmes dans le sport.

Photo 11 : Équipe féminine de football de Yakassé-Comoé



1.10.2. Autonomisation

A Yakassé-Comoé, des associations féminines d'entraide existent dans l'agriculture et le commerce, ce sont les associations : « Association Femmes Battantes » (AFB) et « Associations de jeunes musulmanes de Yakassé-Comoé » (AJMYC), elles ont pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et favoriser l'autonomisation de la femme rurale, mais le principal problème au niveau de ces associations reste le manque de formalisation administrative, elles n'ont pas de documents administratifs pour prouver leur existence, ce qui ne facilite pas leur accès aux financements des institutions de microfinance.

Il est important de signaler que la plupart des femmes du village ne bénéficient pas du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), car elles ne connaissent pas la procédure pour rentrer en possession de ce fonds.

Le FAFCI est un programme de financements de microprojets initié en 2012 par la Première Dame Dominique Ouattara afin de porter assistance aux femmes de Côte d'Ivoire.

1.11. Données environnementales et changements climatiques

Comme la plupart des villages en périphérie de la RNMY, le village de Yakassé-Comoé fait face à une pénurie de terre cultivable. Cette situation a incité certains riverains locaux à infiltrer la RNMY pour défricher de nouvelles terres, croyant pouvoir augmenter leur production agricole et donc leurs revenus.

Plusieurs actions aujourd'hui sont en train d'être menées par des structures nationales (ANADER, SAPH, GVC de Yakassé-Comoé, etc.) et ONG (Nitidae) afin de résoudre ce problème, nous avons entre autres comme action, les reboisements, la réhabilitation de vieilles plantations de Cacao et des formations agricoles qui aideront certainement les producteurs à revaloriser de manière simple et bio leurs plantations et donc à augmenter leurs revenus agricoles.

Cependant, le village n'est pas épargné par les effets néfastes du changement climatique, qui se manifestent dans le village par une forte augmentation de la température et un bouleversement des cycles culturels, à cela s'ajoute l'extraction massive et anarchique du sable dans le fleuve Comoé et l'orpaillage clandestin en amont du fleuve Comoé.

Aujourd'hui, les effets du changement climatique, les prélèvements massifs de sable dans le fleuve Comoé et l'utilisation de produits dangereux comme le mercure par les orpailleurs clandestins en amont du fleuve Comoé pour extraire l'or bouleversent le paysage du village ; ils affectent la qualité de l'eau, de l'air et du sol, ces prélèvements de sable sont par ailleurs susceptibles de modifier le fonctionnement hydrologique des cours d'eau, notamment le fleuve Comoé et tout particulièrement de provoquer l'érosion des sols. Au risque d'exposer les populations à des risques accrus d'inondation, et d'érosion.

Aussi, l'augmentation des températures dû au changement climatique impacte négativement la qualité des sols qui deviennent de moins en moins fertiles. Ce qui entraîne la diminution des

rendements donc de la productivité des exploitations. Concernant les cultures vivrières ce sont les cycles culturaux qui se voient perturbés par les effets du changement climatiques.

Photo 12 : *Exploitation de sable en bordure de rivière*



1.11.1. Diagnostic de vulnérabilités climatiques

Tableau 21 : Diagnostic de vulnérabilités climatiques

Risques identifiés	Conséquences	Impacts observés	Niveau de risque actuel	Mesures de réduction des risques en place et/ou d'ajustement	Niveau de risque futur (2050)
Accroissement de l'érosion des sols (hydrique et éolienne)	<ul style="list-style-type: none"> Baisse des rendements et productions à cause d'une moindre fertilité ; Montée en puissance des herbes et végétaux envahissants ; Disparition de certaines espèces végétales ; Présence marquée de concrétions, gravillons, cuirasses et cailloux dans le sol. 	Les rendements sont affectés par cette érosion constatée par les agriculteurs sur les cultures de rentes	Moyen	Pratiques de conservation du sol et Amendement	Fort
Inondation des cours d'eaux	<ul style="list-style-type: none"> Les cultures vivrières pratiquées dans les basfonds sont inondées ; Les routes sont coupées perturbant le trafic des biens et des marchandises 	Les productions sont affectées par cette inondation constatée par les producteurs sur les cultures	Fort	Pratiques de conservation et aménagement des basfonds	Fort
Vents fréquents et violents	<ul style="list-style-type: none"> Les bois d'hévéas sont abattus ; Toitures de maisons décoiffées 	Baisse de la production d'hévéa.	Faible	Pratique d'agroforesterie	Fort
Forte chaleur	<ul style="list-style-type: none"> Assèchement des jeunes plants de cacao et d'hévéa 	<ul style="list-style-type: none"> Baisse des productions agricoles ; Pauvreté grandissante ; 	Moyen	Pratique d'agroforesterie	Fort

Source : Enquête village

1.11.2. Matrice d'Adaptation selon la perception des changements climatiques

Tableau 22 : Matrice d'adaptation aux changements climatiques (Source : Enquête village)

Perception de l'évolution du climat par les acteurs du village	Ressources, secteurs ou groupes exposés à cette évolution	Effets de cette évolution sur la ressource, le secteur ou le groupe exposé	Mesures entreprises	Défis actuels par rapport aux efforts de lutte contre les changements climatiques	Identification des tendances futures de cette évolution (projections climatiques)	Evaluation des stratégies/mesures d'adaptation actuelle face aux conditions futures
<p>-Irrégularité des pluies</p> <p>-Inondation</p> <p>-Chaleur excessive</p>	<p>-Agriculture et maraîchage en particulier ;</p> <p>-Agriculture, le secteur du commerce, et la population toute entière ;</p> <p>-Producteur de cacao et d'hévéa ;</p>	<p>-Développement anormal des cultures ;</p> <p>-Perte de récoltes et des gains ;</p> <p>-Migrations ;</p> <p>-Cherté de la vie ;</p> <p>-Ralenti les activités commerciales ;</p> <p>-Conflits sociaux relatifs à l'utilisation des ressources naturelles ;</p> <p>_Conflits foncier relatifs à l'occupation des terres ;</p>	<p>-Protection des habitats (zones humides) ;</p> <p>-Agroforesterie ;</p> <p>-Dispositifs de stockage de l'eau ;</p> <p>-Délimitation des parcelles et terroirs villageois ;</p>	<p>-Capacités techniques et d'analyse ;</p> <p>-Développement des projets et mobilisation des ressources de financement ;</p> <p>-Capacités administrative et institutionnelle pour accompagner les producteurs de maraîchers dans la mise en place de pratiques résilientes ;</p> <p>-Capacités administrative et institutionnelle pour accompagner les producteurs de cacao et d'hévéa dans la mise en place de pratiques résilientes ;</p>	<p>Augmentation de la pluviométrie annuelle</p> <p>Intensification des épisodes pluvieux</p> <p>Augmentation continue des températures</p>	<p>Les mesures paraissent pertinentes ; nécessité d'envisager des ouvrages ou pratiques de protection contre l'érosion</p>

II. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMEN

Le 4 juillet 2022, un atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP) a été mené dans le village de Yakassé-Comoé, afin d'identifier les besoins de la population. Les résultats ont révélé 10 domaines d'importance pour la communauté, à savoir : agriculture et élevage, éducation, accès à l'eau et à l'électricité, routes et transport, hygiène et santé, communication, culture et loisirs, cohésion sociale et bonne gouvernance, environnement et commerce. Toutes les difficultés rencontrées dans chaque domaine ont été consignées et analysées dans des arbres à problèmes correspondants.

2.1. Domaine 1 : Agriculture, Elevage et Pêche

Dans le domaine de l'agriculture, qui reste l'activité principale des habitants du village de Yakassé-Comoé, le problème central qui s'est dégagé lors du Diagnostic Global Participatif (DGP) est :

- **les revenus des producteurs agricoles sont faibles.**

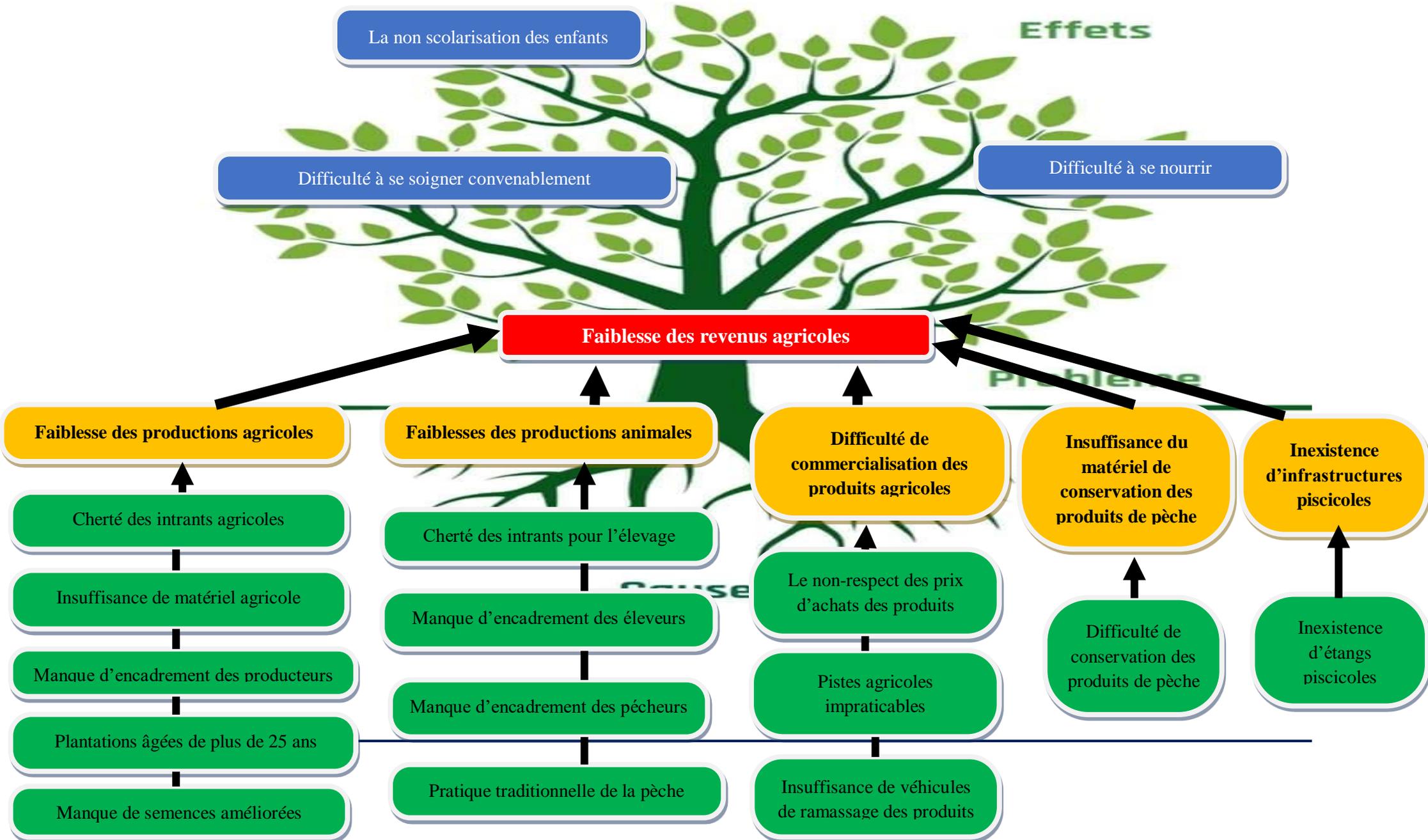
La situation difficile des producteurs dans le village est principalement causée par plusieurs facteurs. Tout d'abord, les productions agricoles sont faibles, ce qui signifie que les agriculteurs ont du mal à obtenir des récoltes suffisantes pour nourrir leur famille et vendre des produits sur le marché. En outre, les productions animales sont également faibles, ce qui complique la tâche des agriculteurs pour subvenir aux besoins de leur famille.

En plus de cela, la commercialisation des produits agricoles est difficile, car il y a peu d'acheteurs respectueux des prix dans la localité. La conservation des produits de pêche est également difficile, ce qui réduit la valeur des produits de pêche pour les pêcheurs locaux. Enfin, les infrastructures pour l'élevage de poisson sont insuffisantes, ce qui réduit les possibilités de diversification des revenus pour les agriculteurs.

Toutes ces difficultés ont un impact direct sur les familles des agriculteurs, qui ont des difficultés à envoyer leurs enfants à l'école, à les nourrir et à prendre soin d'eux-mêmes. Pour remédier à cette situation, les populations ont proposé plusieurs actions. Tout d'abord, installer des magasins de vente d'intrants agricoles dans le village pourrait aider les agriculteurs à accéder à des semences de qualité supérieure et à d'autres fournitures nécessaires pour améliorer leur production. En outre, former et équiper des pépiniéristes en production améliorée pourrait aider à augmenter les rendements agricoles dans le village.

Réhabiliter de vieilles plantations de cacao, acquérir du matériel agricole et former des producteurs en Bonne Pratique Agricole (BPA) sont également des mesures proposées pour améliorer les pratiques agricoles. Encadrer les producteurs, sensibiliser sur le respect des termes du contrat de métayage et organiser les producteurs agricoles en coopérative peuvent aider à renforcer la position des agriculteurs sur le marché. Plaidoyer auprès des structures étatiques en charge du contrôle (prix, qualité) des produits agricoles, acquérir des véhicules de ramassage des produits agricoles et ouvrir et entretenir les pistes agricoles peuvent également contribuer à améliorer les conditions de vie des agriculteurs. Pour les pêcheurs et les éleveurs, installer un magasin de vente d'intrants pour l'élevage, équiper les pêcheurs en matériel de pêche moderne, acquérir une chambre froide pour conserver les produits de pêche et former des jeunes en élevages piscicoles peuvent aider à développer l'activité de la pêche dans la localité. Enfin, installer des étangs piscicoles pourrait également contribuer à diversifier les sources de revenus des agriculteurs.

Figure 06: arbre à problème de l'agriculture, l'élevage et la pêche



2.2. Domaine 2 : Education

Le domaine de l'éducation dans le village rencontre plusieurs problèmes, qui ont été identifiés lors de l'atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP) tenu avec la population.

Le problème central qui a été identifié est :

- **le système éducatif local est dysfonctionnel.**

En effet ce problème a des racines profondes telles que :

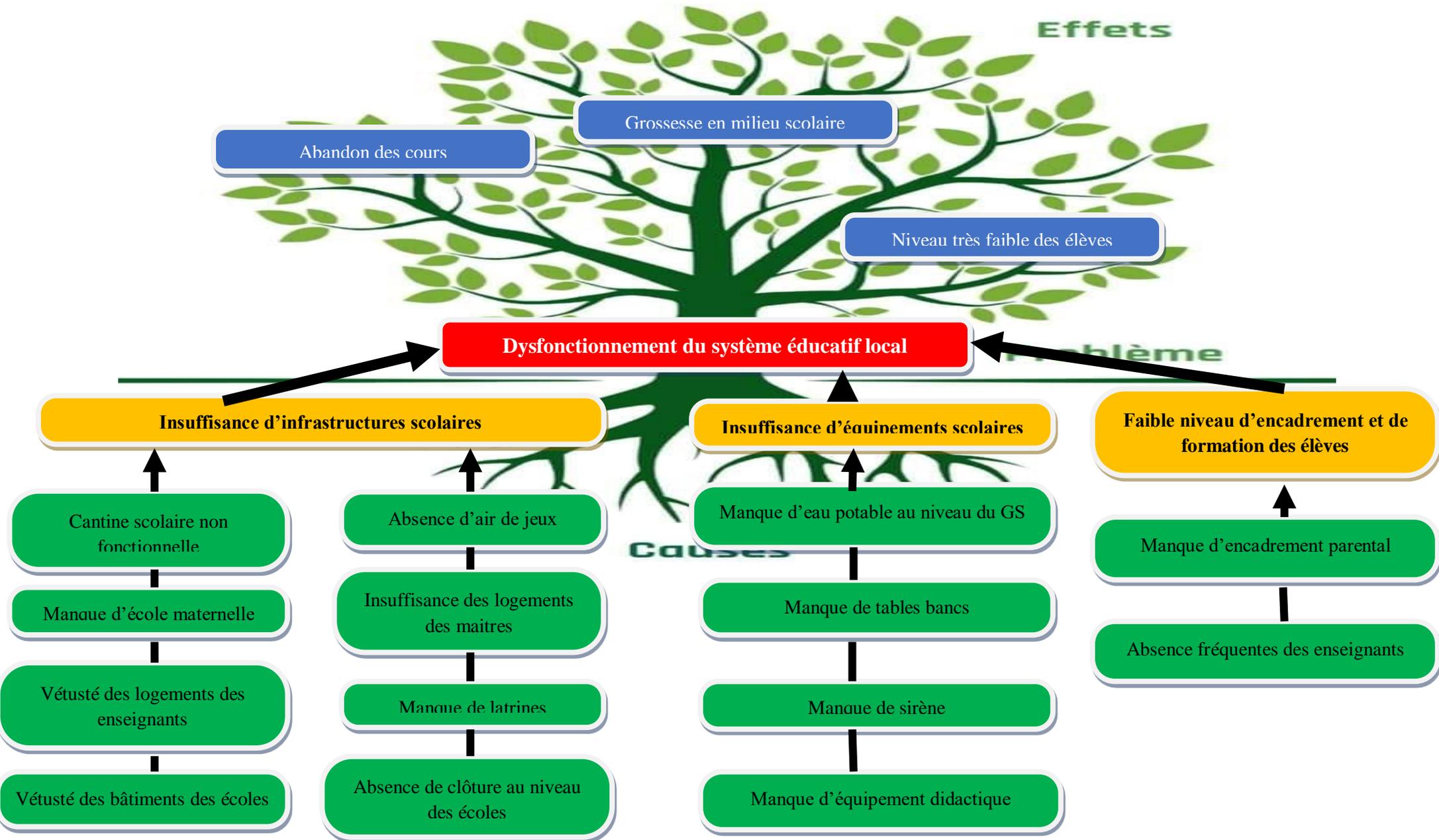
- ✓ l'insuffisance d'infrastructures scolaires ;
- ✓ l'insuffisance d'équipements scolaires ;
- ✓ le faible niveau d'encadrement et de formation des élèves.

Ces difficultés ont des conséquences graves, car elles poussent certains élèves à abandonner l'école, d'autres à avoir des grossesses précoces en milieu scolaire et les apprenants présentent un faible niveau de connaissance.

La population a proposé plusieurs pistes de solution pour y remédier, notamment :

- ✓ la réhabilitation des bâtiments du groupe scolaire ;
- ✓ la construction et l'équipement d'une cantine scolaire ;
- ✓ la clôture de l'école ;
- ✓ la construction de logements pour les enseignants ;
- ✓ la construction de latrines ;
- ✓ la création d'une aire de jeux ;
- ✓ la construction de salles de classe ;
- ✓ l'équipement du groupe scolaire en tables et bancs ;
- ✓ l'achat d'équipement de bureau ;
- ✓ la construction d'un point d'eau ;
- ✓ la dotation du groupe scolaire en sirène pour les alertes ;
- ✓ la sensibilisation des parents d'élèves sur l'encadrement et le suivi des élèves ;
- ✓ ainsi que la réalisation de plaidoyers auprès des responsables en charge de l'enseignement pour améliorer le contrôle de l'assiduité et de la ponctualité des enseignants à l'école .

Figure 07 : Arbre à problème de l'éducation



2.3. Domaine 3 : Eau & Électricité

Le problème central soulevé par les populations dans le domaine de l'eau et de l'électricité est :

- **l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité est difficile.**

L'accès à l'eau potable est un problème majeur dans le village de Yakassé - Comoé.

Les populations du village dépendent principalement des pompes hydrauliques villageoises pour leur approvisionnement en eau, mais malheureusement, ces pompes ne sont pas régulièrement entretenues, ce qui rend leur fonctionnement souvent aléatoire.

De plus, le village ne dispose pas d'un château d'eau, ce qui rend l'accès à l'eau potable encore plus difficile pour les habitants. En conséquence, les populations sont obligées de se déplacer sur de longues distances pour trouver de l'eau potable, ce qui leur fait perdre beaucoup de temps et d'argent.

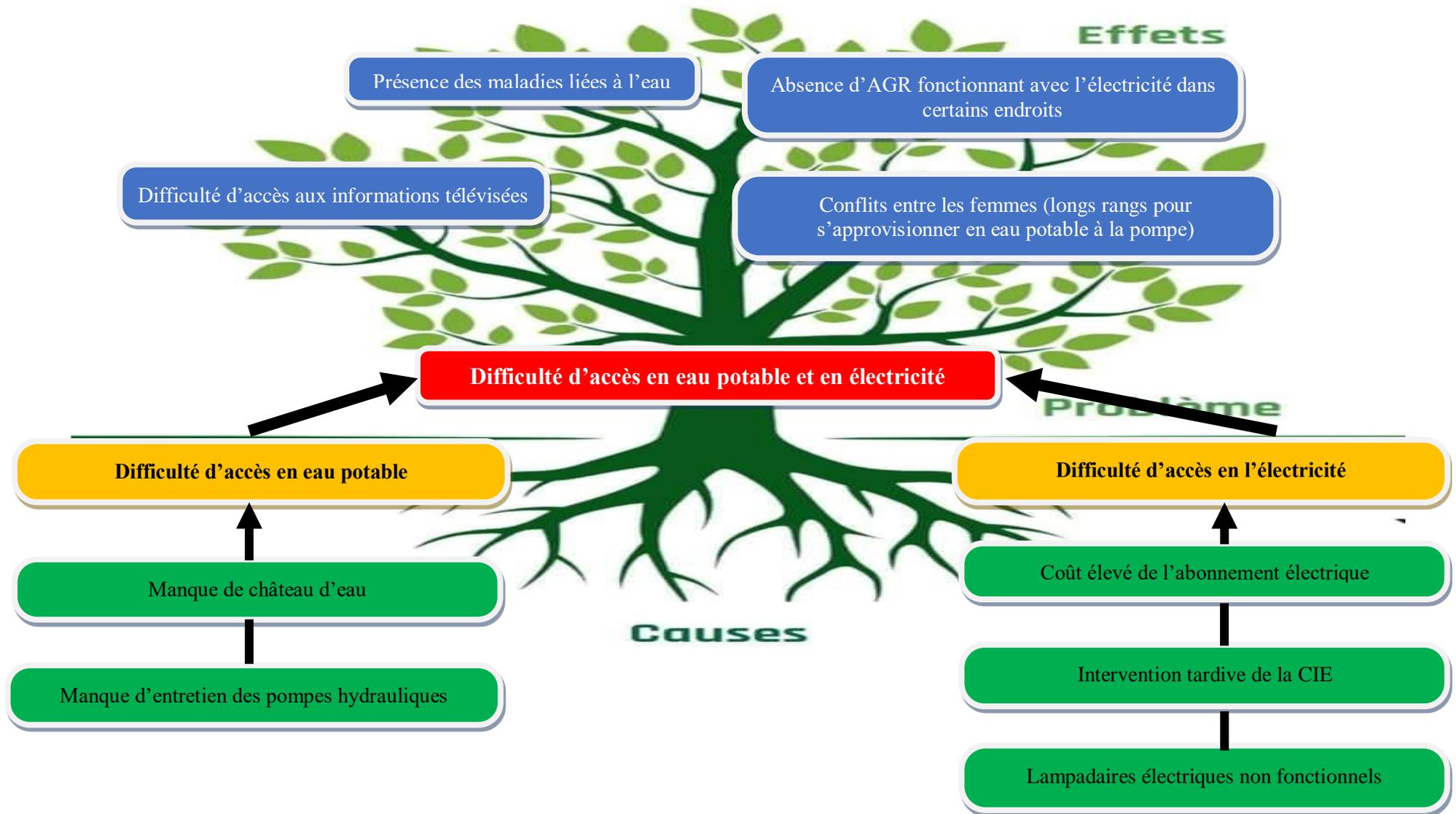
L'accès à l'électricité est également un autre problème majeur dans le village. Les lampadaires électriques ne fonctionnent pas régulièrement, ce qui affecte la sécurité des habitants et des biens. En outre, le coût de l'abonnement à l'électricité est très élevé dans le village, ce qui limite l'accès des populations à l'électricité.

En cas de panne d'électricité, le service de dépannage de la CIE (Compagnie Ivoirienne d'Electricité) intervient souvent très tardivement dans le village. Cela a un impact négatif sur les activités économiques, telles que les activités de transformation des produits agricoles, qui nécessitent l'utilisation de machines électriques.

En conséquence, certaines activités génératrices de revenus ne peuvent pas se pratiquer dans le village, ce qui a un impact sur le développement économique du village. De plus, la situation de l'eau et de l'électricité a un impact direct sur la santé des habitants, car l'accès à l'eau potable est essentiel pour éviter les maladies liées à l'eau.

Les populations ont proposé des solutions pour améliorer la situation de l'eau et de l'électricité dans le village. Les solutions proposées comprennent la redynamisation du comité de gestion des pompes hydrauliques villageoises, la construction d'un château d'eau pour améliorer l'approvisionnement en eau potable, la formation d'un artisan réparateur de pompe hydraulique villageoise, l'extension du réseau électrique, l'entretien régulier des lampadaires électriques et l'ouverture des rues du village pour faciliter l'accès aux services de base. Ces actions devraient contribuer à améliorer les conditions de vie et à stimuler le développement économique du village de Yakassé - Comoé.

Figure 08 : Arbre à problème de l'eau et l'électricité



2.4. Domaine 4 : Santé & Hygiène

Les Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) réalisés à Yakassé-Comoé ont permis aux populations de faire ressortir dans le domaine de l'hygiène et la santé un problème central :

- **l'accès aux services de soin de qualité et à l'hygiène est difficile.**

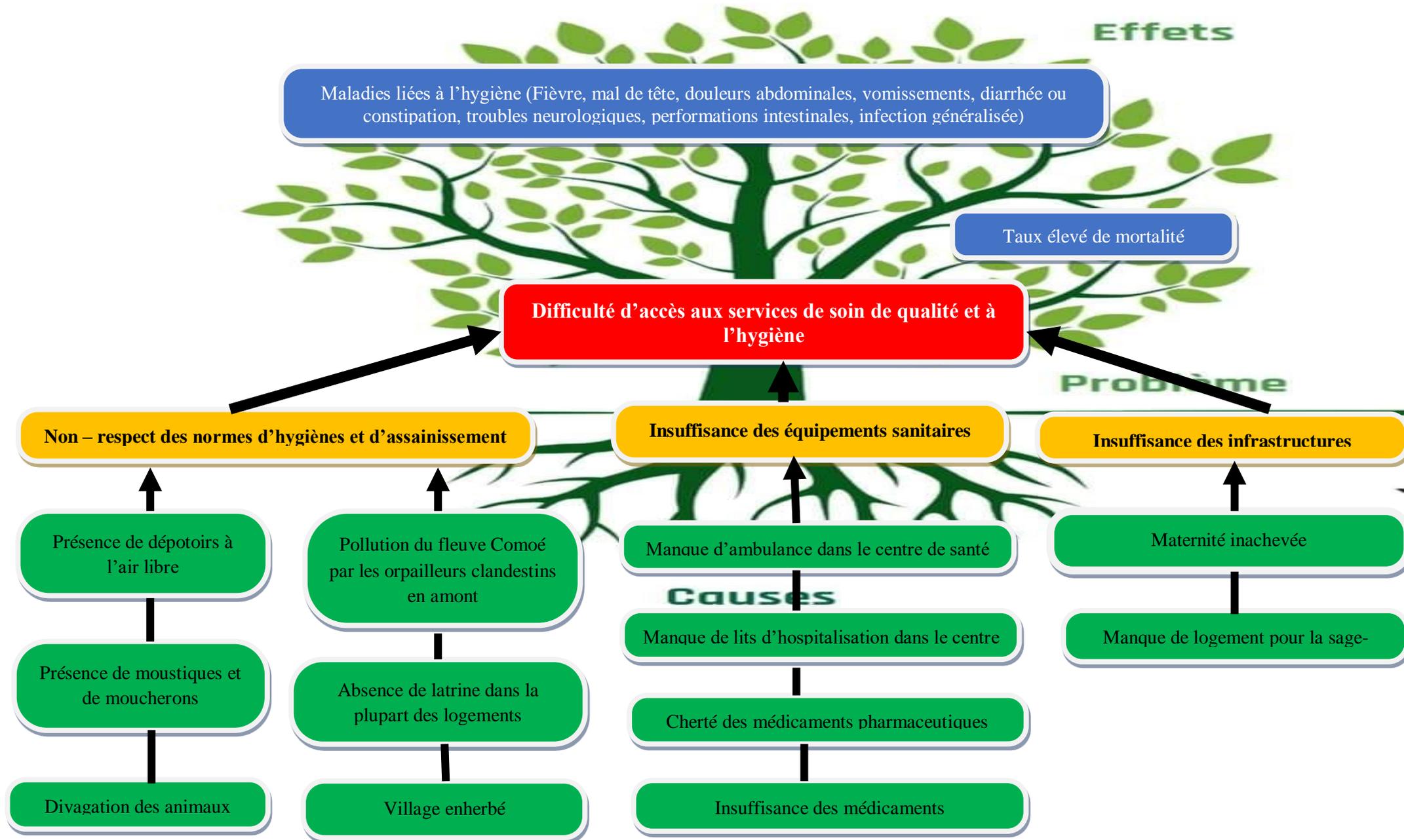
Le village de Yakassé-Comoé souffre de nombreuses difficultés liées à l'hygiène et à l'assainissement. En effet, les normes en la matière ne sont pas respectées, avec des dépotoirs à l'air libre, la prolifération de moustiques et de moucheron, des animaux errants, l'absence de latrines dans la plupart des habitations et une végétation envahissante.

De plus, les équipements sanitaires sont insuffisants pour répondre aux besoins de la population. Le centre de santé local ne dispose pas d'ambulance pour l'évacuation des malades et il manque de lits d'hospitalisation. Les médicaments sont également coûteux, ce qui complique encore davantage l'accès aux soins de santé.

Ces problèmes ont des conséquences désastreuses sur la santé de la population, avec un taux de mortalité élevé et la propagation de maladies liées à l'hygiène, comme les fièvres, les maux de tête et les infections généralisées.

Fort heureusement, les populations ont identifié plusieurs actions à mettre en œuvre pour remédier à ces problèmes. Parmi ces actions, il est question d'achever et d'équiper la maternité en équipements médicaux, d'augmenter le stock de médicaments, de doter le centre de santé en lits d'hospitalisation et d'ambulances. En réalisant ces actions, les populations espèrent améliorer la qualité des soins de santé et réduire le taux de mortalité dans le village.

Figure 09 : Arbre à problème de Santé et Hygiène



2.5. Domaine 5 : Routes et transports

Dans le secteur des Routes et Transports, le problème central qui est ressorti des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) est :

- **le déplacement des personnes et des biens est difficile.**

Le village de Yakassé - Comoé rencontre de nombreux problèmes liés aux équipements et infrastructures de transport.

En effet, les routes du village sont dans un état déplorable, ce qui rend la circulation difficile et dangereuse. Les routes ne sont pas entretenues, ce qui aggrave encore la situation. De plus, le réseau routier ne dispose pas d'ouvrages de franchissement adéquat, ce qui cause des difficultés supplémentaires pour les usagers.

Ces difficultés ont des conséquences négatives sur la vie du village. Les accidents de circulation sont fréquents, ce qui entraîne des pertes humaines et matérielles. Les activités économiques sont ralenties, car il est difficile d'évacuer les produits agricoles. Enfin, la vie est plus chère dans le village, car les coûts de transport sont élevés.

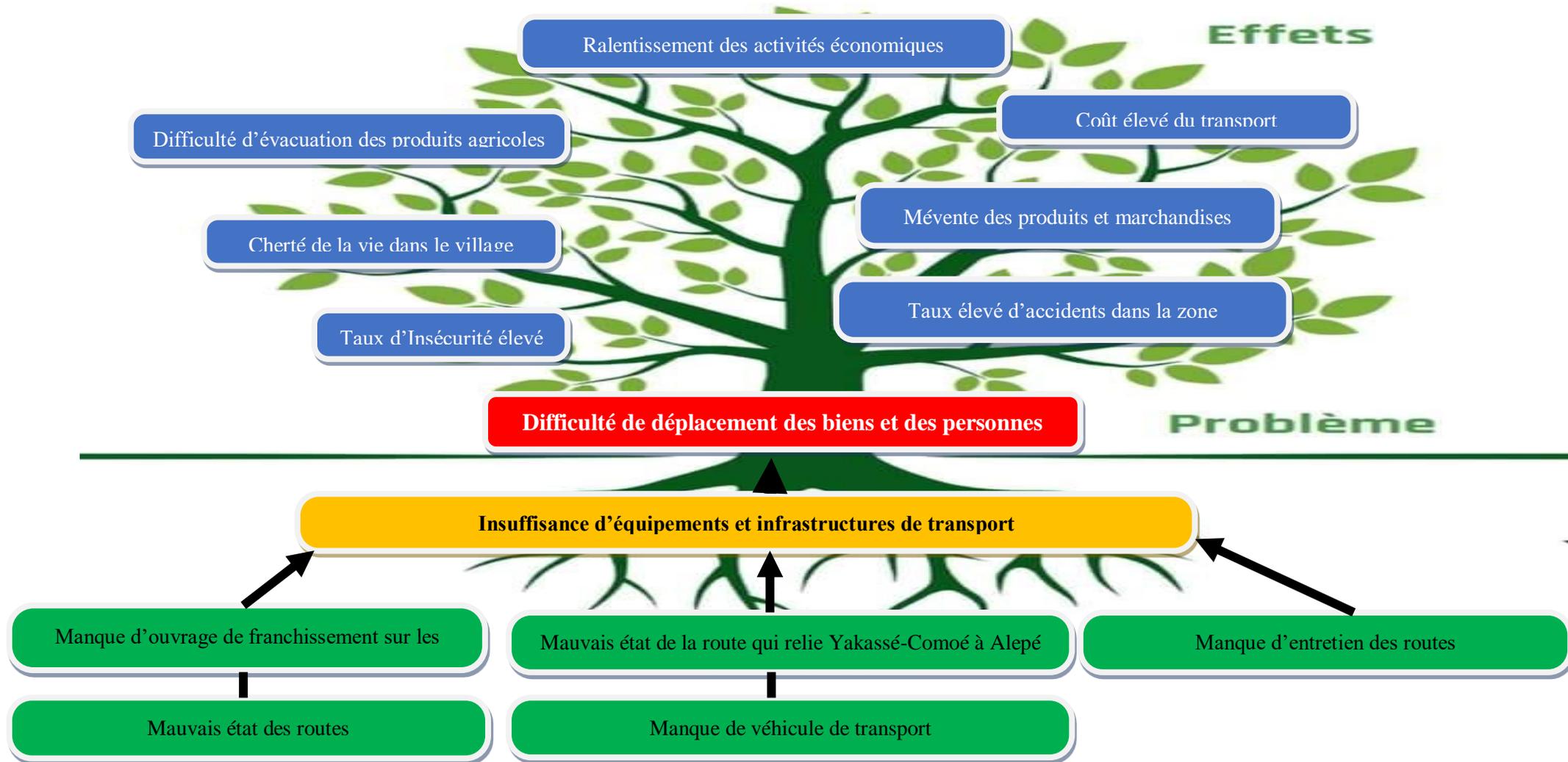
Face à cette situation, les populations du village ont proposé des solutions pour remédier à ce problème. Tout d'abord, il est nécessaire d'acquérir des véhicules de transport afin de faciliter la circulation des personnes et des marchandises. En outre, il est important de doter les jeunes du village en permis de conduire pour renforcer le pool de conducteurs et de chauffeurs disponibles.

La viabilisation des rues du village est également une priorité pour améliorer la qualité des routes et faciliter la circulation. Le reprofilage des axes principaux du village tels que Yakassé-Comoé - Alepé, Mopodji - Abrotchi et M'Bohoin - Assikro est également nécessaire pour réduire les risques d'accidents et faciliter la circulation. La construction d'ouvrages de franchissement modernes est également une mesure à prendre pour améliorer la sécurité sur les routes.

Enfin, la sensibilisation des conducteurs sur le code de la route est essentielle pour réduire les risques d'accidents et renforcer la sécurité sur les routes. Il est important de rappeler aux conducteurs les règles de sécurité routière et les bonnes pratiques à suivre pour garantir la sécurité de tous les usagers de la route.

En somme, l'amélioration des équipements et infrastructures de transport dans le village de Yakassé - Comoé est une nécessité pour faciliter la circulation des personnes et des marchandises, renforcer les activités économiques et améliorer la qualité de vie des habitants du village. Les mesures proposées par les populations doivent être mises en œuvre rapidement pour atteindre cet objectif.

Figure 10 : Arbre à problème de Routes et Transports



2.6. Domaine 6 : Commerce

Lors des DGP, les populations ont pu ressortir dans le domaine Commerce un problème central qui est :

- **les échanges commerciaux sont peu développés.**

En effet, la fréquentation insuffisante du marché dans le village constitue un obstacle majeur à l'épanouissement des commerçants et des opérateurs économiques. Le manque d'affluence réduit leur capacité à écouler leurs produits, ce qui a un impact direct sur leur chiffre d'affaires et leur rentabilité. De plus, les routes en mauvais état entraînent des difficultés de transport des marchandises et des commerçants, ce qui complique encore plus la situation.

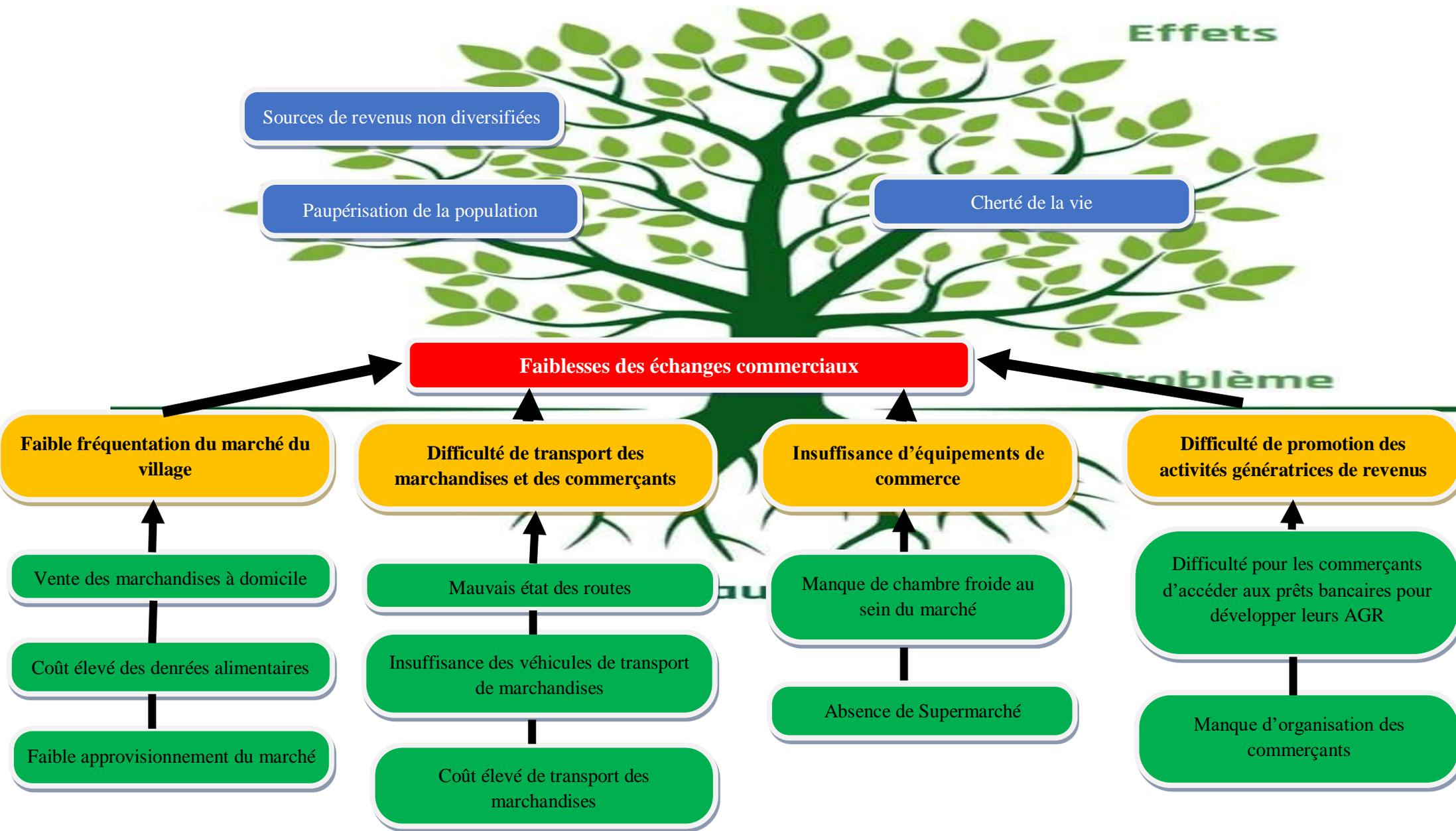
En outre, il y a une insuffisance d'équipements commerciaux, tels que les entrepôts et les centres de stockage, ce qui limite la capacité des commerçants à développer leurs activités génératrices de revenus (AGR) et à offrir des produits de qualité à leur clientèle. Cela rend également la promotion de ces activités difficile dans le village. Les populations locales ont souligné que ces difficultés ont des conséquences négatives sur la communauté en général. Tout d'abord, la cherté de la vie est un problème majeur pour les habitants du village, car cela signifie que les produits et les services essentiels sont souvent trop chers pour les personnes les plus démunies.

En outre, la non-diversification des revenus est un autre problème majeur, car elle signifie que les habitants du village n'ont souvent qu'une seule source de revenus, ce qui les rend vulnérables aux fluctuations économiques. Enfin, le délaissement du marché contribue à l'isolement économique du village, en le privant d'un point de rencontre et d'échange important pour les habitants.

Il est donc impératif de trouver des solutions à ces problèmes, en travaillant avec les populations locales pour améliorer les infrastructures routières et commerciales, et en encourageant la diversification des activités économiques dans le village. En outre, il est important de promouvoir le marché local, en sensibilisant les habitants du village à l'importance de soutenir les commerçants locaux et les AGR. En travaillant ensemble, il est possible de surmonter ces obstacles et de bâtir une communauté plus prospère et résiliente.

Dans cette optique, les populations ont proposé plusieurs pistes de solution pour améliorer la situation du commerce dans le village. Parmi celles-ci, on peut citer la sensibilisation des commerçants du village à aller vendre sur la place du marché, la construction d'un supermarché dans le village pour offrir plus de choix aux habitants, l'organisation des commerçants pour mieux structurer leur activité, le financement des AGR des commerçants pour améliorer leur productivité et la reprofiling des axes Yakassé Comoé – Alepé, Mopodji – Abrotchi et M'Bohoin – Assikro pour faciliter le transport des marchandises et des commerçants.

Figure 11 : Arbre à problème du domaine Commerce



2.7. Domaine 7 : Communication

La communication étant un élément essentiel de développement, est ressortie des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) et les populations ont relevées un problème central :

- **la couverture des réseaux téléphoniques et radiophoniques est faible.**

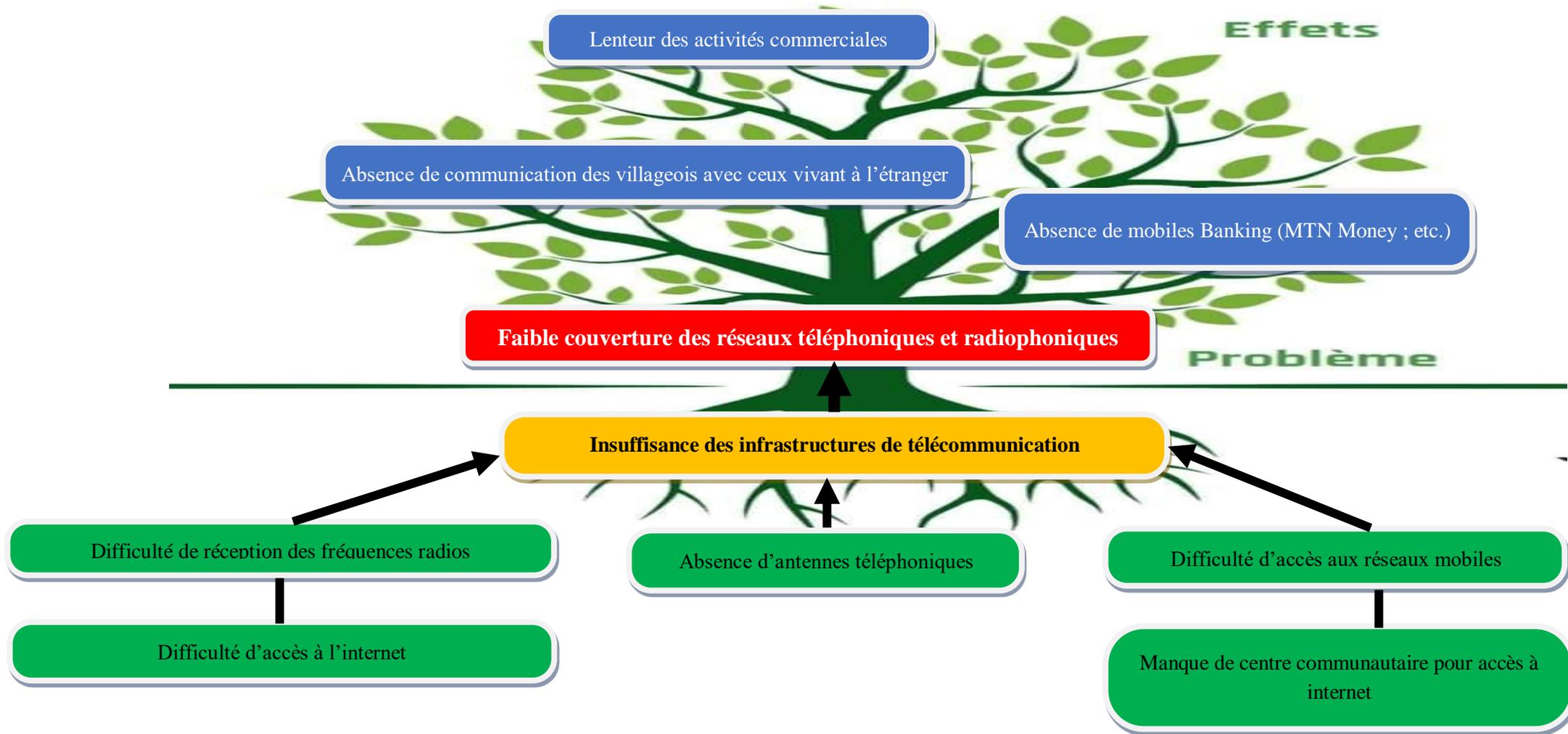
Le village souffre actuellement d'un manque important d'infrastructures de télécommunications. En effet, la réception des fréquences radios est souvent difficile dans la région, ce qui limite l'accès à l'information pour les habitants. De plus, l'accès à Internet est également limité, ce qui complique encore plus la situation. Enfin, l'accès aux réseaux mobiles est également un défi, ce qui peut entraver les opérations économiques et les communications entre les habitants du village.

Ces problèmes de communication ont des conséquences importantes pour les populations locales. Tout d'abord, l'accès limité à l'information signifie que les habitants du village ont des difficultés pour rester informés des développements locaux et nationaux. En outre, les opérations économiques sont souvent plus lentes que dans les régions mieux connectées, ce qui limite la croissance économique du village. Enfin, les communications limitées peuvent contribuer à l'isolement des habitants et à une mauvaise coordination des activités.

Pour remédier à ces problèmes, les populations locales ont proposé une action à mener.

En effet, une solution potentielle serait d'améliorer les infrastructures de télécommunications dans le village, en travaillant avec les autorités locales pour étendre la couverture mobile et améliorer la qualité de la réception des fréquences radios. En outre, il serait possible d'encourager la création de centres communautaires pour l'accès à l'internet, qui pourraient être équipés d'ordinateurs et de connexions haut débit. En travaillant ensemble, les habitants du village peuvent surmonter ces défis et améliorer leur qualité de vie grâce à une communication plus efficace.

Figure 12 : Arbre à problème du domaine Communication



2.8. Domaine 8 : Culture ; Loisirs & Sport

Dans le domaine de la culture ; des loisirs et du sport, les populations ont relevé comme problème central :

- **l'accès aux infrastructures et activités de loisirs et de sports pour l'épanouissement des jeunes est difficile.**

Le village présente un manque flagrant d'infrastructures et d'équipements de loisirs et de sports pour les jeunes.

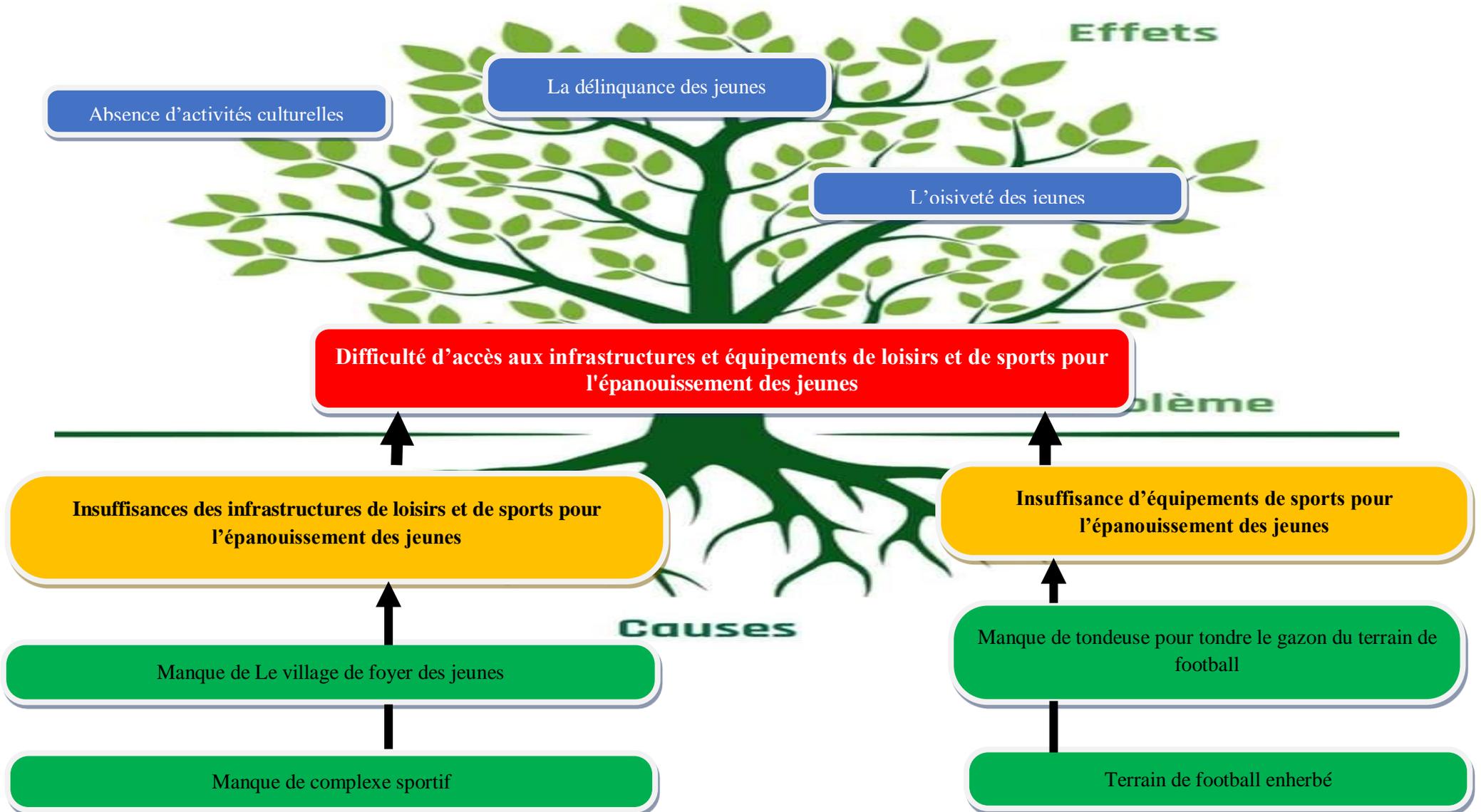
En effet, le village ne dispose ni d'un foyer des jeunes, ni d'un complexe sportif. De plus, le terrain de football existant est en mauvais état, avec une herbe envahissante, ce qui rend sa maintenance difficile. Le manque d'équipements appropriés pour l'entretenir y est pour quelque chose.

Les problèmes évoqués ci-dessus ont un impact important sur les jeunes du village, qui se retrouvent souvent sans activités ou distractions significatives, favorisant ainsi l'oisiveté et la délinquance. De plus, l'absence d'activités culturelles dans le village ne contribue pas à leur épanouissement.

Face à cette situation, la population a proposé différentes actions à mener. Tout d'abord, il est recommandé de construire un foyer des jeunes, qui servirait de lieu de rassemblement et d'activités pour les jeunes. Ensuite, la construction d'un complexe sportif pourrait permettre aux jeunes de pratiquer différentes activités sportives et de loisirs. Enfin, il est nécessaire de doter le village d'une tondeuse à gazon, afin de pouvoir entretenir le terrain de football existant et permettre ainsi aux jeunes de pratiquer leur sport favori dans de bonnes conditions.

La mise en place de ces actions pourrait contribuer significativement à l'épanouissement des jeunes du village, en leur offrant des activités culturelles et sportives, ainsi qu'un lieu de rencontre et d'échanges. Cela pourrait également contribuer à réduire la délinquance juvénile et favoriser la diversification des activités dans le village.

Figure 13 : Arbre à problème du domaine Culture et loisirs



2.9. Domaine 9 : Cohésion sociale & Bonne Gouvernance

Dans le domaine lié à la Cohésion sociale et la Bonne gouvernance, la population a relevé lors des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP), le problème central qui est :

- **la diffusion des informations est difficile.**

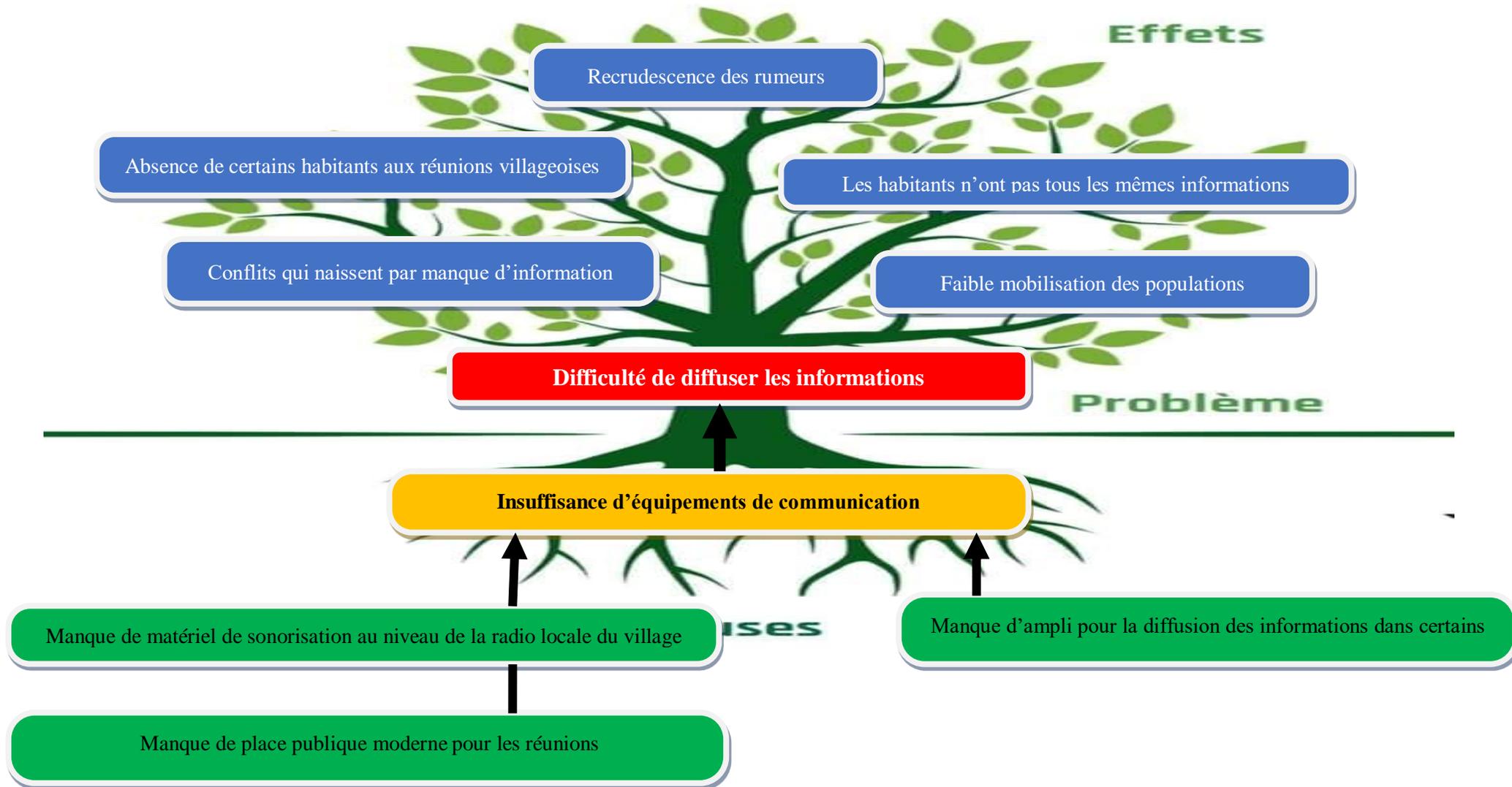
Le manque d'efficacité des équipements de communication est la principale cause de ce problème.

En effet, la radio locale du village ne dispose pas des équipements nécessaires pour partager rapidement et efficacement des informations importantes dans tout le village. En outre, certains quartiers ne disposent pas d'installations appropriées pour la diffusion des informations, telles que les amplificateurs. De plus, le village ne dispose pas d'une place publique moderne pour la gestion des affaires sociales du village telles que le règlement de conflits, les réunions communautaires et autres. Toutes les affaires sont gérées dans la cour du chef ou sur la place du marché.

Cela a pour conséquence que les informations relatives au village arrivent tardivement à certains habitants, ce qui peut entraîner l'absence de certains leaders communautaires lors des réunions et des assemblées villageoises importantes. On assiste également à la recrudescence de rumeurs dans le village, ainsi qu'à l'émergence de petits conflits dus au manque d'informations, et surtout les populations ne sont pas toutes au même niveau d'information.

Face à cette situation, les populations proposent de mettre en place une place publique moderne pour la gestion des affaires sociales du village, ainsi que de doter la radio locale en équipements de sonorisation afin de faciliter la diffusion rapide et efficace des informations importantes dans tout le village. Ces actions contribueront à améliorer la circulation de l'information dans le village, à réduire la propagation des rumeurs et à éviter les petits conflits dus au manque d'informations. Enfin, cela permettra à tous les habitants du village d'être sur le même pied d'égalité en termes d'information et de faciliter leur participation aux réunions et assemblées villageoises importantes.

Figure 14 : Arbre à problème du domaine Cohésion sociale et bonne gouvernance



2.10. Domaine 10 : Environnement

Au niveau du domaine environnemental, les populations ont ressorti comme problème central :

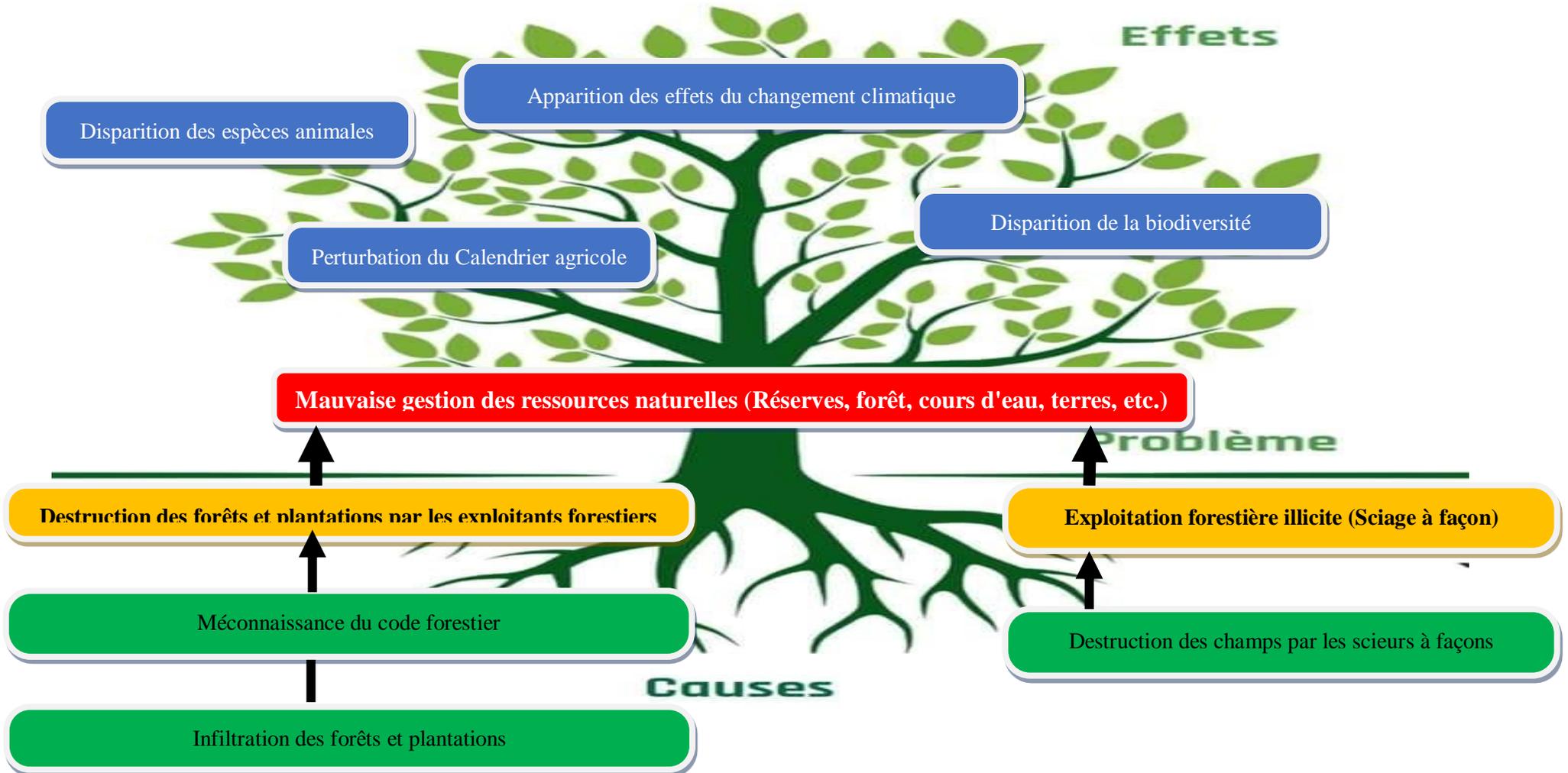
- **la gestion durable des ressources naturelles (Réserves, Forêts, Cours d'eau, Terres, etc.) est difficile.**

Le problème de la dégradation des ressources naturelles dans le village est causé par plusieurs facteurs, tels que la destruction des forêts et des plantations agricoles par les exploitants forestiers et le sciage à façon qui se pratique dans le village. En outre, l'absence de structures étatiques en charge de la gestion des ressources naturelles dans le village contribue également à cette situation préoccupante.

Les conséquences de cette situation sont multiples et désastreuses, notamment la disparition progressive des espèces animales, la déforestation abusive de nos forêts et la vulnérabilité accrue des populations aux effets néfastes du changement climatique.

Face à cette situation, les populations locales proposent des actions à mener pour y remédier. Elles suggèrent de sensibiliser les populations sur le code forestier en vigueur, afin de leur permettre de mieux comprendre l'importance de la préservation de notre environnement. De même, elles appellent à interpeller les acteurs du sciage à façon sur les dangers de cette pratique et de trouver des solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement.

Figure 15 : Arbre à problème de l'Environnement



III. TROISIEME PARTIE : VISION ET ORIENTATION STRATEGIQUE

3.1. Vision et orientations stratégiques de la Côte d'Ivoire

La vision se définit comme étant un ensemble formé par la description du futur, la raison d'être et les valeurs d'une organisation. Elle n'est pas une simple ambition, elle doit contenir la véritable raison d'être de l'organisation pour le long terme, elle doit être exprimée de manière claire, synthétique et interpellante pour être appropriable et mobilisatrice.

La vision de la Côte d'Ivoire, déclinée dans l'étude prospective « *Côte d'Ivoire 2040* », s'énonce comme suit :

« La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde ».

Cette vision repose sur 04 piliers :

- ✓ la Côte d'Ivoire, puissance industrielle ;
- ✓ la Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle ;
- ✓ la Côte d'Ivoire, une nation démocratique ;
- ✓ la Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde.

La réalisation de cette vision a été traduite par le résultat global du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 qui se décline en six (06) orientations stratégiques :

1. l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes;
2. le développement du capital humain et promotion de l'emploi;
3. le développement du secteur privé et de l'investissement ;
4. le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;
5. le développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;
6. le renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle.

3.2. Vision de la région de la Mé

La vision de la région de la Mé, région à laquelle appartient le village de Yakassé-Comoé est :

« La Mé, un pôle économique prospère, solidaire et un modèle de développement local durable, et inclusif ».

Pour atteindre cette vision (2022-2026), cinq (05) principaux axes ou orientations stratégiques ont été identifiés par les acteurs de développement de la région, il s'agit :

1. développement de l'économie locale ;
2. développement du capital humain et promotion de l'emploi ;

3. développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement ;
4. renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale ;
5. renforcement de la gouvernance et modernisation de l'administration.

3.3. Vision du village de Yakassé – Comoé

La vision adoptée par les acteurs de développement de Yakassé Comoé le 07 Septembre lors d'un atelier de planification est la suivante :

« A l'horizon 2032, Yakassé – Comoé, sous-préfecture, disposant d'un capital humain, solidaire avec des infrastructures attractives dans une diversité culturelle au service d'une économie forte et diversifiée pour une qualité de vie de ses habitants. »

A travers cette vision, les acteurs de développement de Yakassé-Comoé, ambitionnent de transformer leur localité en chef-lieu de sous-préfecture à l'horizon 2032, aussi améliorer les conditions de vie des habitants de Yakassé, tout en renforçant et valorisant les infrastructures de bases et les potentialités économiques dans un climat de paix et d'entente.

Photo 13 : Atelier de formulation de la vision et la validation préliminaire du rapport DGP



3.4. Les Orientations stratégiques du village de Yakassé – Comoé

Les orientations stratégiques de développement de la localité de Yakassé – Comoé sont définies à partir de la synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces. Ainsi, les participants à l'atelier de planification se sont donnés les quatre (04) axes suivants :

- 1- Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale ;
- 2- Réduire la pauvreté ;
- 3- Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base ;
- 4- Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.)

3.5. Objectifs spécifiques et résultats attendus

Les objectifs spécifiques de la localité de Yakassé –Comoé et les résultats attendus ont été formulés à partir des axes stratégiques retenus. Ainsi, pour chaque stratégie, des objectifs spécifiques, des résultats attendus ainsi que des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) ont été formulés conformément aux Orientations Stratégiques nationales, régionales, et internationales (PND, PSD, ODD) comme suit dans le tableaux ci-dessous

Tableau 23 : Cadre de cohérence PDL – Orientations stratégiques nationales de développement – Objectifs de Développement Durable (ODD)³

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs du Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
GOVERNANCE ET ETHIQUE	Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale	OS 1 : Faciliter la diffusion de l'information dans le village	<p>Axe 4 : renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale</p> <p>Axe 5 : renforcement de la gouvernance et modernisation de l'administration</p>	Axe Stratégique 6 : le renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle.	ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

³ Les Objectifs de Développement Durables (ODD) en Annexe 3

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs du Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
ECONOMIE	Réduire la pauvreté	OS 1: Améliorer les revenus des producteurs	Axe 1 : développement de l'économie locale	Axe stratégique 1 : l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes. Axe stratégique 3 : le développement du secteur privé et de l'investissement.	ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
		OS 2 : Améliorer les échanges commerciaux dans le village	Axe 1 : développement de l'économie locale	Axe Stratégique 3 : le développement du secteur privé et de l'investissement;	ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ; ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
		OS 3: Faciliter le déplacement des biens et des personnes	Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	Axe Stratégique 3 : le développement du secteur privé et de l'investissement;	ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs du Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
ECONOMIE	Réduire la pauvreté	OS 4 : Faciliter la formation des jeunes en entrepreneuriat	Axe 2 : développement du capital humain et promotion de l'emploi	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi	ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ; ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
COMMUNAUTE	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	OS 1 : Rendre fonctionnel le système éducatif local	Axe 2 : développement du capital humain et promotion de l'emploi	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
		OS 2 : Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité	Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs du Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
COMMUNAUTE	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	OS 3 : Faciliter l'accès aux services de soin de qualité et à l'hygiène	Axe 4 : renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
		OS 4 : Faciliter l'accès aux infrastructures et équipements de loisirs et de sports pour l'épanouissement des jeunes	Axe 4 : renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale	Axe stratégique 1 : l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
		OS 5 : Améliorer la couverture des réseaux téléphoniques et radiophoniques dans le village	Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs du Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
ENVIRONNEMENT	Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc...)	OS 1 : Faciliter la gestion durable des ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc...)	Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	Axe stratégique 5 : le développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique	<p>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;</p> <p>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;</p>

IV. QUATRIEME PARTIE : PROGRAMMATION

4.1. Cadre logique et planification par programme

Le cadre logique est un outil de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), il nous aidera à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quel est le but du Programme/projet et quels sont les résultats attendus ?
- ✓ Quelles activités devraient être menées pour atteindre ces résultats ? Est-ce que ces résultats concourent réellement aux objectifs ?
- ✓ Quels risques pourraient affecter l'atteinte des objectifs et le déroulé du Programme/projet comme anticipé ?
- ✓ Comment seront mesurés l'évolution des activités et l'atteinte des objectifs ?
- ✓ Comment et sous quelle forme seront obtenues ces données ?
- ✓ Sur quelle période réaliser les programmes/projets ?

Le cadre logique synthétise donc sous forme de tableau toutes les informations clés d'un Programme/projet : objectifs, résultats, activités, hypothèses/risques, programmation, ressources.

Dans ce PDL, nous verrons successivement les cadres logiques des quatre (04) programmes⁴ identifiés lors des ateliers de planification, il s'agit notamment de :

- la Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale (Programme 1) ;
- la réduction de la pauvreté dans le village (Programme 2) ;
- l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité (Programme 3) ;
- la préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc.) (Programme 4).

⁴ Un programme est un ensemble de projets, dépendants les uns des autres, et qui contribuent à atteindre un même objectif

4.1.1. Programme 1 : Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale

Tableau 24 : Cadre logique du programme 1

Objectif Global 1 (OG 1) : Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale																	
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Faciliter l'accès à l'information dans le village						Chronogramme										Budget (Frs CFA)	
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10		
R 1.1 : Les infrastructures pour la gestion des affaires sociales sont modernes et suffisantes	Construire une place publique	CDL ; Chefferie ; Mutuelle	Nombre de place publique	PV de réception définitive	Indisponibilité de fonds												25 550 000
R1.2 : Les équipements de communication dans le village sont modernes et suffisantes	Doter la radio communautaire en équipement de sonorisation	CDL, Chefferie, Mutuelle	Montant (Frs CFA) de matériel de sonorisation attribué à la radio communautaire	PV de réception matériel	Indisponibilité financière												2 000 000

Source : Atelier planification, Septembre 2022

4.1.2. Programme 2 : Réduction de la pauvreté dans le village

Tableau 25 : Cadre logique du programme 2

Objectif Global 2 (OG 2) : Réduire le taux de pauvreté dans le village																	
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Améliorer les revenus des producteurs						Chronogramme										Budget (Frs CFA)	
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10		
R 1.1 : Les productions agricoles sont améliorées	Installer un magasin de vente d'intrants agricoles dans le village	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; Communauté ; Coopératives ; Partenaires Phyto	Nombre de magasin de vente d'intrants agricoles installé	PV de réception définitive	Indisponibilité de fonds												3 000 000
	Acquérir des semences améliorées	CDL ; CNRA ; Mutuelle ; Coopératives ; ONG	Quantité de semence améliorée distribuée aux producteurs (Ha)	PV de réception	Indisponibilité de semences améliorées												1 000 000
	Former et équiper deux pépiniéristes en production améliorée de semences	CDL ; CNRA ; Mutuelle ; ONG	Nombre de pépiniériste formé et équipé en production amélioré	Rapport de formation PV de réception de matériel	Indisponibilité de fonds Involonté des jeunes												500 000
	Rajeunir les vergers (Réhabilitation)	CDL ; Chefferie ; Communauté ; Mutuelle ; ONG	Superficie de verger réhabilité	Rapport d'enquête	Indisponibilité de fonds / Involonté des producteurs												30 000 000

R 1.1 : Les productions agricoles sont améliorées	Acquérir du matériel agricole (Machettes, limes, bottes, arrosoir, etc...) pour au moins 25% des producteurs	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; Communauté ; ONG	Nombre de producteur ayant reçu du matériel agricole	PV de réception	Indisponibilité de fonds												1 000 000
	Former les producteurs de Cacao sur les Bonnes Pratiques Agricoles	CDL ; Mutuelle ; ANADER ; Communauté ; ONG ; Coopérative	Nombre de producteur formé aux bonnes pratiques agricoles	Rapport de formation	Indisponibilité de fonds / Involonté des producteurs												300 000
				Rapport d'évaluation des apprenants													
	Encadrer les producteurs agricoles (ANADER ; SAPH ; Nitidae...)	CDL ; ANADER ; Communauté ; SAPH ; ONG	Nombre de producteur encadré par l'ANADER, SAPH, Nitidae	Liste de présence producteurs encadrés / Rapport de suivi et d'encadrement	Désintéressement des producteurs												
Sensibiliser les populations sur le respect des termes du contrat de métayage	CDL, Chefferie, Communauté	Nombre de personne sensibilisée	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL													200 000

Plan de Développement Local de Yakassé-Comoé 2022 – 2032

R 1.2 : les productions animales sont améliorées	Construire un magasin de vente d'intrant pour l'élevage	CDL ; Chefferie ; Partenaires Commerciaux	Nombre de magasin de vente d'intrant pour l'élevage	PV de réception	Indisponibilité de fond													6 000 000
	Equiper les pêcheurs en matériels de pêche moderne	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; ONG	Nombre de pêcheur équipés en matériels de pêche	PV de réception du matériel	Indisponibilité de fonds													3 000 000
	Organiser les pêcheurs	CDL ; Administration publique ; Mutuelle ; ONG	Nombre d'association de pêcheurs créée et formalisé	Récépissé de dépôt des association de pêcheurs	Indisponibilité de fonds Involonté des pêcheurs													500 000
R 1.3 : La commercialisation des produits agricoles est facilitée	Organiser les producteurs en coopérative	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; Communauté	Nombre de producteur mis en coopérative	Documents de création de la coopérative	Involonté des producteurs													500 000

<p>R 1.3 : La commercialisation des produits agricoles est facilitée</p>	<p>Faire des plaidoyers auprès du CCC pour le respect des prix des produits agricoles sur le terrain</p>	<p>CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; CCC ; Administration publiques</p>	<p>Nombre de session de rencontre entre les structures et les membres du CDL</p>	<p>Rapport de session de rencontre</p>	<p>Involonté politique Désintéressement des membres du bureau CDL</p>														300 000
	<p>Organiser au moins dix (10) sessions de rencontre avec des investisseurs afin de faire des plaidoyers auprès d’eux pour l’installation d’unité de transformation dans le village</p>	<p>CDL, Chefferie, Mutuelle</p>	<p>Nombre de session de rencontre</p>	<p>Rapport de session</p>	<p>Involonté du CDL</p>														

R 1.3 : La commercialisation des produits agricoles est facilitée	Acquérir trois (03) véhicules de ramassage pour le ramassage des produits agricoles	CDL ; Mutuelle ; ONG	Nombre de véhicule de ramassage	PV de réception	Indisponibilité de fonds															51 000 000	
	Ouvrir et entretenir les pistes agricoles	CDL ; CR ; Mutuelle ; Chefferie	Nombre de piste agricole ouverte et entretenue	Rapport d'entretien	Indisponibilité de fonds																24 000 000
R 1.4 : Le matériel de conservation des produits de pêche est suffisant	Acquérir une chambre froide pour conserver les produits de pêche	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; ONG	Nombre de chambre froides installée	PV de réception	Indisponibilité de fonds																15 000 000
R 1.5 : Les infrastructures et équipements pour l'élevage piscicole sont suffisants	Former les jeunes en technique d'élevage piscicole	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; ONG ; Agence Emploi Jeunes (AEJ)	Nombre de jeune formé à l'élevage piscicole	Rapport de formation de la structure de formation (ANADER ; etc...)	Indisponibilité de fonds / Involonté des jeunes																2 000 000
	Installer trois (03) étangs piscicoles		Nombre d'étang piscicole installé	PV de réception																	
Objectif Spécifique 2 (OS 2) : Améliorer les échanges commerciaux dans le village						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget					
R 2.1 : Le marché du village est occupé et fréquenté par les commerçants, les populations et autres opérateurs économiques	Sensibiliser les commerçants à aller vendre sur la place du marché	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; Communauté	Nombre de commerçant opérant sur le marché du village	Rapport d'Enquête	Involonté des populations																

Plan de Développement Local de Yakassé-Comoé 2022 – 2032

R 2.2 : Les infrastructures et équipements commerciaux sont suffisants et modernes	Construire un supermarché dans le village	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; Communauté	Nombre de supermarché construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds														20 000 000
	Organiser les commerçants	CDL ; Chefferie ; Communauté	Nombre d'association de commerçant formalisée	Récépissé de dépôt	Involonté des commerçants														500 000
R 2.3 : Les activités génératrices de revenus (AGR) sont promues dans le village	Faire des plaidoyer auprès des institutions de microfinances (IMF) afin de financer les AGR des commerçants	CDL ; IMF ; Communauté ; Chefferie	Nombre de session de rencontre avec les IMF	Rapport de session	Involonté des commerçants Involonté des IMF														300 000
	Reprofilier l'axe Yakassé-Comoé – Alepé	CDL ; Chefferie ; Communauté ; Conseil Régional (CR)	Kilométrage reprofilé	Rapport annuel du CR	Involonté du CR														100 000 000

Objectifs Spécifiques 3 (OS 3) : Faciliter le déplacement des biens et des personnes					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget
R 3.1 : les équipements et infrastructures de transports sont suffisants et modernes	Acquérir trois (03) véhicules de transport de 32 places	CDL ; Mutuelle ; Communauté ; Partenaires	Nombre de véhicule de transport	PV de réception	Indisponibilité financière										150 000 000
	Doter au moins 100 jeunes du village en permis de conduire	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; Partenaires ; Agence Emploi Jeunes (AEJ)	Nombre de permis accordé aux jeunes	PV de réception des permis	Indisponibilité financière Involonté des jeunes										1 500 000.
	Viabiliser les rues du village	CDL ; Mutuelle ; CR ; Chefferie	Nombre de rue viabilisée	Rapport du CR	Indisponibilité financière Involonté du CR										24 000 000
	Reprofiler les axes Yakassé-Comoé – Alepé ; Mopodji – Abrotchi ; M’Bohoin – Assikro	CDL ; Chefferie ; CR ; Mutuelle	Kilométrage reprofilé	Rapport du CR	Indisponibilité financière Involonté du CR										300 000 000
	Construire des ouvrages de franchissements	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; CR	Nombre d’ouvrage de franchissement construit	Rapport du CR	Indisponibilité financière Involonté du CR										300 000 000
	Sensibiliser les conducteurs sur le code de la routes	CDL ; Chefferie ; Syndicats de transport ; Mutuelle	Nombre de personne sensibilisée	Rapport de sensibilisation	Involonté des communautés										100 000

R 3.1 : les équipements et infrastructures de transports sont suffisants et modernes	Faire des plaidoyers auprès des syndicats des transporteurs afin de réduire les coûts de transport	CDL ; Chefferie ; Syndicats	Nombre de session de rencontre avec les Syndicats	Rapport de session	Involonté du CDL Involonté des Syndicats de transport												100 000
	Faire des plaidoyers auprès du Directeur départemental de l'entretien routier pour l'entretien des routes et pistes du village	CDL ; Chefferie ; Mutuelle	Nombre de Session de rencontre avec le DD	Rapport de Session	Involonté du CDL Involonté politique												
Objectifs Spécifiques 4 (OS 4) : Faciliter la formation des jeunes en entrepreneuriat						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10		Budget
R 4.1 : L'entrepreneuriat des jeunes est promu	Former les jeunes en entrepreneuriat	CDL ; Mutuelle ; Etat ; ONG ; Agence Emploi Jeune (AEJ)	Nombre de jeune formé en entrepreneuriat	Rapport de formation	Involonté des jeunes												500 000

Source : Atelier planification, Septembre 2022

4.1.3. Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité

Tableau 26 : Cadre logique du programme 3

Objectif Global 3 (OG 3) : Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité																
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Faciliter l'accès à l'éducation dans le village						Chronogramme										Budget (Frs CFA)
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R 1.1 : les infrastructures scolaires sont modernes et suffisantes	Réhabiliter quatre (04) bâtiments du groupe scolaire	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; ONG ; Communauté	Nombre de bâtiment réellement réhabilité	PV de réception	Indisponibilité de fonds											46 000 000
	Construire et équiper une cantine pour le groupe scolaire	CDL ; Mutuelle ; chefferie ; ONG ; Communauté	Nombre de cantine construite et équipée	PV de réception	Indisponibilité de fonds											10 000 000
	Construire et équiper un collège de proximité	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; ONG ; Communauté	Nombre de collège construit et équipé	PV de réception	Indisponibilité dd fonds / Involonté des villages											151 450 000
	Construire une clôture pour le groupe scolaire	CDL ; Mutuelle ; chefferie ; ONG ; Communauté	Nombre de clôture construite	PV de réception	Indisponibilité de fonds											10 000 000
	Construire six (06) logements d'enseignants	CDL ; Chefferie ; Communauté ; Mutuelle ; ONG	Nombre de logement d'enseignant construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds											36 600 000
	Construire six (06) latrines pour les écoles primaires	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; Communauté ; ONG	Nombre de latrine construite	PV de réception	Indisponibilité de fonds											6 000 000

R 1.1 : les infrastructures scolaires sont modernes et suffisantes	Construire trois (03) latrines pour la maternelle	CDL ; Mutuelle ; ANADER ; Communauté ; ONG	Nombre de latrine construite	PV de réception	Indisponibilité de fonds														3 000 000
	Créer deux (02) airs de jeux pour les enfants	CDL ; Mutuelle ; Communauté ; ; ONG	Nombre d'aire de jeux crée	PV de réception	Indisponibilité de fonds														10 000 000
	Construire trois (03) salles de classes pour la maternelle	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; Communauté ; ONG	Nombre de salle de classe construite	PV de réception	Indisponibilité de fond														21 300 000
R 1.2 : Les équipements scolaires sont suffisants	Equiper les écoles en 300 tables-bancs	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; Communauté	Nombre de table – banc	PV de réception	Indisponibilité de fonds														5 050 000
	Doter les bureaux des directeurs en équipements de bureaux (Armoires ; tables ; fauteuils ; ordinateurs, etc...)	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; ONG	Nombre d'équipement de bureau	PV de réception	Indisponibilité de fonds														3 000 000
	Construire un point d'eau au sein de l'école	CDL ; Mutuelle ; ONG ; Chefferie	Nombre de point d'eau construit au sein de l'école	PV de réception	Indisponibilité de fonds														500 000
	Doter l'école d'une sirène	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ;	Nombre de sirène	PV de réception	Indisponibilité de fonds														200 000
R 1.3 : La formation et l'encadrement des élèves sont améliorés	Sensibiliser les enseignants à être assidus au cours	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; IEP ; ONG	Nombre d'enseignant sensibilisé	Rapport de sensibilisation	Involonté des enseignants														50 000
	Sensibiliser les parents d'élèves au bon suivi des enfants	CDL ; Enseignants ; Chefferie	Nombre de parent d'élève sensibilisé	Rapport de sensibilisation	Involonté des parents d'élèves														100 000

R 1.1 : les infrastructures scolaires sont modernes et suffisantes	Organiser au moins trois (03) sessions d'échanges avec les responsables en charge de l'éducation (IEP) de la zone afin de les inviter à plus suivre l'assiduité des enseignants dans le village	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; IEP	Nombre de session de rencontre	Rapport de session	Involonté du CDL												50 000
	Objectif Spécifique 2 (OS 2) : Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget (Frs CFA)	
R 2.1 : l'accès à l'eau potable est facilité	Redynamiser le comité de gestion des pompes hydrauliques du village	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; ONEP ; COGES Pompe	Nombre de session de redynamisation	Rapport de session	Involonté des membres du comité												50 000
	Construire un château d'eau	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; ONEP ; Communauté	Nombre de château d'eau construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds												27 200 000
	Former un artisan réparateur	CDL ; Mutuelle ; ONEP ; Chefferie	Nombre d'artisan réparateur formé	Rapport de formation	Indisponibilité de fonds Involonté des jeunes												500 000
R 2.2 : L'accès à l'électricité est facilité	Faire des plaidoyers auprès de CI-Energie afin de faire l'extension du réseau électrique	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; CI-Energie	Nombre de rencontre	Rapport de rencontre	Involonté du CDL												
	Faire des plaidoyers auprès de la CIE afin d'entretenir les lampadaires électriques (Ampoules y compris)	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; CIE	Nombre de rencontre	Rapport de rencontre	Involonté du CDL												3 000 000
	Ouvrir les rues du village	CDL ; Mutuelle ; Communauté ; Chefferie ; CR	Nombre de rue ouverte	Rapport	Involonté du CR Indisponibilité financière												51 330 000

Objectifs Spécifiques 3 (OS 3) : Faciliter l'accès au service de soin de qualité et à l'hygiène						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget	
R.3.1 : les infrastructures sanitaires sont modernes et suffisantes	Construire une (01) clôture pour le centre de santé	CDL, Chefferie, Mutuelle, OSC, ONG	Nombre de clôture	PV de réception	Indisponibilité financière												3 000 000
	Construire un (01) logement pour la sage-femme	CDL, Chefferie, Mutuelle, OSC, ONG	Nombre de logement construit pour la sage-femme	PV de réception	Indisponibilité financière												6 600 000
	Achever et équiper en matériel médical la maternité du village	CDL, Chefferie, Mutuelle, ONG, OSC	Nombre de maternité construite	PV de réception	Indisponibilité financière												16 300 000
R.3.2 : les normes relatives à l'hygiène et à l'assainissement sont respectées	Construire deux (02) dépotoirs modernes	CDL, Chefferie, Mutuelle, ONG, OSC	Nombre de dépotoir moderne construit	PV de réception	Indisponibilité financière												2 000 000
	Organiser au moins (02) sessions de rencontre avec les autorités en charge de la lutte contre l'orpaillage afin d'éradiquer le phénomène en amont du village	CDL, Chefferie, Mutuelle, Direction départementale en charge du problème	Nombre de session de rencontre	Rapport de session	Involonté du CDL												500 000
	Désherber le village au moins une fois par semaine	CDL, Chefferie, Communauté, Mutuelle	Nombre rencontre pour l'entretien du village	Rapport de rencontre	Involonté de la communauté												6 000 000
	Sensibiliser les populations aux respects des règles d'hygiènes	CDL, Chefferie, Mutuelle, INHP (Institut National de l'Hygiène Publique), Communauté	Nombre de personnes sensibilisées (H/F)	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL												20 000

R.3.2 : les normes relatives à l'hygiène et à l'assainissement sont respectées	Sensibiliser les populations à construire des latrines	CDL, Chefferie, Mutuelle, ONG	Nombre de latrine construite	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL														200 000	
	Sensibiliser les éleveurs à parquer leurs animaux	CDL, Chefferie, ANADER	Nombre d'enclos construit Nombre d'éleveur sensibilisé	Rapport de sensibilisation	Involonté des éleveurs															
R 3.3 : Les équipements sanitaires sont modernes et suffisants	Augmenter d'au moins 25 % le stock initial de médicament de la pharmacie du CSR	CDL, Chefferie, Mutuelle, District Sanitaire, PSP (Pharmacie de la Santé Publique)	Inventaire de stock initial et final	Rapport annuel de l'infirmier du CSR	Indisponibilité financière														4 500 000	
	Doter le centre de santé en quinze (15) lits d'hospitalisation	CDL, Mutuelle, Chefferie, Conseil Régional (CR)	Nombre de lit d'hospitalisation	Rapport annuel de l'infirmier	Indisponibilité financière														2 625 000	
	Organiser au moins deux (02) sessions de rencontre avec les responsables de la santé afin de les interpellier sur la cherté des médicaments dans le village	CDL, Mutuelle, Chefferie	Nombre de session de rencontre	Rapport	Involonté du CDL															
	Doter le centre de santé d'une ambulance	CDL, Mutuelle, Chefferie, Conseil Régional (CR)	Nombre d'ambulance	Rapport annuel de l'infirmier	Indisponibilité financière															50 500 000

Objectifs Spécifiques 4 (OS 4) : Renforcer les infrastructures et équipements de loisirs et sportifs pour l'épanouissement des jeunes						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budgets
R 4.1 : Les infrastructures de loisirs et sportifs pour l'épanouissement des jeunes sont modernes et suffisantes	Construire un foyer des jeunes	CDL, Mutuelle, Chefferie, Conseil Régional (CR)	Nombre de foyer de jeunes construit	PV de réception	Indisponibilité financière											25 000 000
	Construire un complexe sportif	CDL, Mutuelle, Chefferie, Conseil Régional (CR)	Nombre de complexe construit	PV de réception	Indisponibilité financière											150000 000
R 4.2 : Les équipements de sportifs pour l'épanouissement des jeunes sont modernes et suffisants	Doter le village d'une tondeuse à gazon	CDL, Mutuelle, Chefferie	Nombre de tondeuse à Gazon	PV de réception	Indisponibilité financière											600 000
Objectifs Spécifiques (OS 5) : Améliorer la couverture des réseaux téléphoniques et radiophoniques dans le village						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budgets
R 5.1 : Les infrastructures de télécommunication sont suffisantes	Faire des plaidoyers auprès des entreprises de télécommunication afin d'installation des antennes téléphoniques dans le village	CDL, Mutuelle, Chefferie	Nombre de session d'échange	Rapport de session	Involonté du CDL											100 000

Source : Atelier planification, Septembre 2022

4.1.4. Programme 4 : Préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc...)

Tableau 27 : Cadre logique du programme 4

Objectif Global 4 (OG 4) : Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêts, Cours d'eau, Terres, etc...)																
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Faciliter la gestion durable des ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.)						Chronogramme										
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget (Frs CFA)
R 1.1 : Les forêts et les plantations ne sont plus détruites par les exploitants forestiers	Sensibiliser les populations sur le code forestier	CDL ; Chefferie ; Mutuelle, ONG, OSC	Nombre de personne sensibilisée	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL											500 000
R1.2 : le Sciage à façon n'existe plus dans le village	Interpeller les acteurs du sciage à façon sur les dangers de cette pratique	CDL, Chefferie, Mutuelle	Nombre de rencontre avec les scieurs	Rapport de session	Involonté du CDL											

Source : Atelier planification, Septembre 2022

4.2. Identification des idées de projets et définition des priorités

Les idées de projets sont extraites des actions à mener (mentionnées dans les tableaux ci-dessus) dans les différents domaines d'activités. Elles sont au nombre de quarante-trois (43) comme l'indique le tableau ci-après, cependant, pour plus de lisibilité, le plan est sectionné en programmes.

Tableau 28 : Récapitulatif et priorisation des projets par programme

Programmes	Projets	Point obtenu ⁵	Ordre	Domaine
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction d'un château d'eau	130	1 ^{er}	Eau & Electricité
	Projet d'achèvement et d'équipement de la maternité	89	2 ^{ème}	Santé & Hygiène
	Projet de construction et d'équipement de trois (03) salles de classes pour la maternelle	81	3 ^{ème}	Education
	Projet de réhabilitation de quatre (4) bâtiments du groupe scolaire	77	4 ^{ème}	Education
	Projet de construction d'un logement pour la sage-femme	59	5 ^{ème}	Santé & Hygiène
	Projet d'ouverture des rues du village	50	6 ^{ème}	Eau & Electricité
	Projet de dotation du centre de santé en ambulance médicale	45	7 ^{ème}	Santé
	Projet de construction de six (06) logements pour le personnel enseignant	41	8 ^{ème}	Education
	Projet d'équipement du groupe scolaire en 300 tables – Bancs	36	9 ^{ème}	Education
Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale	Projet de construction d'une place publique	33	10 ^{ème}	Communication
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction d'un foyer de jeunes	33	10 ^{ème} Ex	Cultures & Loisirs
Réduction de la pauvreté	Projet de dotation du village en 03 véhicules de transport de 32 places	26	12 ^{ème}	Routes & Transport
	Projet de création d'une association des commerçants	18	13 ^{ème}	Commerce

⁵ Une approche participative qui au travers l'outil « diagramme préférentiel permet aux populations de s'exprimer librement sur une base de vote à bulletins secrets. Il s'agit en effet pour chaque participant de choisir 10 projets de son choix parmi tous les projets auxquels il va attribuer ensuite un certain nombre de points allant de 10 à 1. Et le projet qui obtiendra le plus grand nombre de points est classé premier.

Plan de Développement Local de Yakassé-Comoé 2022 – 2032

Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction de neuf (09) latrines pour le groupe scolaire	16	14 ^{ème}	Education
Réduction de la pauvreté	Projet de reprofilage de l'Axe Yakassé Comoé - M'bohoin – Mopodji -Assikro-Abrotchi	14	15 ^{ème}	Route & Transport
	Projet de formation et d'équipement des pêcheurs	14	15 ^{ème} Ex	Agriculture
	Projet de construction de sept (07) ouvrages de franchissement sur le tronçon Alepé – Yakassé Comoé	12	17 ^{ème}	Route & Transport
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de réhabilitation de neuf (09) logements d'enseignant	9	18 ^{ème}	Education
	Projet de construction d'un terrain de sport mixte pour les écoles primaires et d'un air de jeux pour la maternelle	8	19 ^{ème}	Education
	Projet de construction d'une cantine scolaire	8	19 ^{ème} Ex	Education
Réduction de la pauvreté	Projet de construction d'un supermarché	8	19 ^{ème} Ex	Agriculture
Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale	Projet de renforcement de la radio locale en équipement de sonorisation	8	19 ^{ème} Ex	Communication
Réduction de la pauvreté	Projet de dotation des producteurs en trois (03) véhicules de ramassage de produits agricoles	7	23 ^{ème}	Agriculture
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de dotation du Centre de Santé en 15 lits d'hospitalisation	6	24 ^{ème}	Santé & Hygiène
	Projet de dotation du village en une tondeuse de gazon	6	24 ^{ème} Ex	Culture & Loisir
	Projet de construction d'un complexe sportif	4	26 ^{ème}	Culture & Loisir
Réduction de la pauvreté	Projet de dotation de 100 jeunes en permis de conduire	4	26 ^{ème} Ex	Route & Transport
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction d'une clôture pour le groupe scolaire	4	26 ^{ème} Ex	Education
	Projet de construction d'un point d'eau au sein du groupe Scolaire	3	29 ^{ème}	Education
	Projet de dotation des bureaux des directeurs en équipement de bureau (Fauteuils, armoire, Placards...)	3	29 ^{ème} Ex	Agriculture
Réduction de pauvreté	Projet de dotation du marché en une chambre froide	3	29 ^{ème} Ex	Commerce
Réduction de la pauvreté	Projet d'encadrement des producteurs agricoles en Bonne Pratique Agricole (BPA)	2	32 ^{ème}	Agriculture
	Projet de formation de 02 pépiniéristes en la production de semence améliorée	0	33 ^{ème}	Agriculture
	Projet de dotation de 200 producteurs en matériel agricole (Machette, lime,)	0	33 ^{ème} Ex	Agriculture
	Projet de construction d'un magasin de vente d'intrants et de matériels agricoles	0	33 ^{ème} Ex	Agriculture

Plan de Développement Local de Yakassé-Comoé 2022 – 2032

Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de formation de cinq (5) jeunes en maintenance de pompes à motricité humaine (Artisan réparateur)	0	33 ^{ème} Ex	Eau & Electricité
Réduction de la pauvreté	Projet de construction de trois (03) étangs piscicole	0	33 ^{ème} Ex	Agriculture
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de dotation de l'école d'une sirène	0	33 ^{ème} Ex	Education
Réduction de la pauvreté	Projet de formation des jeunes à l'entrepreneuriat	0	33 ^{ème} Ex	Agriculture
	Projet d'ouverture des pistes agricoles	0	33 ^{ème} Ex	Agriculture
	Projet de construction d'un magasin de vente d'intrants pour l'élevage	0	33 ^{ème} Ex	Agriculture
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction de deux dépotoirs modernes	0	33 ^{ème} Ex	Santé & Hygiène
	Projet de construction d'une clôture pour le centre de santé	0	33 ^{ème} Ex	Santé & Hygiène

V • CINQUIEME PARTIE : STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI- EVALUATION

5.1. Diffusion du Plan de Développement Local

Les organes chargés de la diffusion et la vulgarisation du PDL sont le CDL⁶, la chefferie, la sous-préfecture et le Conseil régional.

En effet, dès l'approbation du PDL par les populations, les autorités administratives et les services déconcentrés, le document (PDL) doit aussitôt être présenté à l'ensemble de la communauté lors d'une réunion ou grande assemblée, au besoin ; le PDL doit être présenté aux acteurs économiques, partenaires, ONG, etc... afin d'avoir l'adhésion de tous dans sa phase de mise en œuvre.

Le village doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

Pour assurer une très bonne diffusion et exécution du PDL, le CDL doit être représentatif, il doit être composé de toutes les couches de la communauté, des leaders clés pouvant faciliter la mobilisation des ressources, ou le recherche de financement, il doit surtout être dynamique.

Cependant, une des stratégies de communication, serait de faire passer des communiqués via les radios locales afin d'informer un large public de la mise en œuvre du PDL.

5.2. Dispositif de mise en œuvre

Le CDL est l'organe chargé de l'exécution du PDL ; il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL.

Le Comité Villageois de Développement (CDL) est compétent pour la coordination de toutes les actions de développement du village.

Pour mener à bien la mise en œuvre des programmes/projets qui relèvent de leurs compétences, ces dernières seront renforcées (formation, appui fonctionnel).

Le CDL intervient à toutes les étapes de mise en œuvre du PDL : la programmation annuelle, le monitoring, le suivi évaluation, la mise en œuvre concertée de certains programmes impliquant les associations locales...

Néanmoins, pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre du PDL et la dynamisation de la participation des populations, il importe de mettre en place un dispositif institutionnel où tous les acteurs stratégiques de développement du village, du département et de la région seront représentés. Ce dispositif, basé sur la concertation, sera le lieu d'échanges sur les tranches annuelles du PDL (évaluation des projets précédents mis en œuvre, définition des prochains.). Il permettra de confirmer les engagements des différents acteurs quant à son exécution et d'assurer une information ascendante et descendante des dirigeants vers les habitants sur l'état de mise en œuvre du PDL.

Le CDL doit donc se réunir aux côtés du Chef de village et son conseil, des représentants des services déconcentrés de l'Etat, de la société civile, des partenaires au développement intervenant dans le village, des opérateurs économiques et autres personnes ressources.

⁶Comité de Développement Local (CDL) : Entité créée à l'échelle village qui a pour objectif de mettre en œuvre les projets issus du PDL, il remplace le CEPDL après l'élaboration du PDL.

Dans les gros villages, le CDL peut s'appuyer sur les Conseils de quartiers, afin de faciliter le partage de l'information et avoir l'adhésion de tous les habitants du quartier.

Il est important de noter que les charges liées aux activités du dispositif de concertation composé de tous les acteurs de développement, doivent être inclus dans le budget global du PDL, il s'agit des coûts liés aux rencontres, aux transports des membres, aux visites terrains, etc...

5.3. Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources financières tant propres qu'externes est la condition sine qua non de la réalisation des actions et mesures prévues par le PDL. Le village doit se doter alors d'une stratégie de mobilisation des ressources dont la mise en œuvre permettra de :

- ✓ renforcer sa capacité d'investissement en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en améliorant son niveau de mobilisation de recettes;
- ✓ renforcer la participation des acteurs privés ou associatifs au financement des activités;
- ✓ saisir et utiliser à bon escient les opportunités qu'offre l'Etat ;
- ✓ renforcer la participation des communautés directement bénéficiaires pour la réalisation des investissements et autres ;
- ✓ faire recours à la coopération décentralisée ;
- ✓ rechercher dans un processus de communication très actif et attractif des partenaires à intéresser aux projets du PDL.

Pour ce faire, elle bénéficiera d'un renforcement de compétences sur plusieurs thématiques comme la mobilisation communautaire, le montage de projet, la vie associative, les recherches de financements, etc.

Toutes fois, la mobilisation des ressources financières doit être interne et externe.

Pour ce qui concerne le financement interne, l'outil clé de mobilisation reste les cotisations, c'est-à-dire les contributions volontaires des habitants et ressortissants du village ; cette contribution peut être physique (main d'œuvre, matériel, etc...) ou en numéraire.

Pour le financement externe, plusieurs structures et organisations (nationales et internationales) apportent des appuis financiers dans la réalisation de nombreuses actions de développement selon le domaine d'action identifié par le village.

Le tableau suivant retrace les fonds (nationaux et internationaux) d'appui apportés par ces structures et organisations de développement.

Tableau 29 : Panorama des guichets de financement

Noms du Fonds	Objectifs	Types de financement
National		
Budget d'investissement du Conseil Régional		Dons, appuis techniques, apport en numéraires, construction d'infrastructures
Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)	Géré par le Conseil du Café-Cacao (CCC). Le FIMR permet de financer la réalisation d'infrastructures dans les domaines de l'entretien des pistes agricoles, de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique villageoise, de l'électrification solaire et de la sécurité en milieu rural	Dons, appuis techniques, apport en numéraires, construction d'infrastructures
Fonds d'entretien routier	Disponible à APROMAC, ce fond est destiné pour le reprofilage des routes villageoises.	Appuis techniques, apport en numéraires
Internationale		
Fonds Vert pour le Climat (GCF)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le changement de paradigme vers des voies de développement à faibles émissions et résistantes au climat en fournissant un appui aux pays en développement pour : - limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre - s'adapter aux impacts du changement climatique 	Subventions, prêt concessionnels, dette subordonnée, fonds et garanties
Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF)	Mission unique : atténuer l'impact des activités humaines sur l'environnement. Secteurs : Biodiversité, Produits chimiques et déchets, Changement climatique, Foresterie, Eaux internationales,	Majoritairement des subventions, mais aussi des prêts concessionnels. Existence d'un «Small Grants Programme» pour les acteurs non étatiques pour le financement, jusqu'à 50 000

	Utilisation et dégradation des sols	US\$ pour des projets «à base communautaire)
Fonds pour l'Adaptation (AF)	Financer des projets concrets d'adaptation et des programmes pilotes pour réduire les effets négatifs du changement climatique	-Subventions de coopération Sud Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre.
Fonds de développement de l'Union Européenne	Cadre d'investissement pour les subventions, les mélanges et les garanties pour lever des fonds privés, par l'intermédiaire du Fonds européen pour le développement durable Plus (FESD+) et de garantie pour l'action extérieure.	-Subventions de coopération ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre
Les bailleurs du développement		
Agence Française de Développement (AFD)	Le groupe Agence française de développement (AFD) finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Elle intervient dans les domaines suivants : Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance Un objectif central : 50% des projets du groupe AFD (Agence + Proparco) doivent avoir des co-bénéfices climat.	Majoritairement des subventions, mais aussi des prêts concessionnels.
Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)	La GIZ est l'agence allemande de coopération internationale pour le développement. Elle traite les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none">• Développement économique rural ;• Conservation de la biodiversité ;	-Subventions de coopération Nord Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; - Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre

	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement ; • Gouvernance des ressources ; • Énergies renouvelables et efficacité énergétique ; • Emploi et développement des affaires ; • Secteur de la sécurité. 	
<p>Banque Mondiale</p>	<p>Nouveaux engagements pris à la faveur de son plan d'action climat 2021-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -50% dédié à l'adaptation ; -Privilégie la mobilisation du capital privé : marches carbone, obligations vertes, etc. ; -Approche programmatique à travers les "Country Climate and Development Reports" (CCDRs) 	<ul style="list-style-type: none"> -Subventions de coopération Sud Sud et Nord Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; - Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre

Source : MPD

Il est important de mentionner que, dans la mise en œuvre du PDL ou dans la recherche de financement, certaines situations peuvent constituer d'obstacles ou des risques pouvant compromettre la mise en œuvre efficace du PDL.

Il s'agit notamment de :

- ✓ la forte politisation du CDL ;
- ✓ le bicéphalisme ;
- ✓ la défaillance au niveau des organes de contrôle et de suivi de la mise en application du PDL ;
- ✓ insuffisance de transfert des compétences aux collectivités territoriales par le gouvernement ;
- ✓ la non-tenu des réunions et des rencontres pour évaluer le PDL ;
- ✓ la non-production de rapports périodiques ;
- ✓ l'attentisme des acteurs ;
- ✓ les rivalités politiques et conflits d'intérêts ;
- ✓ la non-application de textes réglementaires ;
- ✓ la sous-information ;
- ✓ le niveau limité de formation des responsables en charge du suivi ;
- ✓ L'absence de collaboration avec les structures politico-administratives et autres acteurs de développement ;
- ✓ la non programmation annuelle des projets.

Comme solutions pour remédier aux risques cités ci-dessus, une campagne de sensibilisation accrue des principaux acteurs devrait accompagner le processus de mise en œuvre du PDL.

5.4. Mécanisme du Suivi – évaluation

Il repose sur un rapportage systématique trimestriel des progrès et éventuellement des difficultés dans la conduite des activités planifiées au niveau des différents organes de la mise en œuvre du PDL. Il est basé sur un système de mesure de performances des projets / programmes, du CDL et du conseil de village, défini par les indicateurs objectivement vérifiables formulés lors de l'élaboration du PDL et des programmes annuels. Ces derniers visent à atteindre les Orientations nationales ; régionales ; et les Objectifs de Développement Durable.

Le village associé, à l'élaboration tant des outils qu'aux activités de suivi-évaluation, les services préfectoraux, le conseil régional, les partenaires de développement et les services techniques compétents. L'affinement du processus de suivi-évaluation en début d'exécution permettra le partage des tâches entre les acteurs concernés.

Par définition, le suivi est un processus continu de collecte et de traitement de données sur tous les aspects de la mise en œuvre du PDL.

Cette observation continue et critique (résultats, calendriers et coûts) de l'exécution des différentes activités du PDL, est aussi assurée en partie par le dispositif participatif mis en place, dispositif composé par les membres des CDL, des services préfectoraux, du conseil régional, des partenaires de développement, et des services techniques compétents.

Toutefois, les membres du conseil de quartier participent à la collecte de données, permettant ainsi d'assurer un suivi de proximité. Ces données sont capitalisées par trimestre, par le CDL.

La partie plus technique est assurée par le CDL, il s'agit du suivi financier permettant de veiller à la mise en place des différents financements, l'analyse des écarts entre actions planifiées et réalisées.

Le bilan annuel a pour objectif d'évaluer le plan annuel, d'analyser les écarts, de décider des mesures de correction ou de report et de faire le point financier. Ainsi, le dispositif en charge du suivi-évaluation s'appuie sur les évaluations des trois (03) premiers trimestres.

L'évaluation est réalisée avec un outil spécifique et sanctionnée par une note explicative des tendances.

Ce bilan est restitué par les techniciens du CDL, pour amendement et formulation de propositions d'ajustement. Le bilan et les propositions du CDL sont restitués au Conseil Villageois pour prise de décisions, qui seront notamment les bases de la planification de l'année suivante. Par ailleurs, il est nécessaire de travailler à la prise des coordonnées géographiques des ouvrages, des équipements, des ressources naturelles et autres potentialités économiques. Une évaluation à mi-parcours doit être organisée. Ses enjeux sont importants quant à l'exécution du PDL ; il peut être question de le redimensionner, de reformuler les objectifs fixés, d'opérer un tournant pour la réussite du plan. Pour ce faire, une analyse extérieure sera faite avec l'association des différents organes de concertation et aux services préfectoraux compétents. Une évaluation finale fera le point de la formulation des objectifs en fonction du contexte (sa pertinence), de l'atteinte des objectifs des différents programmes (son efficacité) et des changements obtenus au terme de la

mise en œuvre du PDL (ses effets). Il peut s'agir d'une auto-évaluation, orchestrée par le CDL sur la base des bilans annuels.

Conclusion

Ce Plan de Développement Local est certes un document co-financé par l'Union Européenne (UE) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) avec l'appui technique de Nitidae et du Ministère du Plan et du Développement, mais il appartient avant tout au village de Yakassé – Comoé de mobiliser toutes les ressources nécessaires pour son adoption, sa vulgarisation, sa mise en œuvre et sa réussite car ce PDL a été élaboré de façon participative et inclusive avec toutes les couches de la population.

Ce PDL est un outil précieux de travail pour les acteurs du village, il permettra au village d'avoir une meilleure lisibilité des investissements nécessaires en vue d'améliorer efficacement les conditions de vie de toutes les communautés vivant dans le village.

Les actions programmées dans le PDL doivent être suivies et évaluées périodiquement en vue de s'assurer de leurs efficacités et d'y apporter les mesures correctives nécessaires

Cependant, en vue d'aider le CDL à relever les défis et d'assurer le bien-être de toutes les couches de la population, il est recommandable :

- ✓ d'élaborer et de mettre, au début de chaque année, le plan annuel villageois à la disposition de tous les acteurs du village ;
- ✓ laisser les considérations partisans dans la mise en œuvre du PDL, de prendre suffisamment du recul et de se mettre résolument au travail ;
- ✓ d'organiser chaque année une journée de concertation des différents acteurs pour présenter le plan d'actions annuel du village et les résultats de l'année précédente.

Annexe 1 : Plans quinquennaux des 10 projets prioritaires

Tableau 30 : Plan Quinquenal des projets prioritaires du Village et inter-village

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 1 : Projet de construction d'un château d'eau								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
Le château d'eau est fonctionnel, l'accès à l'eau potable est amélioré dans le village	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle						
	Apporter un appui conseil	DRH/CDL/Mutuelle						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle/DRH						
	Choisir le site pour le projet	CDL / DRH / Entrepreneur						
	Construction du château	Entrepreneur						27 200 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle/DRH						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL/Mutuelle						
	Créer et former un comité de gestion du château	DRH/CDL/Mutuelle						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 2 : Projet d'achèvement et d'équipement de le maternité								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
La maternité est équipée et fonctionnelle, l'accès aux soins de santé de qualité est amélioré	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle						
	Appui conseil	District Sanitaire						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle/ Chefferie						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	District Sanitaire/ CDL/ Mutuelle						
	Construction et équipement	Entrepreneur						16 300 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle/District						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL/Mutuelle						

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 3 : Projet de construction et d'équipement de trois (03) salles de classes pour la maternelle								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
Les salles de classes de la maternelle sont fonctionnelles et fréquentées par les enfants	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle						
	Apporter un appui conseil	IEP						
	Mobiliser les ressources	CDL/Mutuelle/Chefferie/COGES						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle/ IEP						
	Construction et équipement des salles	IEP						21 300 000
	Suivi des travaux	CDL/Mutuelle/COGES						
	Réception provisoire de l'ouvrage	CDL / Mutuelle /IEP/Entreprise						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 4 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 4 : Projet de réhabilitation du groupe scolaire								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
Quatre (04) bâtiments du groupe scolaire sont fonctionnels, l'accès à l'éducation est facilité	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle/COGES						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle/COGES						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle/COGES						
	Réhabiliter les bâtiments	Entrepreneur						
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle/COGES						46 000 000
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL/COGES/Mutuelle						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 5 : Projet de construction d'un logement pour la sage-femme								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
Le logement de la sage-femme est fonctionnel	Informier et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle/COGES						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle/COGES						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle/COGES						
	Construction du logement	Entrepreneur						6 600 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle/COGES						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL/COGES						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 6 : Projet d'ouverture des rues du village								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	
Les rues du village sont ouvertes et praticables	Informier et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle / Chefferie						
	Apporter un appui conseil	DD infrastructures/CR						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle/Chefferie						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle/Chefferie DDI/CR						
	Identifier les rues	CDL / Chefferie/ Mutuelle						
	Ouverture des rues	Entrepreneur						51 330 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle/Chefferie/DDI						
	Réception provisoire de l'ouvrage(8)	Entrepreneur/CDL						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 7 : Projet de dotation du centre de santé en ambulance médicale								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Budget
Le centre de Santé dispose d'une ambulance	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle/COGES						
	Appui conseil	District Sanitaire						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle /COGES						
	Choisir le concessionnaire	CDL /COGES/Mutuelle						
	Acheter l'ambulance	CDL / Mutuelle/COGES						50 500 000
	Recruter le chauffeur	CDL / Mutuelle/COGES						
	Suivi du materiel	CDL / Mutuelle/COGES						
	Réception du materiel	CDL / CSR/COGES/Mutuelle						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 8 : Projet de construction de six (06) logements pour le personnel enseignant								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Budget
Le personnel enseignant dispose de (06) logements fonctionnels	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle / COGES						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle / COGES						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle/ COGES						
	Construction des logements	Entrepreneur						36 600 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle / COGES						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL/COGES/ Mutuelle						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Plan de Développement Local de Yakassé-Comoé 2022 – 2032

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 9 : Projet d'équipement du groupe scolaire en 300 tables – Bancs								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
Le groupe scolaire est équipé en 300 tables – bancs, les élèves suivent bien les cours en classe	Informier et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle / Chefferie/COGES						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle / Chefferie/COGES						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle/ Chefferie/ COGES						
	Confection	Entrepreneur						5 050 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle /COGES						
	Réception provisoire du materiel	Entrepreneur/CDL/Chefferie						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 1 : Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale								
Projet 10 : Projet de construction d'une place publique								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
La place publique est fonctionnelle, les affaires sociales sont gérées sur la place publique	Informier et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle/Chefferie						
	Apporter un appui conseil	CDL / Mutuelle/Chefferie						
	Mobiliser les ressources	Villages/Chefferie						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle/Chefferie						
	Construction	Entrepreneur						25 550 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire de l'ouvrage.	Entrepreneur/CDL						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet inter village retenu : Projet de Construction d'un collège de proximité								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	
Le collège de proximité est fonctionnel, les élèves n'éprouveront plus de difficultés pour poursuivre leur étude secondaire	Informer et sensibiliser la population	CDLs/ Mutuelle/Chefferies						
	Mettre en place et comité de suivi avec les 2 villages	CDL / Mutuelle/Chefferies						
	Choisir le site pour le projet	CDLs /Chefferies						
	Apporter un appui conseil	DREN						
	Mobiliser les ressources	CDLs/ Mutuelle/Chefferies/CR						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle/Chefferies						
	Construction du collège	Entrepreneur						151 450 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle/Chefferie						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL/Mutuelle/Chefferie						

Annexe 2 : Lettre d’approbation du Sous-préfet d’Alepé et Membres du bureau CEPDL

REGION DE LA ME	REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
DEPARTEMENT D'ALEPE	Union-Discipline-Travail
SOUS-PREFECTURE D'ALEPE	Alepé, le 25 juillet 2022
N° <u>153</u> /SP-AL/CAB	
Objet : Accord pour l'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) de votre village	Le Sous-Préfet
	à
	Monsieur le Chef du village de Yakassé-Comoé
	YAKASSE-COMOE

En accusant réception de votre correspondance en date du 11 avril 2022, par laquelle vous sollicitez de ma part l'autorisation pour l'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) de votre village, dans le cadre du projet PRM 2,

J'ai l'honneur de vous marquer mon accord, tout en exigeant que ledit plan de développement prenne en compte les aspirations de toutes les populations de votre village.

 
GUE Alain
Sous-Préfet

Liste et qualité des membres du comité d'élaboration du PDL :

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE DU MEMBRE	TITRE	CONTACTS
01	AMON Akissi	Chef du village	Président	0707122124
02	YAPO Venance Wilfried	Président des jeunes	Secrétaire	0586856712
03	SOMBO Brou	Représentant de la chefferie	membre	0555965268
04	AKOBE N'da Pauline	Représentante des femmes	Membre	0576531639
05	ISSOUF Dago	Représentants des organisations basées sur la foi	Membre (Musulman)	0506504373
06	KROBA Aboidje Gustave	Représentants des organisations basées sur la foi	Membre (Chrétien)	0575314835
07	YAO Kouakou Norbert	Représentant des communautés allochtones	Membre	0585535915
08	KOUAME Soiliho Ouattara	Représentant des communautés allochtones	Membre	0545214839
09	DRAME Abdrahamane	Représentant CEDEAO	Membre	0544890363
10	KAM Touflete	Représentant CEDEAO	Membre	0545214363
11	OUEGNIN Douan Olivier	Représentant Sous-préfecture	Membre	0768675354
12	LOUKOU Benjamin	Représentant MPD	Membre	0708019682
13	KOUADIO Isaac Mickael	Représentant MPD	Membre	0709770161
14		Représentant MINADER	Membre	
15		Représentant CR		
16	KOUASSI Abraham Tabily	Représentant OSC	Membre	0506859674
17	BROU Ebeneze	Représentant OSC	Membre	0748213323
18	ADOU Elias	Représentant OSC	Membre	0594952129
19	ATSAIN Kpangui Maxime	Représentant COGES santé	Membre	0555933000
20	YAO Asseman Rosine	Représentant COGES école	Membre	0546540822
21	SOMBO Ave Lucienne	Représentant	Membre	0554369598

Annexe 3 : Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

- ✓ **Objectif 1** : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;
- ✓ **Objectif 2** : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
- ✓ **Objectif 3** : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;
- ✓ **Objectif 4** : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- ✓ **Objectif 5** : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
- ✓ **Objectif 6** : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ;
- ✓ **Objectif 7** : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
- ✓ **Objectif 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- ✓ **Objectif 9** : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- ✓ **Objectif 10** : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ;
- ✓ **Objectif 11** : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- ✓ **Objectif 12** : Établir des modes de consommation et de production durables ;
- ✓ **Objectif 13** : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- ✓ **Objectif 14** : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ;
- ✓ **Objectif 15** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;
- ✓ **Objectif 16** : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;
- ✓ **Objectif 17** : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Annexe 4 : Photo de la validation finale du PDL

